

# Dalc'homp soñj

Revue Historique  
Bretonne

- La guerre des Vénètes
- Marie Stuart, reine d'Écosse
- Les monnaies armoricaines
- La ferme archéologique de Melrand
- Juan Guas, architecte breton des «Rois Catholiques»
- La Veuze nantaise



# VIENT DE PARAITRE !

# Bretagne en tête à tête

*Un ouvrage original,  
indispensable pour découvrir  
les "grands hommes" de la Bretagne  
depuis un siècle !*

MICHEL DELIGNE, dessinateur et caricaturiste par passion (professeur de français dans la vie civile) retrace en 56 caricatures et dessins (en couleur) l'histoire des "grands personnages" de la Bretagne depuis un siècle, de Théodore Botrel à Raymond Marcellin, de Yann Sohier à Olivier Guichard, en passant par Glenmor, Stivell, Anjela Duval... et bien d'autres !

Une petite biographie et un extrait significatif des œuvres du personnages accompagnent chaque caricature;

***Un livre pour rire et sourire en s'instruisant !***

Michel  
DELIGNE

*Bretagne  
en tête  
à tête*



Préface  
Youenn GWERNIG

Dalc'hompsoñj!

## **BON DE COMMANDE**

à adresser à DALC'HOMP SOÑJ, 36, rue Emile Zola - 56100 Lorient

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

passer commande de ..... exemplaire(s) de : **Bretagne en tête à tête**

au prix de **75 F** franco de port

Ci-joint chèque de ..... F

Signature :

# Dalc'homp soñj !

Revue Historique Bretonne

SOMMAIRE

N° 20

- Page 3 :** **Les monnaies gauloises d'Armorique**  
par Katherine Gruel
- Page 6 :** **La guerre des Vénètes : Celtes et Romains, un choc décisif**  
par Alain Guillem
- Page 15 :** **Un héros de l'indépendance bretonne, Michel Marion**  
par Michel Tréanton
- Page 17 :** **Yann Goas/Juan Guas, un Breton architecte des Rois Catholiques**  
par Bernard Le Nail
- Page 28 :** **Marie Stuart, reine d'Ecosse**  
par Jakez Gaucher
- Page 34 :** **Marc'harid Gourlaouen et Dorig Le Voyer deux pionniers de la renaissance culturelle bretonne**  
par Yann Bouëssel du Bourg
- Page 35 :** **La ferme archéologique de Melrand**  
par Joëlle Chalavoux
- Page 38 :** **La veuze nantaise, témoin d'une pratique ancienne de la cornemuse**  
par Yves Defrance
- Page 43 :** **A lire**
- Page 43 :** **Keleier berr ha berr**
- Page 46 :** **Courrier des lecteurs**
- Page 47 :** **On recherche**
- Page 48 :** **Le fureteur breton**

Ont collaboré à ce numéro :

Yann Bouëssel du Bourg, Joëlle Chalavoux, Yves Defrance, Jakez Gaucher, Katherine Gruel, Alain Guillem, Bernard Le Nail, Michel Tréanton, Pascale Guillou  
Dalc'homp Soñj, revue historique bretonne Trimestrielle, numéro 20, 1987. Publiée avec le concours du Centre National des Lettres

Rédaction-Secrétariat : 36, rue Émile-Zola, 56100 An Oriant-Lorient. Tél. 97.64.11.38 et 97.85.22.01

Directeur de la publication : Jacques-Yves Le Touze

Commission paritaire : CPPAP numéro 64566 ISSN 0294-4162

Composition : Atelier Le Doeuff, Lorient Impression : Imprimerie Régionale, Bannalec

\* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine

\* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée

\* La direction de la revue laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs articles

Couverture : en page 1, monnaie vénète (Musée de Bretagne)





Fig. 2: monnaie vénète.



Fig. 3: monnaie osisme.



Fig. 4: monnaie namnètes.



Fig. 5: monnaie riedone.



Fig. 6: monnaie coriosolite.



Fig. 7: monnaie coriosolite.



Fig. 8: monnaie osisme.



(Document Musée de Bretagne).



# Les monnaies gauloises d'Armorique

par Katherine Gruel

LES très nombreuses monnaies gauloises trouvées en Armorique ou dont l'origine armoricaine est attestée sont une source exceptionnelle pour mieux connaître l'Armorique préromaine. L'évolution des monnayages armoricains, du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'à notre ère, témoigne des profondes mutations qu'ont alors connues les cités gauloises. Fixer la date des premières frappes monétaires gauloises n'est pas une tâche facile et la chronologie de ces monnaies anépigrahes reste matière à querelles de spécialistes. C'est au contact des Grecs que les Gaulois s'initient à la pratique de la monnaie, soit par l'intermédiaire des nombreux mercenaires qui servirent en Macédoine, soit par le biais des marchands qui fréquentaient la voie danubienne et les comptoirs méditerranéens (Marseille en particulier). Les premières émissions, copiées essentiellement sur le statère de Philippe II de Macédoine (poids 8,60 g) (fig. 1), doivent être datées de la fin IV<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, elles sont encore très proches stylistiquement du prototype et pèsent entre 8,40 g et 7,80 g. Dans le courant du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la production monétaire se diversifia en commençant par les régions périphériques de la Gaule. Des ateliers monétaires indépendants durent donc fonctionner assez tôt en Armorique: on connaît des statères d'or vénètes qui pèsent près de 8 g. Au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., toutes les cités gauloises battent monnaie. Pour distinguer les monnayages qui prolifèrent et les émissions qui se succè-



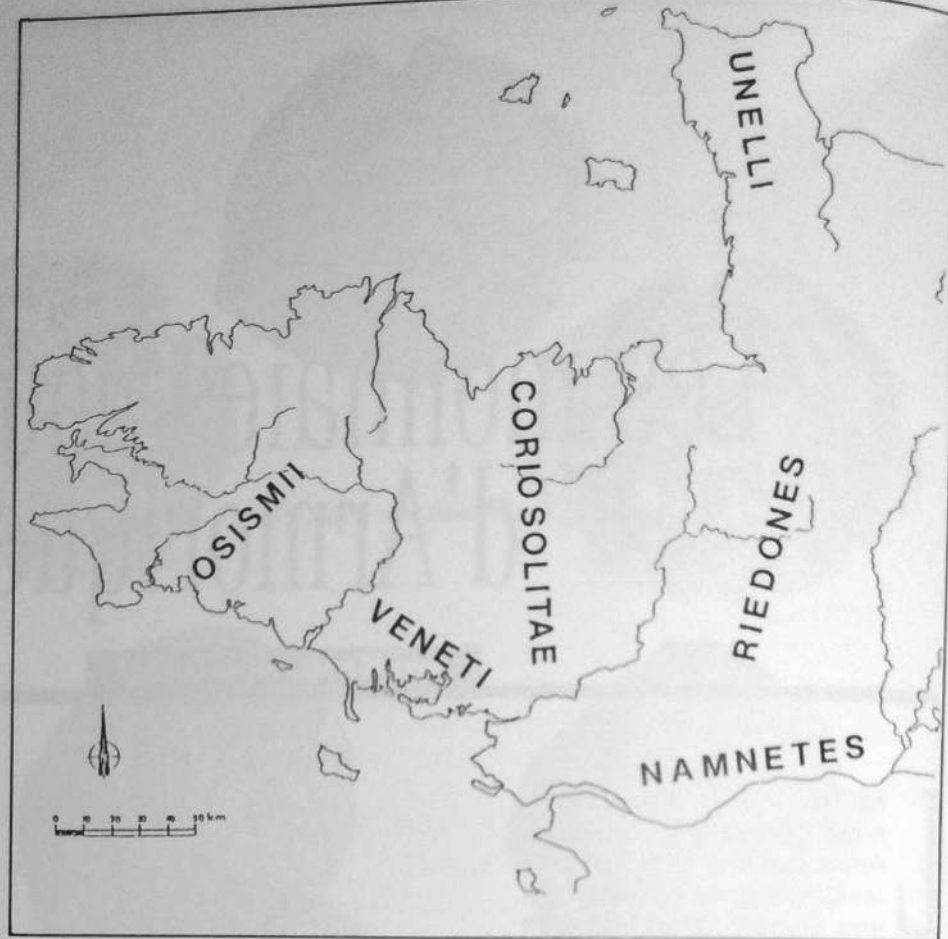
Figure 1 : Philippe II de Macédoine, statère attique en or frappé à Pella, 359-336 avant J.C. (Coll. part.).

dent, les graveurs gaulois laissent libre cours à leur imagination. Tout en conservant la référence indispensable au prototype grec, la tête au droit, le bige au revers, qui devient un simple cheval, les Celtes surent improviser sur ces thèmes à l'infini.

L'Armorique fournit parmi les plus belles réalisations de l'art monétaire celte. L'ensemble de la production régionale se caractérise par l'adoption, au revers, d'un cheval à tête humaine. Les Vénètes seraient les créateurs du type, (fig 2) mais les autres cités armoricaines surent le maîtriser avec virtuosité: les Osismes avec leur cheval piaffant (fig 3), les Namnètes dont le quadrupède semble soulevé par un personnage à mi-corps (fig. 4), les Riedones (fig 5) et les Coriosolites enfin (fig 6). Au droit, la figure humaine devient motif à variations décoratives. La chevelure tient une place prédominante, elle s'organise en rouleaux (Coriosolites), (fig. 7) ou en mèches (Osismes) (fig 8) savamment apprêtés, parfois rehaussés d'un sanglier, d'un hippocampe... ou de cordons perlés qui inscrivent l'image dans un jeu infini de courbes et contre-courbes. De ce décor, mélange équilibré des mondes végétal, animal et humain se dégage une impression de vie et de plénitude.

Ainsi, l'exigence de pouvoir distinguer facilement les émissions d'une cité, tout en maintenant une ressemblance générale, a constitué pour les graveurs de coins monétaires une contrainte qui accentua leur virtuosité dans l'art de la variation. Cette explosion artistique et

monétaire du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., révèle une profonde mutation économique à l'intérieur du monde celtique : à la pratique du troc se substitue, au moins en partie, un nouveau type d'échanges basés sur la monnaie. L'évolution des monnayages armoricains est donc caractéristique de relations « politiques » entre les cités autant que de l'apparition progressive d'une économie monétaire (fig. 10). N'est-il pas révélateur que le peuple le plus prestigieux d'Armorique, les Vénètes, ait pris l'initiative de la frappe dans l'ouest de la Gaule ? (1). Les Coriosolites restèrent même très longtemps sous contrôle vénète. En effet, leur monnayage, en argent très allié de cuivre (2), a pour prototype une émission déjà tardive des Vénètes. Si les cités les plus puissantes d'Armorique (Vénètes, Namnètes, Riedones, Osismes) émirent des monnaies d'or, elles connurent cependant une évolution monétaire différente en fonction de leur facilité d'approvisionnement en métaux précieux. Les Osismes gardèrent l'étalon-or, du fait de leurs richesses minières, mais leurs alliages s'altèrent de plus en plus par l'adjonction d'argent puis de cuivre. Au contraire, Vénètes et Riedones durent abandonner l'or pour l'argent mais ce changement d'étalon n'arrêta pas pour autant la dégradation de leur alliage monétaire qui contient de plus en plus de cuivre. Cette diversité de composition témoigne par ailleurs de la maîtrise technique des métallurgistes celtes. Comme la plupart des monnaies antiques, les pièces gauloises sont frappées : le flan monétaire, préalablement coulé, doit répondre à des normes précises de poids, de moule et de composition ; il est alors frappé (à chaud ou à froid suivant les alliages) entre deux coins monétaires qui y impriment les marques du pouvoir émetteur. Si l'impression d'un « métal mou » comme l'or ne pose pas de problème particulier, il n'en va pas de même des alliages à forte proportion de bronze. Pour ces derniers, les difficultés commencent dès la fabrication et la gravure des coins, eux-mêmes en bronze : il faut qu'ils puissent être gravés mais que la surface d'impact soit très dure (sinon la gravure s'émousse très vite) tout en offrant une certaine élasticité (sinon le coin éclate sous les chocs répétés). Pour parvenir à ce résultat, le monnayeur procédait à une trempe rapide du coin après la coulée puis il le gravait et il le soumettait ensuite à une série de recuits entre 300°C et



600°C. L'étude métallographique d'un certain nombre de monnaies de billons armoricains montre que les métallurgistes celtes utilisaient des désoxydants (bois ou charbon de bois) lors de la coulée et qu'ils soumettaient les flans à des traitements thermiques successifs (martelage à froid, recuits à des températures déterminées en fonction de l'alliage) avant la frappe (3)... La complexité des tâches entraînait l'obligation d'une division du travail. L'atelier monétaire est une des premières « industries » humaines soumise à la nécessité de la fabrication d'objets en série, en fonction de normes préétablies. Définir celles-ci et mesurer les écarts entre les produits finis donnent une bonne idée de la maîtrise des métallurgistes celtes...

L'absence d'une équivalence de valeur entre les différents monnayages rendait difficile la circulation des monnaies qui restaient donc sur le territoire de la cité émettrice. La carte de répartition des monnaies armoricaines (4), associée à la toponymie, permet donc de préciser les frontières des cités. La fonction monétaire était purement locale. Le commerce à longue distance se faisait par troc. Bien que la valeur unitaire de la monnaie n'ait pas cessé de décroître, elle restait cepen-

dant trop forte pour les achats quotidiens. La monnaie devait donc être utilisée pour des transactions de prestige (largesses princières, dot : parure-armes-chevaux-bétail) pour les taxes et certains services ou pour le solde en numéraire de comptes mensuels ou annuels... En l'absence de monnaies d'appoint, des systèmes intermédiaires entre le troc et l'échange monétaire ont dû se mettre en place naturellement : au XIX<sup>e</sup>-siècle, par exemple, on utilisait encore la « taille » pour prendre à crédit son pain, son vin... C'était un bâton entaillé que l'on fendait longitudinalement en deux parties, l'une, la souche, restait aux mains du commerçant, l'autre, l'échantillon, était conservé par le client ; pour chaque objet pris à crédit, le fournisseur faisant une entaille sur les parties rapprochées : l'existence de cette double coche attestait de la réalité d'une livraison ; périodiquement, on comptait les coches et le débiteur réglait son dû (Larousse du XX<sup>e</sup> siècle). Ce système est sûrement très ancien.

En fait, la généralisation de l'usage de la monnaie est probablement liée à la romanisation. Sous l'impulsion des marchands romains, les transac-

Katherine Gruel est chargée de recherche au C.N.R.S.





Monnaies namnètes (doc. Musée de Bretagne).

tions monétaires augmentent et la pénurie de numéraire fait éclater les frontières des cités. Les trésors jusqu'alors homogènes deviennent hétérogènes, les monnaies circulent partout pour faire face aux besoins. C'est durant cette période, pendant et juste après la guerre des Gaules, que les monnaies coriosolites, émises en quantité, ont joué un rôle particulier dans les échanges avec la Bretagne insulaire (5). Alors même que l'archéologie révèle le développement d'un trafic trans-Manche important entre Alet (Saint-Malo) et Hengst-

bery Head (Southampton) (6) les monnaies coriosolites se trouvent aussi en proportion anormalement forte dans le sud de la Bretagne insulaire, reflétant ainsi l'usage de ce monnayage dans les échanges, bien après l'arrêt de la frappe, jusque sous Auguste. En effet si les Romains durent probablement interdire la frappe des monnaies d'or puis plus progressivement des monnaies d'argent, pour des raisons politiques évidentes, ils favorisèrent l'émission de petites divisions d'argent (7) et de monnaies de bronze, pour suffire à la demande.

Ce n'est que sous Auguste que la création d'ateliers monétaires impériaux mit fin à la pénurie de numéraire. Une économie réellement monétaire pouvait alors se développer en Gaule. Celle-ci devenait gallo-romaine (8).

#### Où voir des monnaies ?

Plusieurs musées bretons présentent dans leur exposition permanente, des monnaies gauloises. Signalons en particulier les vitrines qui y consacrent le musée de Bretagne à Rennes.

(1) J.B. Colbert de Beaulieu, *Une énigme de la numismatique armoricaine : les monnaies celtiques des vénètes II. L'or*, Mémoire de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne XXXIV, 1954, p. 5-38.

(2) K. Gruel, *Le Trésor de Trébry (Côtes-du-Nord), premier siècle avant notre ère*, Paris, 1981.

(3) J.B. Colbert de Beaulieu, *Traité de Numismatique Celtique I*, 1973 p.

(4) D.F. Allen, in *Map of southern Britain in the Iron Age*, Ordnance survey, Chessington, 1969.

(5) *Cross-Channel Trade between Gaul and Britain in the Pre-Roman Iron Age*, ed. S. Macready et FH Thompson, The Society of Antiquaries of London, Occ. Paper (N.S.) IV, Londres 1984.

(6) K. Gruel, M. Clément, *Les monnaies gauloises du fanum de Trogouzel (Finistère)*.

Mélanges offerts au Dr Colbert de Beaulieu, 1986.

(7) G. Le Rider, *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II de Macédoine*, Paris, 1977, pages 442-443.

(8) Le poids des monnaies a tendance à diminuer — ceci nous donne donc un élément chronologique. Plus les poids des statères gaulois sont proches de l'étalon pondéral 8,60g plus ils doivent être anciens.

## « L'ANCRE DE MISÉRICORDE »

Livres anciens et gravures

**Achat - Vente - Estimation**

Spécialités : *Bretagne, livres illustrés, curiosités*

CATALOGUE SUR DEMANDE

41, rue Saint-Georges - 35000 RENNES — Tél. 99.38.79.42



# La guerre des Vénètes

## Celtes et Romains : un choc décisif

par Alain Guilerm

Cet article s'appuie sur les sources archéologiques les plus récentes (notamment *1st Symposium ship construction in Antiquity*, Athènes-Le Pirée, 30 août-1<sup>er</sup> septembre, 1985). Ces communications ne font néanmoins que confirmer le génial article du C.V. Pierre Emmanuelli publié dans les « Annales de Bretagne » en 1956.

Mystérieusement cet article n'est jamais cité dans la presse savante bretonne alors que celui qui le précède dans le même tome de R.Y. Creston — au moins aussi fantaisiste que les aimables dessins qui l'accompagnent — a longtemps fait autorité. Il a fallu la refonte du Tome I de l'*Histoire de Skol Vreizh* pour qu'il disparaisse enfin. Toujours est-il qu'Emmanuelli a exposé magistralement tout ce que l'on peut supposer sur la « Guerre des Vénètes », notamment sur des points essentiels comme la taille des navires en présence et les lieux du drame. En ce qui concerne ce dernier point, Emmanuelli range délibérément le « port des Vénètes » dans le golfe du Morbihan et plus exactement dans la rivière d'Auray ; quant au mouillage romain, il le situe sur la vaste plage qui va du Grand Mont au Petit Mont (presqu'île de Rhuy). On a objecté à cela les changements de niveaux de la mer et le fait qu'aux temps des mégalithes par exemple, le Morbihan était une plaine vallonnée et non un golfe. Mais cela ne concerne pas le récit césarien, postérieur de plusieurs millénaires. A notre avis, à l'époque historique, malgré certaines modifications ultérieures du littoral, le golfe du Morbihan existait déjà et surtout la « ria » d'Auray ainsi que la grande plage entre Arzon et Saint-Gildas de Rhuy sur l'Océan. Quant à la localisation de la butte de César, il ne faut jamais à tout prix rejeter la tradition populaire : quoi de plus commode qu'un tumulus comme

poste de commandement pour le proconsul ? Encore faut-il que les choses se soient déroulées « sous l'œil de César », tant le mouvement de la flotte romaine tirée sur la plage déjà citée, que la sortie de la flotte vénète entre Port Navalo et Locmariaquer et son déploiement. Pour avoir ainsi observé tout cela, ce n'est pas sur le tumulus de Tumiac que César a planté ses enseignes mais sur celui du Petit Mont qui constitue l'observatoire idéal.

Ces détails polémiques et toponymiques réglés, nous commenterons les références historiques de Léon Fleuriot (1) en rappelant que l'ouvrage magistral de M. Mollat du Jourdain, *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Age* « contient déjà bien des indications sur la marine bretonne ». Quant au livre de H. Touchard, son erreur consistant à laisser croire qu'il n'y a de marine bretonne qu'au XV<sup>e</sup> siècle, vient à notre avis d'une mésinterprétation du chapitre de F. Braudel « Tonnage et conjoncture » dans *La Méditerranée*. Il faut au contraire réaffirmer pour la marine bretonne, comme le fait Mollat pour la normande, la permanence de son existence dans la « longue durée ». C'est pourquoi, en dépit de la collection exécrationnelle où il a été publié, il faut avoir le courage de prendre au sérieux le livre de Louis Kervran qui, malgré quelques erreurs de détails, conforte l'idée de cette permanence d'une grande marine bretonne, de l'Armorique au XVI<sup>e</sup> siècle.

Selon le professeur Barry Cunliffe, les Vénètes avaient sans doute le monopole des transports sur mer au nord de La Corogne/Vigo, notamment de l'étain (2), monopole reconnu tant par les autres cités gauloises et « bretonnes » que par Carthage. Carthage vaincue, il est douteux que les Romains tentèrent dans un premier temps de le leur ôter, l'océan n'étant pas leur fort... Mais par terre, irrésistiblement, les légions furent amenées à absorber la Gaule. Ce fut une phase décisive de la destruction du monde celtique commencée par l'annexion de la Cisalpine, puis de la « Province », puis de l'Espagne celtibère. César, on le sait, ayant exterminé les Helvètes par un massacre dont il se vante avec une ingénuité désarmante, entreprit de soumettre toute la Gaule, du Rhin aux Pyrénées. Il en vint donc à rendre tributaire l'Armorique, expression qui recouvrait l'actuelle Bretagne, plus la Normandie côtière soit huit ou dix « Cités » gauloises.

Certes, les Vénètes comme les autres Armoriciens donnèrent des « otages » à César, mais il y eut un malentendu sur ces termes. Sans doute en remettant des jeunes gens aux Romains, les Vénètes pensèrent-ils qu'il s'agissait d'une sorte de « stage culturel », du type de ceux que les Gaulois allaient faire chez les druides de « Bretagne » pour y parfaire leur éducation. Ils ne songeaient nullement qu'en faisant ainsi ils se livraient eux et leurs enfants comme des esclaves...

Toujours est-il que César croyant la Gaule pacifiée s'en alla, probablement à Aquilée ou Lucca rencontrer les autres triumvirs, laissant hiverner ses légions. Or, le jeune Crassus cantonné avec une d'entre elles dans la région des Andes (Anjou actuel), alla demander aux Vénètes du grain et du fourrage pour l'hiver sur un ton qui dut les détromper sur le sens de la présence romaine. Non seulement les Vénètes ne leur donnèrent rien mais encore exigèrent-ils qu'on leur rende leurs otages et, les Romains s'y refusant, retinrent-ils à leur tour les ambassadeurs de Rome. C'était le *casus belli* soudain, désiré des deux côtés. A la nouvelle de la captivité de ses ambassadeurs, César revient en hâte en Gaule tandis que les Vénètes confédèrent les Armoricaains contre la puissance romaine; en même temps, leurs émissaires soulèvent tout ce qui n'est pas soumis, c'est-à-dire l'Aquitaine, peuplée de Basques et non de Gaulois, et font appel aux Germains par l'intermédiaire de Ménapiens qui bordent l'embouchure du Rhin. On remarquera qu'hormis les clients directs des Armoricaains, les Vénètes ne trouvent guère de « pays » celtiques

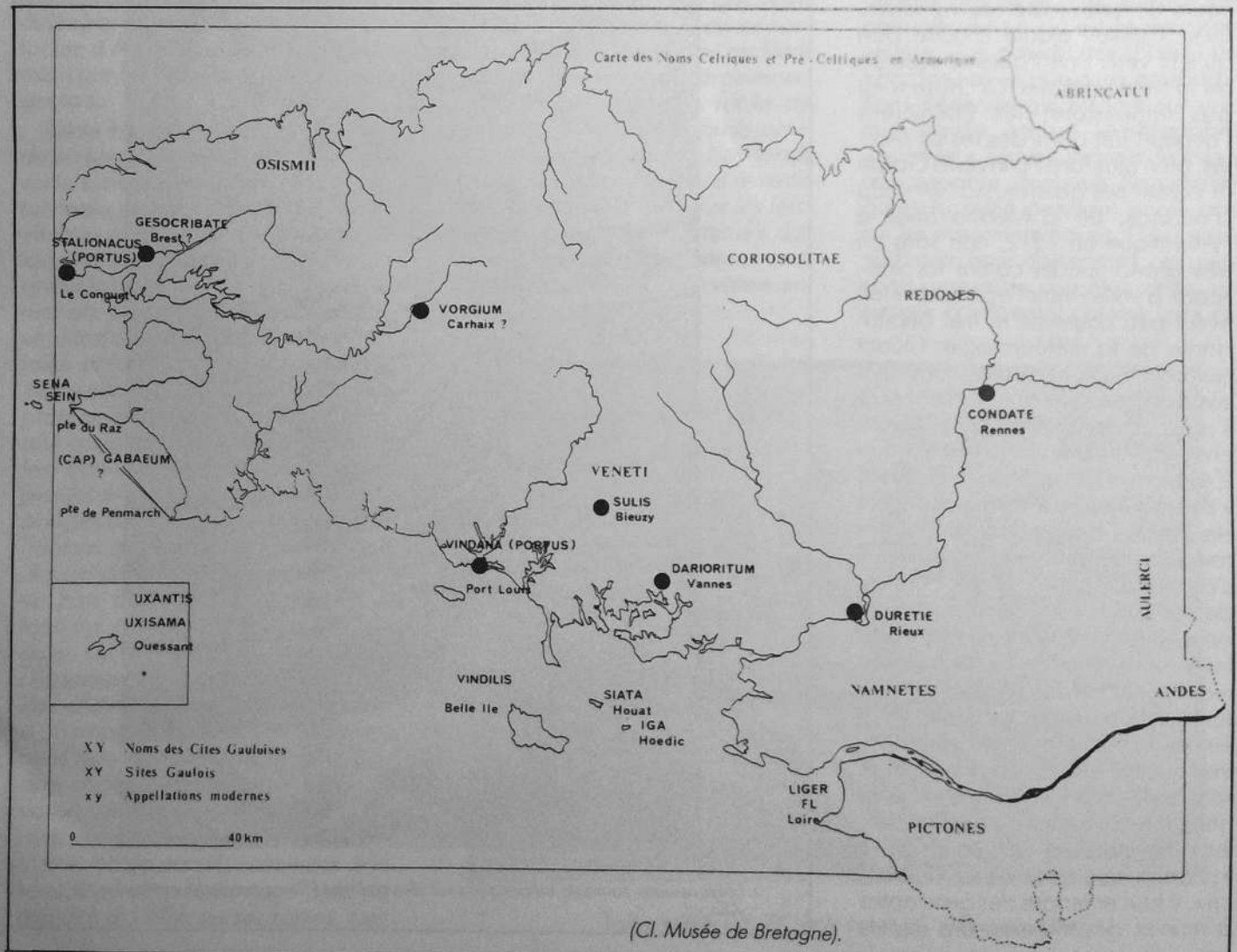


Jules César, buste romain.

comme alliés, les Gaulois pour l'instant doivent trouver sans inconvénient la « présence » romaine; ils ne réalisèrent, hélas, que quatre ans plus tard ce qu'elle signifiait.

A ce conflit, qui s'ouvre sur trois fronts, César réagit avec sa rapidité habituelle, il envoie la moitié de sa cavalerie légionnaire et douze cohortes faire un mouvement éclair vers l'Aquitaine avant même que les

Basques aient eu le temps de bouger; de même il déplace l'autre moitié vers le Rhin, ce qui dissuade les Germains de le passer, soumettant les Gaulois Morins (Boulogne) et Ménapiens (Bruges-Anvers). Et, enfin, il frappe en Armorique: sur la côte nord trois régions s'ébranlent, soumettant le Cotentin et écrasant les Coriosolites près d'Avranches (3), mais surtout il réserve le gros de ses troupes aux Vénètes. Et là, c'est l'échec complet... Les Vénètes habitaient de multiples promontoires — sans compter les îles — barrés d'un double retranchement qui leur servait d'oppidum. Les Romains étaient experts dans la guerre des sièges et cela n'eût pas constitué pour eux un bien gros obstacle si les Vénètes ne s'étaient pas servis aussi de leur flotte. En effet, quand, à force d'efforts et de courage, les légions avaient réussi à forcer la première défense, les assiégés s'embarquaient à marée haute pour aller se réfugier dans un autre site fortifié un peu plus loin. Aussi, les Romains tentèrent-ils de contourner l'obstacle en construisant des tours sur la grève, aux flancs des remparts, mais la marée détruisit les ouvrages. C'était un éternel recommencement,





une manœuvre occupant la plus grosse partie de l'été, sans résultat.

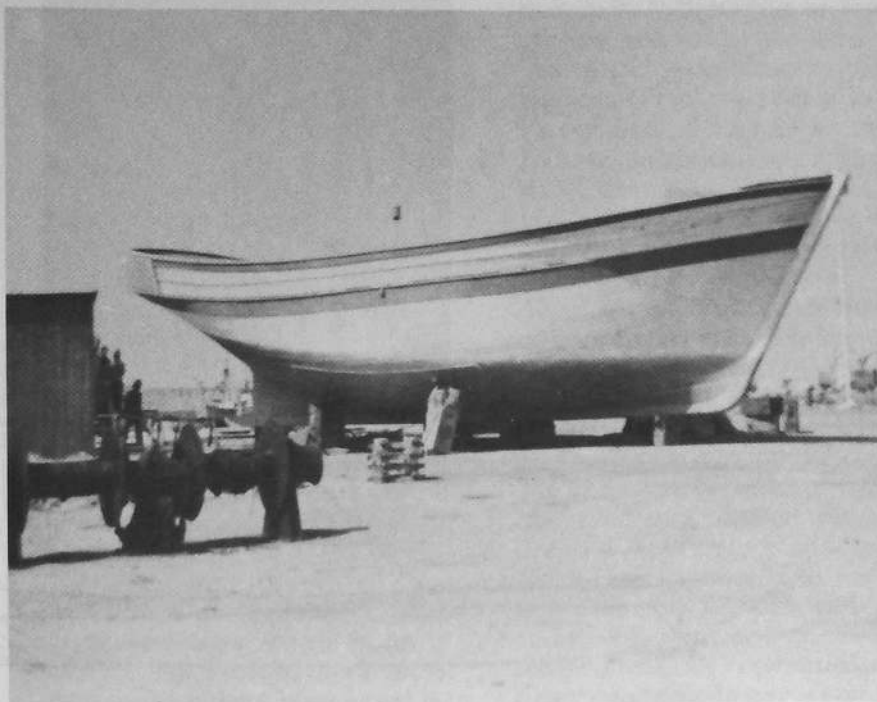
Pendant ce temps les Vénètes pressèrent les « Bretons » de débarquer et de les secourir et la Gaule, qui n'avait pas fait mine de bouger, pouvait très bien se soulever. Il fallait, pour César, en finir au plus vite sous peine, chose plus grave que tous les Gaulois réunis, d'être rappelé à Rome par les manœuvres du Sénat. D'ailleurs, César avait compris qu'on ne viendrait à bout des Vénètes que sur mer et ordonnait de construire une flotte. Sur la nature de cette flotte et sur celle des Vénètes, nous avons les témoignages de César et de Dion Cassius qui s'éclaircissent l'un l'autre y compris quand ils se contredisent, les motivations des deux auteurs étant très différentes. César nous dit qu'il avait ordonné de construire une flotte sur la Loire dans la région des Andes, donc entre Ancenis et Angers, et une autre chez ses alliés, Pictons et Senones (Poitou et Charentes); d'autre part, il fit venir des pilotes et des équipes de rameurs de la « Province ». Mais il ne nous en dit pas plus sur le type de ses vaisseaux; pour avoir des détails il faudra les comparer à ceux des Vénètes au cours de la bataille qui va suivre. Dion Cassius ajoute d'autre part qu'il fit venir une troisième escadre de la Méditerranée. La chose n'est pas impossible; les Phéniciens l'avaient fait dans des temps reculés, bien plus tard Polin de la Garde fit passer ses galères, par un coup d'audace, de la Méditerranée à l'Atlantique en 1512, non sans un très grand succès contre les vaisseaux à voile; mais l'opération était et fut peu courante et très dépendante de la météorologie. Quant aux constructions locales, construire sur place ne signifie nullement qu'il s'agissait de constructions médiocres. En effet, nous avons vu que César avait fait venir de la Province **« des équipes de rameurs »**. Pour de simples barques à rames, des rameurs gaulois eussent suffi; il s'agit là d'équipes de spécialistes, de ces « alliés » qui s'embauchaient pour vingt ans comme rameurs professionnels et d'autre part, pour mentionner un tel déplacement, il faut qu'il s'agisse de gros effectifs. Il en est de même pour les « pilotes », mot auquel il ne faut pas donner le sens usuel; s'il s'agit de gens connaissant les mers et les côtes locales, les Pictons étaient de bien meilleurs « pilotes » que ceux de la « Province », il faut entendre des gens aptes à manier des trirèmes, des marins



Légionnaires romains embarqués sur des galères (Colonne de Marc-Aurèle) (Cl. Alinari).



Navire en bois de 35 X 10m construit à Mogador — ancienne base punique — dans les années 80. Hormis l'arrière méditerranéen, les vaisseaux vénètes étaient identiques.



spécialisés. César n'a donc pas eu besoin de faire venir l'escadre de la Méditerranée dans les mers atlantiques, il a fait venir le plus important mais par terre, les hommes, les équipages et sans doute aussi les architectes, qui seront, bien sûr, aidés par le gros de la main d'œuvre locale d'Anjou et du Poitou, notamment par les excellents charpentiers gaulois.

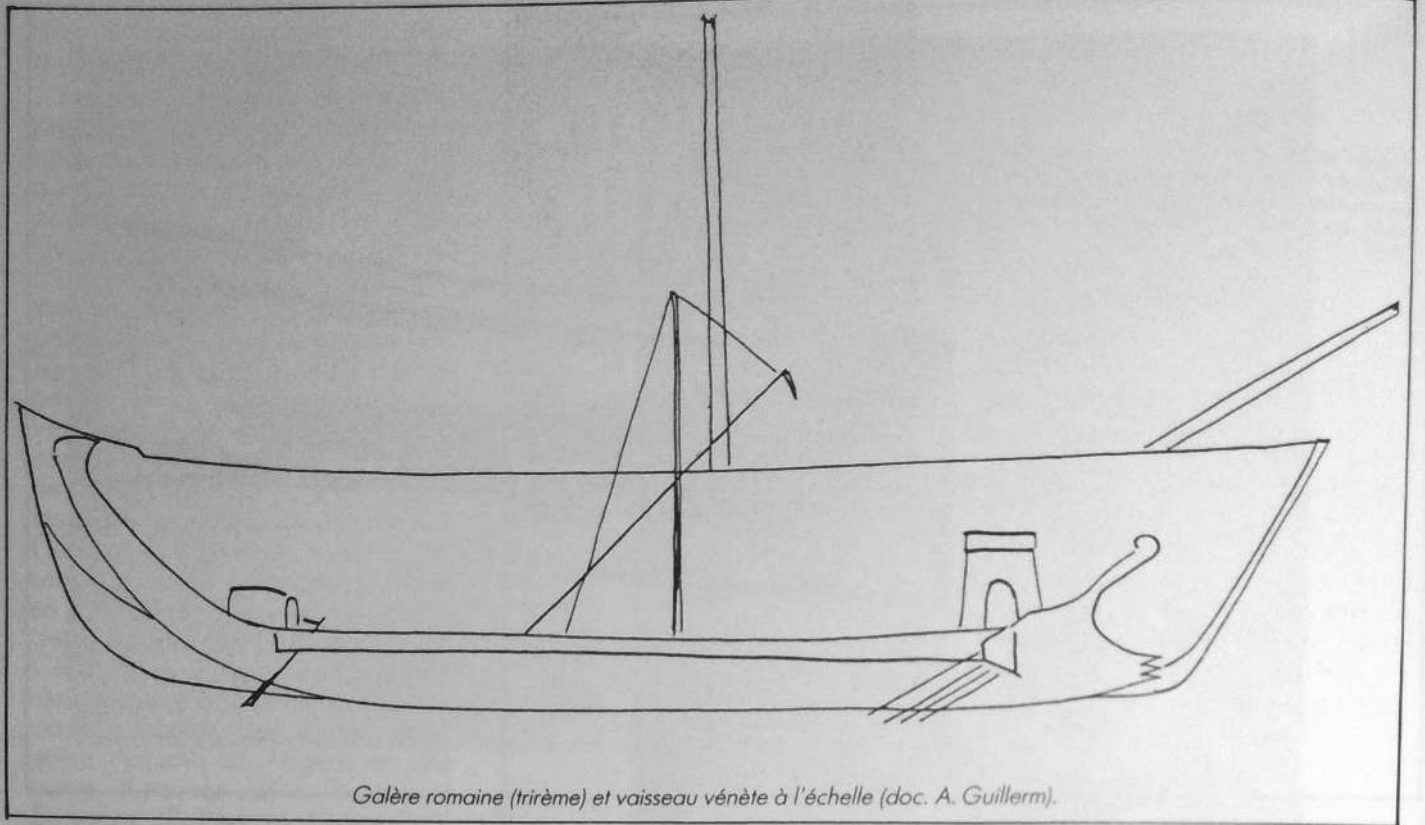
Cette hypothèse, la construction de trirèmes en Gaule, nous éclaire sur la suite du texte de César, sur la technologie et la taille des vaisseaux vénètes et romains comparés. Mais laissons parler le texte et, à tout seigneur tout honneur, César va commencer par les énormes vaisseaux vénètes, émerveillé qu'il est par leur taille et leurs capacités nautiques: « Leur carène était notablement plus plate que les nôtres, nous dit César, afin qu'ils eussent moins à craindre les bas-fonds et le reflux; leurs poues étaient très relevées et leurs poupes de même, appropriées à la hauteur des vagues et à la violence des tempêtes... Le navire entier était en bois de chêne, pour résister à tous les chocs et à toutes les fatigues. Les traverses avaient un pied d'épaisseur et étaient assujetties par des chevilles de fer de la grosseur d'un pouce. Les ancres étaient retenues non par des cordes mais par des chaînes de fer. En guise de voiles, des peaux, minces et souples... Quand notre flotte se rencontrait avec de pareils vaisseaux, elle n'avait d'autre avantage que sa rapidité et l'élan de ses rames, tout

le reste étant en faveur des navires ennemis, mieux adaptés à la nature de cette mer et à ses tempêtes. En effet, nos éperons ne pouvaient rien contre eux, tant ils étaient solides. La hauteur de leur bord faisait que les traits ne les atteignaient pas aisément et qu'il était difficile de les harponner. Ajoutez à cela qu'en filant sous le vent, quand celui-ci devenait violent, il leur était plus facile de supporter les tempêtes, qu'ils pouvaient mouiller sur les bas-fonds sans craindre pour autant d'être mis à sec, enfin que si le reflux les laissait, ils n'avaient rien à craindre des rochers et des écueils: toutes choses qui constituaient pour nos vaisseaux un redoutable danger ».

Cette description, contrairement à ce que disent certains, montre en quoi César était devenu connaisseur des questions nautiques et ne s'était pas lancé dans la guerre des Vénètes à l'improviste (5) et sa remarquable précision nous permet de préjuger de ce qu'est le vaisseau vénète: un navire marchand, un « Ponto », avec quelques améliorations décisives qui en font sur une mer agitée est un remarquable « guerrier ». Nous suivons ici la thèse remarquable de Louis Kervran (5) qui a travaillé pendant trente ans sur les navires celtiques. D'où pouvait venir, nous dit Kervran, ces puissants vaisseaux vénètes chez un peuple continental comme les Cel-



Galère romaine du 1<sup>er</sup> siècle avant J.C. (Palestrina, Italie).



Galère romaine (trirème) et vaisseau vénète à l'échelle (doc. A. Guillerm).

tes sinon d'une influence extérieure (1100 avant Jésus-Christ, fondation de Gabès-Cadix; 56 avant Jésus-Christ, guerre des Vénètes), c'est l'influence punique des Phéniciens puis des Carthaginois. Nous savons déjà que *La Corogne* servait de frontière et de transit sur « la route de l'étain » entre Celtes et Puniques. En même temps qu'ils faisaient entrer l'Armorique dans ce circuit commercial décisif, les Puniques l'initiaient au seul type de navire adapté au transport océanique: le Ponto, le « vaisseau rond » qui restera, même en Méditerranée, le transport romain classique. Peu à peu les Vénètes acquièrent une telle maîtrise qu'ils prirent en mains eux-mêmes les liaisons commerciales à longue distance, et qu'il y eut ce partage d'influence à *La Corogne* ou à *Vigo*. Or, la description que nous fait César correspond trait pour trait aux plus récentes découvertes de l'archéologie sous-marine extérieure depuis 1000 ans dans ces parages. La « carène plate » est du type des deux vaisseaux romano-puniques du Grand-Conclu, fouillé par l'équipe Cousteau et reconstitué par F. Lallemand; il en est de même pour le bois de chêne du bordé. Quant à la proue et à la poupe relevées, si, malheureusement, l'archéologie ne nous restitue pas les hauts d'une épave, toute l'iconographie romaine le confirme et l'utilité en est évidente dans le tangage pour plonger dans les vagues ou pour éviter que les « déferlantes » — les lames de fond très courantes sur les côtes

bretonnes — n'emportent l'homme de barre et ne saccagent le pont. César montre aussi les seuls avantages des Romains: la vitesse, qui sert à fuir et non à combattre (car l'éperon des trirèmes est impuissant face à la solidité de ses coques), et l'autonomie des rames, c'est-à-dire la faculté de se déplacer sans le vent, dont nous verrons plus loin ce qu'il en fut. Nous apprenons d'autre part que la hauteur du bord empêche les traits ennemis de porter et que les Vénètes peuvent mettre beaucoup de « toile » par les plus grandes tempêtes. Nous avons donc affaire à un très gros vaisseau, de coque et de carène profondes quoique « plates », c'est-à-dire pouvant talonner les récifs avec un minimum de risque, à l'avant et à l'arrière relevés, tels les transports qu'on voit sur la colonne de Trajan! Alors César, nous dira-t-on, à leur vue n'aurait pas dû être si ému? Ce sont des marchands comme on en voit pacifiquement dans toute la Méditerranée. Oui, mais outre le fait que les Celtes les ont beaucoup perfectionnés — les chaînes de fer des ancres et les ancres elles-mêmes en fer (les Romains usaient d'ancres en bois) et les voiles de cuir, ce qui permettait de porter un maximum de toile sans qu'elles se déchirent — ces vaisseaux dans l'Atlantique pourvus d'un équipage d'élite, à la fois guerrier et marin, deviennent de redoutables machines de guerre. Nous le savions déjà en Méditerranée, le « Ponto », le cargo à deux mâts d'origine punique est très

maniabable pour son tonnage: en effet le mât avant incliné vers la proue est un mât de bouline dont la voile sert à gouverner plus qu'à porter grâce à cette poulaine et avec ses formes rondes, il vire donc aisément, ce qui n'a jamais été le cas des galères. Sa taille et sa solidité sont telles que, poussé par le vent, s'il « éperonnait » une galère, tout en étant dépourvu d'éperon, il la casserait en deux comme un fétu de paille! Naviguant malgré les récifs, à grande vitesse, sur une mer déchainée, il est difficile pour des galères de l'éperonner, tant elles sont de construction fragile.

Par contre l'archéologie nous a révélé tout à fait récemment quelle était la structure des navires celtiques. Au départ les Celtes — et pour cause vu leurs origines continentales — n'étaient pas marins. Tout ce que nous savons d'eux aux origines se ramène à la navigation lacustre (6) où ils se montrent meilleurs charpentiers qu'architectes et meilleurs constructeurs que navigateurs. Mais la fusion des traditions autochtones (post-mégalithiques) et des traditions méditerranéennes (puniques) va leur donner le type du grand bateau de commerce de l'Antiquité. Ce bateau, comme il ressort du texte de César, ils vont graduellement l'améliorer mais ils vont surtout y substituer, au niveau de la construction, une technique révolutionnaire que ni César, ni nous-mêmes il y a quelques années ne pouvions deviner. En effet, les navires de l'Antiquité classique



n'étaient pas conçus comme les nôtres mais selon la technique «coque d'abord» (shell first) avec insertion secondaire des couples pour éviter qu'ils ne se replient comme une feuille morte. Ils assemblaient donc la coque selon un système très complexe dit «à tenons et mortaises» puis on y insérait les varangues qui restaient en fait «indépendantes de la coque». Cela donnait une grande souplesse au navire mais aussi une relative fragilité. Mais comme cela nécessite beaucoup de main d'œuvre (servile), c'était le type «noble» de construction héritée des charpentiers égyptiens, la première marine du monde. Tout au contraire les Celtes ont inventé la construction «sur squelette»: on pose d'abord la quille, l'étrave et l'étambot, vient ensuite la pose d'une série de varangues, l'ensemble formant un couple. Sur la série de couples dressés, on plaque alors le bordage ou peau du navire, assujéti à la membrure par cloutage de fer. Le terme «peau du navire» est significatif. Les premiers navires celtes étaient des coracles qui nécessitaient donc la construction de la charpente avant celle de la coque. Ensuite quand on est passé au navire en bois, on n'a



L'équipement du légionnaire comprenait une épée (gladius), un bouclier (scutum) et un casque (galea).

pas changé de structure. Ainsi les navires celtiques étaient-ils incroyablement plus solides que les navires romains et les Celtes furent les véritables créateurs du bateau moderne. Cela, nous le savons par trois épaves de bateau de mer celtiques: le bateau de Bruges, celui de Londres et enfin le bateau de Guernesey (7); dans ces conditions les galères romaines avaient bien peu de chances d'éperonner un «Ponto» vénète sans s'éventrer elles-mêmes...

Quand elles s'approchent et tentent de le «bombarder» de leurs traits, il les domine de plusieurs mètres, donc ce sont les siens qui portent; quant à l'abordage proprement dit, comme il ne semble pas que des trirèmes puissent être munies du fameux «corbeau», dont se servirent les quinquérèmes de Rome contre Carthage, il est à peu près aussi difficile de les «harponner» avec des grappins que d'expédier un pilum sur son pont; les Romains ne sont pas des «pirates» pour se lancer à l'assaut d'un navire de haut bord en montant à la corde sous une grêle de traits; ce type de combat correspondrait bien peu à leur formation légionnaire!

Si nous parlons tant des Vénètes du Morbihan, c'est que, à travers leur incroyable pérennité, ce sont

eux qui firent entrer l'Armorique, puis après la Bretagne, en tant que grande civilisation maritime dans l'histoire. Et ce par César qui à la fois introduisit l'État chez eux et le signifie par écrit. Il faut ici en venir à J. Carcopino pour bien comprendre les «Commentaires» de César sur «La Guerre des Gaules»: «Pendant tout le temps qu'ont duré ses campagnes en Gaule, de 58 à 51 avant Jésus-Christ, César ne manque pas d'envoyer très régulièrement au Sénat le compte rendu de ses opérations. C'étaient des éphémérides, nous dirions aujourd'hui les feuillets de son journal de marche qui, transmis dans les formes aux sénateurs, étaient reproduits dans les **Acta** pour la plus grande gloire du rédacteur. Ces rapports que Salomon Reinach définit au cours de la deuxième guerre mondiale comme des «communiqués», César n'eut ensuite que le mal de les écheniller et de les coudre bout à bout pour achever, avec une surprenante rapidité, la composition de ses **Commentaires**» (8). Mais s'il en profite pour valoriser son rôle personnel, par contre César, quand il décrit tout ce que la technologie celtique a produit de mieux (héritière spirituelle (2) dans ces régions des civilisations mégalithiques), le fait avec une précision admirable.

En effet, s'ils n'ont pas introduit de nouvelles différenciations entre les classes chez les peuples du Morbihan, les Celtes ont perfectionné la division du travail entre l'agriculture



Centurion romain (M.C.R.).



Légionnaire romain (M.C.R.).

(1) In «Dac'homp sonj» n° 12.

(2) Barry Cunliffe, *L'Univers des Celtes*, Ed. du Fanal, Paris, 1981.

(3) Le «trésor» des Coriosolites caché après la défaite a été récemment retrouvé à Jersey.

(4) César fut capturé par les pirates à l'époque pompéienne et vécut des mois parmi eux comme captif. Puis, libéré, il monta une expédition pour les châtier; nul doute qu'il eut l'occasion dans ces conditions de s'intéresser de près, très jeune, à l'art naval.





Scène de bataille entre Romains et Celtes sur un sarcophage à Rome.

et l'industrie, division qui s'est manifestée par de réels succès, tant dans l'artisanat du cuir et du bois (tonneaux, attelages, herses, etc...) que dans celui du fer (les Celtes comme forgerons ne seront surpassés que par les Germains des Invasions au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère); la combinaison de ces trois techniques, bois-cuir-fer, est poussée à sa perfection dans la construction navale, par ceux qui n'étaient pas à l'origine des marins. Les Celtes vénétiques ont construit de grands «Pontos» de «10000 amphores», chefs-d'œuvre de charpentiers, comme seuls en possédaient à l'origine les Puniques et que les Romains imitèrent durant tout l'Empire, pour, notamment, ravitailler l'Urbs en blé.

Mais ces Pontos géants longs de plus de 35 mètres et larges d'une dizaine (9) que l'on trouve en Méditerranée, ils les améliorèrent. Pour les rendre navigables sur la mer atlantique, ils les munirent, nous l'avons vu, de voiles de cuir, alors que les voiles de lin se seraient déchirées au vent, et d'ancre et de chaînes de fer, alors que les anciens avaient des ancres de bois et des cordages: là aussi il fallait résister aux éléments déchaînés. Les navires vénètes bien gouvernés pourront changer leur destination pacifique pour une destination guerrière: ils peuvent, en effet, broyer avec leurs énormes coques les galères romaines ou encore grâce à leurs francs-bords élevés écraser leurs équipages et leurs rameurs sous leurs traits.

Et c'est effectivement cette pénible situation qui va se produire et

que César décrit en ces termes: «*Les nôtres, (nos navires) avec leurs éperons, n'avaient point de prise sur eux tant ils étaient solides et la hauteur de leur construction faisait que les traits n'y atteignaient pas facilement et, en même temps, qu'il était peu commode de les harponner avec nos grappins*» et plus loin: «*Ils savaient en effet que l'éperon était impuissant, et si l'on élevait des tours, les vaisseaux barbares les dominaient encore par la hauteur de leurs poupes, si bien que nos traits lancés d'en bas portaient mal...*» César nous indique ici clairement quel type de navires il opposa aux Vénètes, type que l'on peut aisément déduire de leur armement: éperons (deux fois cités), tours et grappins. En effet, d'après cela il ne peut s'agir que de galères de combat, impression qui est déjà confirmée par la phrase: «*il (César) recruta des équipes de rameurs dans la Province*». Or, nous le savons, les rameurs des galères antiques ou médiévales — jusqu'à l'introduction de l'esclavage dans les galères, par l'Ordre de Rhodes à l'Age classique — étaient composés non de forçats, selon la légende, mais «*d'équipes de rameurs*», spécialisés et soldés, à Rome des «*provinciaux*», des affranchis et aussi, comme à Athènes, des «*prolétaires*». Or, il n'existait que trois types de galères sous la République: la birème qui eut le plus de longévité, puisqu'elle survécut tout l'Empire sous le nom de Liburne, mais dont le rôle était plutôt la police des mers que la guerre proprement dite, la trirème issue direc-

tement de la Grèce qui ne survécut précisément à la République que dans la Manche et la Mer du Nord (dans la Classis Britannica basée à Boulogne) et la Quinquérème qui eut son heure de gloire lors des guerres puniques puis lors de la lutte d'Octave et d'Antoine.

La birème «classique» était un petit navire, poussé à son point de perfection par Demetrios Poliocète; selon Bjorn Landstrom (10), ses dimensions étaient de 20 m de long sur 2,6 m de large. La trirème, elle, était plus grande mais pas autant que la quinquérème; le navire punique de Marsala retrouvé par Honor Frost (11) qui est vraisemblablement de ce dernier type, a 36 mètres de long minimum sur 4,8 de large et comme les types antiques étaient très standardisés, il tiendrait donc dans les cales de Carthage. La birème avait 140 rameurs, la trirème 170, la quinquérème 270 et pouvait embarquer 120 soldats pour un bref laps de temps. Il est exclu que César ait construit une de ces énormes flottes de quinquérèmes que l'on vit durant les guerres puniques, durant la guerre entre Octave et Antoine. Les chantiers qu'il improvisa sur la Loire en Anjou et en Poitou sur la côte, ne lui auraient pas permis en quelques mois de construire une telle flotte, ni la «Province» fourni assez de rameurs, si l'on sait que Rome mit quatre ans, lors de la première guerre punique, en mobilisant les chantiers d'Ostie et de Tarente, à construire une armada de 200 quinquérèmes. Or, nous dit César, les Vénètes lui oppo-

sèrent 220 vaisseaux; comme il devait donc leur opposer raisonnablement un nombre égal de navires, il ne pouvait s'agir de quinquères. Cela nous est d'ailleurs confirmé par le récit de la bataille. Les vaisseaux vénètes apparaissent immenses et ceux de Rome des coques de noix. Or, avec des quinquères, l'effet eût été égal — il n'existait pas de voiliers à l'époque de plus de 35 à 40 mètres de long et au-delà ils eurent été impossibles à manœuvrer — d'autant que pour aborder les Vénètes, les Romains se seraient servis de l'arme typique de la quinquère depuis les guerres puniques: le « corbeau », sorte de passerelle d'abordage qui s'abat-tait et s'accrochait sur le pont ennemi laissant passer deux légionnaires de front et transformait ainsi le combat naval en combat terrestre, ce qui est bien romain et ce qui leur réussit admirablement contre les Carthaginois. Or, avec cette sorte de pont-levis, quand bien même les amures des vaisseaux Vénètes eussent été plus hautes que celles des Romains, elles auraient pu être escaladées aisément. Pas de quinquères donc dans la guerre des Vénètes. Il ne nous reste ainsi que la birème ou la trirème pour appréhender le type de vaisseau utilisé. Et là, nous ne pouvons nous fier qu'aux armements et à la tactique navale qui y correspond. César parle d'éperons et de grappins (il s'agit de grappins lancés à la main, *scopulis*, et non des « crocs » des corbeaux, *corvus*), ce matériel banal est commun aux deux types de navires; mais il est fait allusion plus loin à des tours qu'on aurait pu ériger sur le pont des vaisseaux romains pour tenter, en vain, de dominer les Vénètes. La tour de combat sur les galères, ancêtres de nos « châteaux » ou « gaillards » sur les vaisseaux, date de l'époque hellénistique. Par son poids relatif elle semble ne s'adapter qu'à la quinquère ou à la trirème. De même dans ses campagnes antérieures en Bretagne, César parle de l'effet de

son artillerie — il s'agit de catapultes ou de balistes — que César fait agir de ses navires de guerre placés aux ailes de sa flotte de débarquement. Or, il s'agit probablement de la même flotte que celle qui a vaincu les Vénètes. La catapulte, comme la tour, nécessite des vaisseaux d'au moins la taille d'une trirème. Il n'est pas inconcevable que sur les chantiers de la Loire et du Poitou avec l'excellente main-d'œuvre des charpentiers locaux et avec des ingénieurs romains — qui ont dû venir en même temps que les rameurs de la Province — César ait pu faire construire en quelques mois environ 200 trirèmes.

La concentration entre les escadres de la Loire et du Poitou a dû se faire dans l'estuaire de la Loire; sitôt faite la concentration de la flotte, « les sentinelles gauloises placées sur tous les points dominants du littoral vénétique la signalèrent dans leurs capitales; aussitôt la flotte vénète sortant du port où elle s'abritait, c'est-à-dire du Golfe du Morbihan, forte, selon César, de 220 voiles ou environ, courut sur la flotte romaine encore au mouillage et se mit devant elle en ligne de bataille » (12).

Donc il semble que la flotte césarienne doit être broyée, écrasée par la flotte vénétique. Or, il n'en sera rien. On connaît en effet la suite. Les Romains avaient muni leurs vaisseaux d'une nouvelle machine destinée à combattre les navires à voiles, une longue faux emmanchée et pivotante. Il leur suffisait de pouvoir approcher d'assez près l'ennemi pour trancher les cordages de ses voiles et l'immobiliser. Là, les versions des historiens sur l'événement divergent. Pour Dion Cassius, écrivant plus d'un siècle après (13), le vent tomba, ce qui permit aux galères romaines de manœuvrer et avec leurs « machines » d'immobiliser définitivement les Vénètes; pour César, les Romains commencèrent d'abord par couper les bas des voiles puis, parachevant la défaite des Vénètes, la chute du vent inter-

dit aux rescapés de s'enfuir. Le grand historien de la Bretagne, Arthur de La Borderie, a donné raison à Dion Cassius faisant observer que, seule l'absence du vent aurait pu permettre aux galères d'approcher les vaisseaux et de trancher leurs cordages; en outre, nous dit La Borderie, Dion Cassius qui écrit après l'événement est « objectif »; César, lui, a composé la *Guerre des Gaulles*, nous l'avons vu, comme un outil de propagande, il avait donc intérêt à y vaincre les Vénètes sans l'aide du vent mais pour ne pas mentir grossièrement, il s'est contenté d'opérer un déplacement « freudien » dans le discours, ce vent « divin » est bien tombé mais *post festum*. En fait ce détail n'est pas important, l'important c'est que la victoire césarienne fut la victoire décisive sur l'océan du bateau long (galère) sur le bateau rond (vaisseau), de la rame sur la voile. Suprématie qui va s'étendre de l'an 56 avant Jésus-Christ à l'an 1588 de notre ère, lors de la défaite de l'Armada, où les galéasses espagnoles ne servirent à rien de probant. Pendant plus de seize siècles donc, la rame va dominer la voile, y compris sur son élément, l'océan et à fortiori dans la Méditerranée. Le navire de l'invasion saxonne que l'on a retrouvé dans les marais de Hydam, ne porte pas de mât visible; le drakkar viking, pourtant meilleur marcheur à la voile, va au combat à la rame.

Mais cette victoire eut aussi une seconde conséquence. La création de la seule escadre opérationnelle et permanente durant l'Empire Romain: la *Classis Britannica Romana*. Pendant plus de quatre siècles, la *Classis Britannica*, avec sa centaine de trirèmes, va maintenir la « pax romana » dans les mers du nord. Conquérir la (Grande) Bretagne, dernier bastion celtique, entreprise qui durera un siècle, des premiers raids de César à Agricola, soumettre l'actuelle Hollande — à l'époque un fouillis d'îlots —, remonter le cours de l'Elbe (sans suc-

(5) Louis Kervran, *Saint Brandan*, Ed. Robert Laffont, Paris, 1978.

(6) *Archéologie*, n° 118, mai 78, B. Arnold: « Les barques celtiques des lacs suisses Bevain et Yverdon ».

(7) Cf. le Symposium d'Athènes déjà cité; interventions de J. M. Gassend (CNRS) et de Peter Marsden (Museum of London).

(8) Jérôme Carcopino, *Profilis de conquérants*, Flammarion, Paris, 1961, p. 347.

(9) L'épave de la Madrague de Giens de

Pomey et Joncheray confirme ces dimensions exceptionnelles; elle est en outre munie d'une guibre de proue (que les Celtes ne possédaient pas?).

(10) Bjorn Landstrom, *Bateaux*, Ed. du Compas, Paris, 1963.

(11) Honor Frost, *La nave punica di Marsala*, Accademia dei Lincei, Rome, 1981.

(12) Cf. La Borderie, *Histoire de la Bretagne*, Rennes, 1891.

(13) Né l'an 155, écrivait vers 220-230 après Jésus-Christ.

(14) On retrouve ce sigle par dizaines sur des stocks de tuiles dans les fouilles du Boulogne gallo-romain.

(15) Lieu présumé d'où César observe la bataille (voir à ce propos l'article d'Emmanuel déjà cité).

(16) Cf. Philip Banbury, op. cit., chap. 10, « Jules César et les côtes de la Manche », notamment p. 152 et suivantes.



cès à cause de l'échec ultérieur de Varus) et enfin, par sa présence, garder la province bretonne des Pictes et des Scots d'une part, des Saxons de l'autre, telle fut la mission historique de la CLBR pour l'appeler par l'abréviation qu'elle se donnait (14). Quand, au IV<sup>e</sup> siècle, l'Empire délaissera sa flotte, la Bretagne sera ouverte aux Pictes et aux Scots et, en 406, ses côtes est seront submergées par l'invasion saxonne après le rappel des légions.

On a voulu dater d'une période ultérieure à la guerre des Vénètes la fondation de la *Classis Britannica*, réduisant ainsi les galères de la bataille d'Arzon (15) à des gabarres de la Loire ou des marais poitevins empruntés ou copiées par César à ses alliés d'alors (16). En fait, les Vénètes ont bien eu leur grande bataille navale, aussi grandiose qu'Actium ou Trafalgar et de surcroît plus tragique car, nous dit César: «Ce n'est qu'un bien petit nombre d'entre eux qui purent à la faveur de la nuit regagner la terre. Le combat avait duré depuis la 4<sup>e</sup> heure du jour environ jusqu'au cou-


cher du soleil. Cette bataille mit fin à la guerre des Vénètes: car tous les hommes jeunes et même tous les hommes d'âge mûr, distingués par leur rang ou par leur sagesse, étaient réunis là et ils avaient rassemblé sur ce seul point tout ce qu'ils avaient de vaisseaux. Et cette perte ne laissait aux autres nul moyen de se replier ou de défendre leurs places. Aussi se rendirent-ils corps et biens à César. César décida de faire un exemple sévère, qui apprit aux barbares à mieux respecter à l'avenir le droit des ambassadeurs. Il fit donc mourir tout le Sénat et vendit le reste à l'encan». (César, *Commentaires*, Livre 3, XV et XVI).

Et de fait, lorsqu'il s'agit ultérieurement de lever une armée de secours de toute la Gaule pour délivrer Vercingétorix bloqué dans Alésia, si la confédération armoricaine — du pays de Caux au Finistère — fournit 20000 hommes, ni les Vénètes, ni les Namnètes ne purent fournir de contingent.

Mais César se vante lorsqu'il prétend s'être livré à un véritable géno-

cide sur les Vénètes. Il ne faut pas conclure en effet que tous périrent sans exception: «un petit nombre» réussit à s'échapper et à gagner la côte et César dut investir les forteresses qui sans l'appui de la flotte étaient intenables. Il est donc plausible que les fugitifs se réfugièrent vers l'intérieur, toujours plus vers le nord, à travers la grande forêt centrale — la forêt amie des Celtes — pour atteindre l'autre côté, chez les Osimes et les Coriosolites. C'est ainsi que Louis Kervran prétend que les Vénètes fugitifs auraient pu fonder, sur la côte nord, Alet (face à Saint-Malo) et Le Yaudet (à l'embouchure de la rivière de Lannion). En effet les sites d'Alet et du Yaudet constituent deux curiosités archéologiques et de première importance.

**ALAIN GUILLERM** est chercheur au CNRS, docteur ès lettres, auteur de *La Pierre et le vent, Fortifications et Marine en Occident* aux Editions Arthaud, préfacé par Fernand Braudel. A en préparation un ouvrage sur la marine antique.



**KELAOUENN**  
magazine télématique  
bilingue

- Infos culturelles, audio-visuel
- Vie associative
- Spectacles de la semaine
- Les dernières parutions en Bretagne
- Institut Culturel de Bretagne
- Jeux



**Eau et Rivières de Bretagne**  
Maison des Associations  
Cité Allende  
Rue Colbert  
56100 LORIENT  
Tél. 84.88.95

Depuis 17 ans, chaque mois dans toute la Bretagne, on lit

**armor** magazine

Directeur-redacteur en chef:  
**YANN POILVET**  
le franc-tireur de la presse bretonne.

Des faits, des commentaires en toute indépendance sur la vie politique, économique et culturelle des cinq départements

Le numéro: 10 F  
Abonnement d'un an: 104 F  
BP 123, 22404 LAMBALLE Cedex  
Tél. (16) 96 31 20 37 +



# Un héros de l'indépendance bretonne : Michel Marion

par Michel Tréanton

Bien qu'une rue de Quimper porte aujourd'hui son nom, Michel Marion reste un inconnu pour l'immense majorité des Bretons, y compris les habitants de Nantes, la ville au secours de laquelle il s'est porté voici cinq siècles et où il est mort héroïquement. Son nom mériterait pourtant bien d'être donné à des rues dans beaucoup de communes de Bretagne, son histoire d'être enseignée dans les écoles des cinq départements. Aujourd'hui comme hier, Michel Marion reste un exemple de courage et de dévouement à la Bretagne.

On connaît en fait assez peu de choses sur les origines et sur la vie de ce Quimpérois et il a fallu beaucoup d'imagination au Comte de Saint-Jean (pseudonyme de Mme Eugène Riom, née Adine Broband) pour écrire un roman de 270 pages: *Michel Marion, épisode de la guerre de l'indépendance bretonne*, publié chez E. Dentu à Paris en 1879.

C'est grâce à une lettre de la main d'Anne de Bretagne, transcrite et publiée au siècle dernier par Arthur de La Borderie, que l'on a découvert l'existence de Michel Marion et son histoire héroïque. Cette lettre dont on trouvera le texte ci-contre, a été écrite le 11 décembre 1490 à Rennes. Elle est conservée aux Archives Départementales de Loire-Atlantique à Nantes, au registre de la chancellerie de Bretagne, anciennement coté XI.c LXIX, dont elle occupe les fol. 89, 90 et 91.

Résumons brièvement les faits : à la fin du mois de mai 1487, une puissante armée française (forte de 15000 hommes) franchit la frontière franco-bretonne et pénétra sur le sol breton. Elle occupa sans difficulté Ancenis, Châteaubriant, La Guerche et Redon puis Vannes (qui capitula le 5 juin). Le souverain breton, le duc

François II, regagna la capitale de l'État breton, Nantes, devant laquelle les troupes françaises mirent le siège le 19 juin. Ce siège allait durer plusieurs semaines et faire plusieurs centaines de morts.

La situation de la Bretagne était particulièrement critique du fait de la trahison de la plupart des grandes familles bretonnes. Dès le début de l'invasion française, le vicomte de Redon, le sire de Rieux, les barons d'Avaugour, de Pont-l'Abbé et de Rostrenen ainsi que beaucoup d'autres encore s'étaient portés à la rencontre de l'armée ennemie et lui avaient livré de nombreuses places. Le patriotisme breton était en revanche très fort dans le peuple, la bourgeoisie, le clergé et la petite noblesse, qui restèrent fidèles jusqu'au bout à la cause de l'indépendance bretonne.

Michel Marion semble avoir acquis une certaine richesse dans le commerce maritime. Il aurait pris en 1483 la ferme des impôts et domaines de Cornouaille, ferme qui lui fut renouvelée en 1486 pour trois ans. Alors que la haute noblesse de Cornouaille choisissait le chemin de la trahison, Michel Marion, lui, continua d'obéir à son duc et lorsqu'il apprit que l'ar-

mée ennemie assiégeait la capitale bretonne, il arma en guerre un de ses navires de commerce, recruta et arma à ses frais une troupe de cent vingt hommes résolus et alla s'embarquer avec eux. Le navire remonta la Loire et parvint à gagner la ville assiégée. Dès lors les Cornouaillais prirent une part très active aux combats et aux sorties contre les Français. Beaucoup de ces Cornouaillais furent tués, dont Michel Marion lui-même, atteint d'une décharge d'arquebuse devant la Prairie de Biesse.

Il laissait une orpheline ruinée, Jehanne, dont le duc François II prit soin et qu'il maria à l'un des secrétaires de la cour, François Le Saux. Trois ans après le drame, la duchesse Anne lui fit remise d'une somme considérable due par son père, sur sa ferme, au trésor ducal. C'est cette lettre de remise de dette que l'on trouvera ci-dessous.

Grâce à l'héroïsme de Michel Marion et de beaucoup d'autres, les Français commencèrent à lever leur camp le 4 août et dès le 6, il ne restait plus un seul soldat français autour de Nantes. L'année suivante, la Bretagne allait malheureusement succomber sous le nombre et subir une effroyable défaite...

« **A**NNE, par la grace de Dieu, duchesse de Bretagne etc... salut. Savoir faisons que de la part de nostre bien amé et féal secrétaire Francoys Le Saux, l'un des gens de noz comptes et de Jehanne Marion sa femme, fille et seulle heritiere de deffunct Michel Marion, nous a esté et à mondit seigneur (le duc François II), en son temps, en supliant exposé et remonstré que ledict deffunct Michel Marion print la ferme du debvoir de billot et apeticement ordonné par mondit seigneur et pere, estre levé sur les vins, cidres et aultres breuvaiges venduz et distribuez par minu et destail en l'evesché de Cornouaille, pour et en l'an 1483...

« Aussi nous ont exposé que, combien que naguères, du vivant de mondit seigneur et au commencement de la présente guerre, plusieurs de noz feaulx et subgitz de nostre pays et duché, et mesmement entre autres dudict diocèse de Cornouaille, nous eussent esté et feussent desobeissents et alliez des Francoys noz ennemys et adversaires à l'encontre de nous et que le dict deffunct (Michel Marion) euct esté, tant par prieres, requestes, faulx donné entendre, que par menace de perdre ses biens, le tuer et oultraiger, sollicité et persuadé de tenir leur parti contre nous, ce nonobstant, comme nostre vroy et loyal subgiet, et obbeissant aux mandementz et vouloir de mondict seigneur, s'estoit toujours trouvé et randu à toutes les monstres, mandées et assemblées de

guerre où requis estoit, en bon et deu habillement tant de monteure que aultrement, sellon sa faculté et puissance. Et néantmoins toutes menaces et plusieurs entreprises faictes et conspirées contre lui par nosdiz malveillans de le prandre et oultraiger à cause de ce, se faire le peussent, encore voyant et sachant que mondict seigneur et nous estions, lors et au temps que devoit vacquer et entendre à l'esligement et cueillette desdiz deniers de nosdictes fermes et receptes, assiegez par nosdiz adversaires les Francoys et leursdiz alliez en notre ville de Nantes, et que nulz de nozdiz subgetz et queque soit bien peu de nostredit pais de Cornouaille n'osoient se demonstrier de nostre part, obbeir aux mandementz de mondit seigneur, ne venir à nostre aide, pour crainte des alliez de nosdiz malveillans et adversaires, ledict deffunct, vivant en cuttes et en recellées chés ses amys, lessant et cessant pour le bien de mondit seigneur et de nous touz aultres ses affaires particulieres, avoit faict amas de gens, mis sus et avitaillé ung sien navire de guerre, garny de touz vivres, canons, harnoys et aultres choses necessaires, et équipé de cent à six vingtz compagnons, et queque soit de grant nombre de bons corps bien en point et disposez de servir, et iceux assemblez oudit lieu de Kempercorentin à son de trompe et banniere desployée, les avoit conduictz et faict chargez, maulgré nozdiz adversaires et neantmoins plusieurs destourbiens sur ce lui faictz et pourchassez, et menez jusques audit lieu de

Nantes, durant le siège, pendant le temps de deux ou troys moys, et queque ce soit grant espace de temps, tenuz à ses propres coustz et despans, sans pour ce avoir eu de mondit seigneur ne de nous aucune ordonnance, fors seulement trante livres que eust oudit lieu de Nantes; et à ce faire avoir employé tout son bien et ce que avoit eu et esligé des deniers de nosdictes receptes. Et oultre, avoit emprunté et prins, tant pour lesdictes vivres, harnoys et acreue de habillementz que argent contant, de plusieurs personnes, grant nombre de finances, et par ce et aultrement, vendu et aliéné grant partie de ses heritaiges, et soi constitué en grande debte à plusieurs personnes privées: ouquel lieu de Nantes, chargé desdictes debtes, après y avoir servi continuellement, et s'estre aventuré en plusieurs sailles, escarmouches, rencontres et assaulx, tant à Barbin et au belouard Saint Pierre, à la praerie de la Magdalaine que ailleurs, finablement il et plusieurs de sesdiz compagnons moururent et demourèrent en nostre service; et de par avant y avoit esté ledit navire brisé, et le maistre d'icelui tué de traict de pouldre devant Bieze, et par ce moyen harnoys, canons, habillementz et ce que ledict deffunct y avoit de biens, perdu... (Suit le dispositif, contenant remise aux héritiers de Marion de ce que le trésor ducal aurait pu leur réclamer).

... Donné en nostre ville de Rennes, le ouictiesme jour de decembre l'an 1490. Ainsi signé, ANNE ».



## ar Soner

ar Soner



BODADeg AR SONERION  
ASSEMBLÉE DES SONNEURS DE BRETAGNE

UNE MUSIQUE POUR LA BRETAGNE  
D'AUJOURD'HUI

Tous les deux mois : vie des bagadoù,  
articles sur les musiques bretonne et celtique,  
partitions, interviews, disques...

Abonnements pour un an :  
France : 80 Fr.  
Etranger : 120 Fr.  
Abonnement de soutien : 100 Fr.  
C.C.P. Rennes 331 48 C

« Ar Soner »  
13, rue Louis de Montcalm  
29000 QUIMPER  
Tél. 98.95.76.13

## BREIZH

Kelaouenn Sevenadur Breizh  
Magazine de la Culture Bretonne.

à Jean Guého  
Le Pradi  
Trédion  
56250 Elven

Abonnement (1 an - 10 numéros):  
80,00 francs

## Lisez AL LIAMM

Direction : Ronan Huon - Revue culturelle en breton, 41<sup>e</sup> année  
Abonnement : 120 F - P. Le Bihan, 16, rue des Fours à Chaux,  
35400 Saint-Malo - C.C.P. 16720 W Rennes

EDITIONS AL LIAMM

85 titres disponibles, catalogue sur demande :  
R. Huon, 2, venelle Poulbriquen, 29200 BREST

## AL LANV

Kelaouenn sokialour breizhek  
Politikerezh, etrevroadel,  
stourmadoù ar vro,  
sevenadur, bandennoù treset.

Kourmanant bloaz : 70 lur  
Skozell : 100 hur

8, straed Ile de Batz  
29000 KEMPER



# Yann Goas/Juan Guas

## un Breton, architecte des Rois Catholiques

par Bernard Le Nail

Une origine bretonne qui ne fait plus de doute. Dans le numéro 18 de *Dalchomp Soñj*, un lecteur demandait si Juan Guas, sculpteur et architecte signalé à Tolède entre 1453 et 1496 était bien d'origine bretonne comme le signalait un guide touristique de cette ville de Nouvelle-Castille. On pouvait se poser la question car ce nom était jusqu'ici totalement inconnu en Bretagne. Dans le numéro 19, les lecteurs de *Dalc'homp Soñj* ont pu découvrir quelques éléments de la vie et de l'œuvre de cet artiste espagnol tels qu'ils figurent dans la notice que lui consacre la dernière édition du dictionnaire de Bénézit.

En Espagne, Juan Guas n'est pas un inconnu, il est même considéré comme l'un des plus grands architectes de son temps et il n'y a pas d'ouvrage consacré à l'art gothique espagnol qui ne cite son nom. Même dans des ouvrages touristiques en français comme le « Guide Bleu » (Hachette) ou le « Guide Vert » (Michelin) d'Espagne, son nom revient une bonne dizaine de fois. En Espagne c'est d'ailleurs un artiste qui a effectué une « remontée » importante depuis une trentaine d'années. Son rôle avait été largement sous-estimé dans les siècles passés mais divers travaux sont venus depuis le début du siècle révéler l'importance majeure de son œuvre.

Beaucoup de documents le concernant dorment sans doute encore dans les archives espagnoles et l'étude stylistique d'œuvres qui ne sont pas signées pour la plupart, pourrait aussi réserver bien des surprises. Il se pourrait bien que de nouvelles découvertes restent à faire concernant la vie et l'œuvre de Juan Guas.

Le personnage en tout cas a bel et bien existé. On possède son contrat de mariage, son testament, de nombreux autres documents le concer-

nant et même son portrait. On demeure confondu devant une telle quantité de documents. Aucun artiste travaillant en Bretagne à la même époque n'a laissé autant de traces derrière lui. Il faut dire que Juan Guas a atteint le faite de la gloire et des honneurs dans un pays en pleine expansion qui allait bientôt devenir une très grande puissance, alors que la Bretagne au même moment cessait d'exister comme État souverain pour n'être plus désormais qu'une province délaissée.

La grande question posée était celle de l'origine de Juan Guas. Si l'on consulte les dictionnaires et les encyclopédies, on lui trouve tantôt une origine flamande, tantôt une origine française (et même lyonnaise), tantôt une origine bretonne. C'est cette dernière thèse qui s'est imposée, définitivement semble-t-il, depuis une trentaine d'années en Espagne mais certains ouvrages, en France notamment, continuent de reproduire les versions plus anciennes de ses origines.

Les raisons de ces fluctuations sont extrêmement simples. Les noms de Juan Guas et de Pedro Guas, son

père, apparaissent pour la première fois à Tolède dans un manuscrit de la cathédrale contenant les comptes du chantier de la cathédrale en 1453. Ce chantier était dirigé par un Flamand nommé (en castillan) Hanequin de Bruselas (Hennequin de Bruxelles) ou encore Anequin de Egas et dont le nom d'origine était Jan van der Eycken. Cet architecte bruxellois qui avait travaillé précédemment à la construction de l'hôtel de ville de Louvain, en Flandres, venait d'arriver avec toute une équipe d'ouvriers et artisans étrangers comme lui. À défaut d'autres indications, les historiens supposèrent donc que les Guas devaient être d'origine flamande et que leur nom était une déformation du mot flamand *was*.

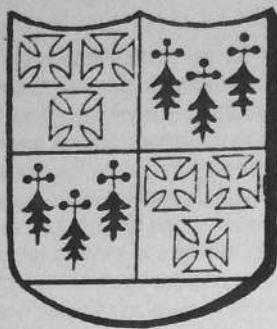
Mais, en 1915, l'historien espagnol Cotarelo retrouva aux Archives Historiques Nationales à Madrid le testament de Juan Guas, établi à Tolède le 11 octobre 1490, et il le publia dans le bulletin de l'Académie Royale Espagnole. Dans ce testament, Juan Guas donnait le nom de ses parents : Pedro (Pierre) Guas et Brigida (Brigitte) Tastes ou Taster, originaires comme lui de Léon, dans le Royaume de France. Les historiens estimèrent

dès lors qu'il devait s'agir de Lyon et c'est cette origine qui est donnée dans de nombreux ouvrages, y compris en France dans des ouvrages de publication récente.

Certains ont aussi évoqué la possibilité que la ville d'origine des Guas soit Laon (dans l'actuel département de l'Aisne, proche des Flandres).

Cette hypothèse n'était cependant guère satisfaisante et elle devait être remise en cause trente ans plus tard par l'un des plus grands historiens d'art de l'Espagne contemporaine, José Maria de Azcarate, qui a consacré beaucoup de travaux à la vie et à l'œuvre de Juan Guas et qui fait partie de l'Académie royale des Beaux-Arts de San-Fernando, la grande académie des beaux-arts espagnole.

Dans un petit article intitulé « Sobre el origen de Juan Guas » (Sur l'origine de Juan Guas) publié en 1950 dans la revue « *Archivo Español de Arte* », il a définitivement établi que Juan Guas était originaire de Saint-Pol-de-Léon en Bretagne. Son testament précisait bien Léon et non pas



*Blason de Juan Guas tel qu'il apparaît dans sa chapelle funéraire.*

Lyon. On ne voyait pas comment un artiste originaire de Lyon, compte tenu de l'architecture de cette ville à cette époque, aurait pu être si profondément imprégné de l'art gothique flamboyant (alors que la Bretagne, elle, connaissait à cette époque des relations intenses avec la Flandre, tant sur le plan artistique que commercial). Enfin, le blason de Juan Guas dans sa chapelle funéraire de l'église San Justo à Tolède comporte deux quartiers d'hermines, un motif héraldique très « breton » au XV<sup>e</sup> siècle. On pourrait ajouter qu'il n'existe pas de nom de famille ressemblant de près ou de loin à Guas dans la région lyonnaise (ni à Laon) alors

que Goas ou Le Goas est un nom toujours très répandu en Basse-Bretagne. On trouve encore des Goas actuellement à Saint-Pol-de-Léon, qui sont peut-être de très lointains cousins de l'architecte de Tolède. D'autres indices sont venus renforcer encore cette thèse et il est maintenant pratiquement certain que les Guas venaient bien de Saint-Pol-de-Léon.

Il est temps que les Bretons découvrent l'histoire de ce personnage hors du commun dont la vie paraît un véritable roman.

### Une ascension sociale étonnante

C'est donc dans la capitale épiscopale du Léon que naît, probablement entre 1430 et 1433, Yann ou Jean Goas, fils de Pierre Goas et de Brigitte Taster. Son père est tailleur de pierre et le restera toute sa vie. Les tailleurs de pierre devaient être alors très nombreux en Bretagne. Partout, on construisait des chapelles, des églises et des cathédrales. Sous le règne des ducs Jean V (1399-1442), François I<sup>er</sup> (1442-1450), Pierre II (1450-1457) et Arthur I<sup>er</sup> (1457-1458), la Bretagne connut une longue période de paix et de prospérité.

*Ségovie, couvent de Santa Cruz, élément du portail de l'église attribué à Juan Guas (D.R.).*



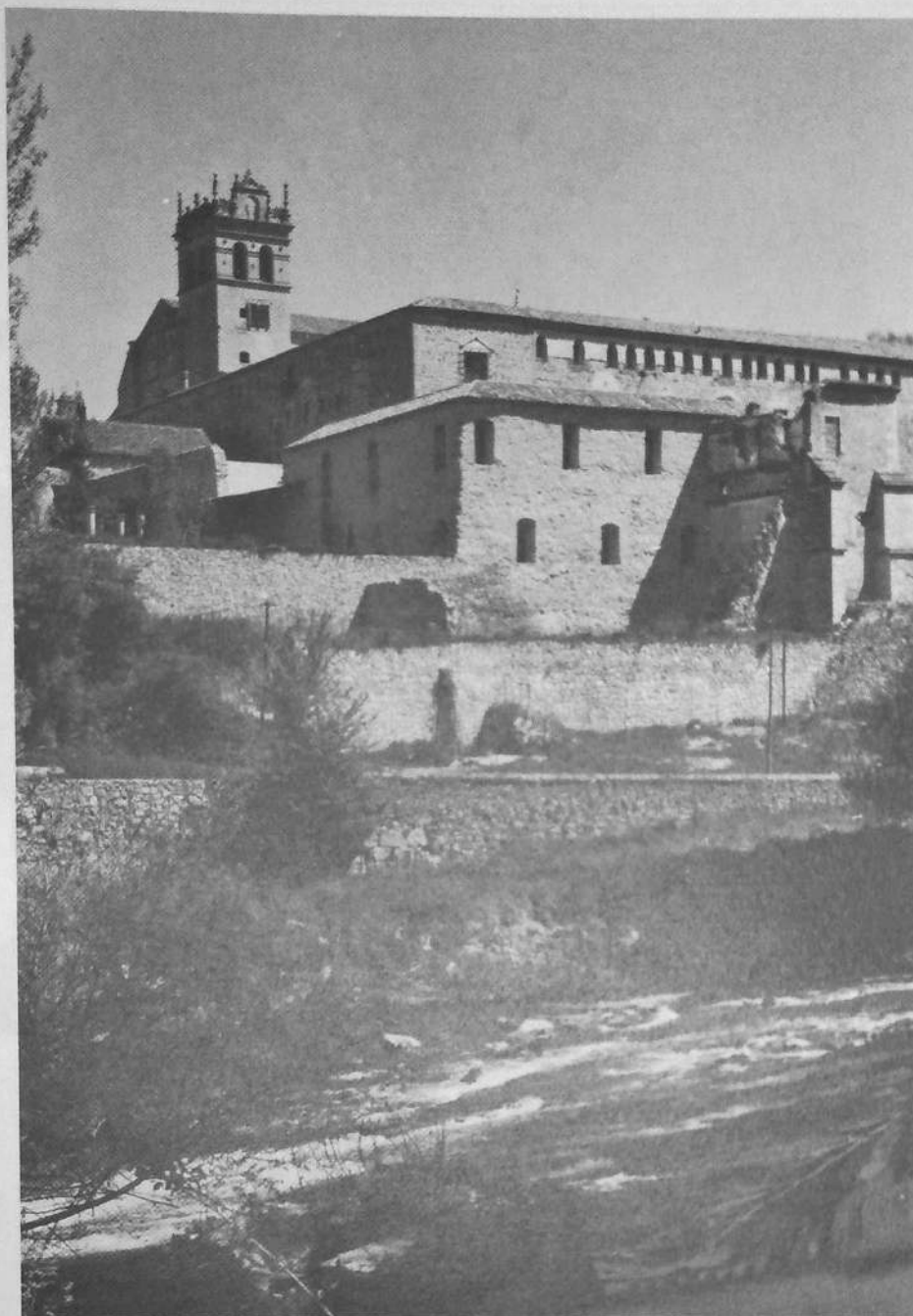


A Saint-Pol-de-Léon même, le travail ne devait pas manquer dans les années 1430. En mai 1375, les Anglais avaient, au cours d'un raid, incendié la chapelle du Kreisker et l'église cathédrale elle-même était en ruines au début du XV<sup>e</sup> siècle. En 1431, l'évêque Jean Validire (1429-1452) obtint du duc Jean V la somme de 12000 livres pour reconstruire en partie la cathédrale du Léon. Le carré du transept fut construit de 1436 à 1439 et le chœur de 1439 à 1472, sous l'épiscopat de Guillaume Ferron. Quand à la chapelle du Kreisker, le carré du transept porte les armes de l'évêque Jean Prigent (1436-1439) et le reste fut édifié dans le second quart du XV<sup>e</sup> siècle. C'est donc très probablement sur ces chantiers que le futur Juan Guas dut apprendre le métier de tailleur de pierre auprès de son père et d'autres compagnons.

On ne sait pas à quelle date les Guas arrivèrent à Tolède, sans doute au début des années 1450, mais ils durent y arriver en famille car il est question dans certains documents d'un Bonifacio Guas et d'un Enrique Guas, sans doute des frères de Juan. Des Bretons de Saint-Pol-de-Léon ne pouvaient être que bretonnants mais ils durent sans doute apprendre très vite le castillan. La présence d'ouvriers étrangers sur un grand chantier comme celui de la cathédrale de Tolède n'avait rien d'étonnant. Les artisans et les artistes circulaient beaucoup dans l'Europe médiévale et la Castille, alors en pleine expansion économique et démographique, offrait des perspectives intéressantes. Allemands, Flamands, Français, Bourguignons et Bretons notamment, étaient nombreux sur les chantiers de la péninsule. L'histoire a retenu par exemple les noms de Juan Aleman (Jean l'Allemand), Juan de Colonia (Jean de Cologne), Enrique de Arfe (Heinrich von Harff), Diego Copin de Holanda sans oublier le fameux sculpteur breton Lorenzo Mercadante, à Séville...\*

Mentionné comme compagnon en 1453, Juan Guas apparaît à nouveau dans les archives cinq ans plus tard, en 1458, toujours sur le même chantier, mais cette fois avec le titre de maître de la taille des pierres et déjà un revenu de dix-huit maravédís par jour.

L'année suivante, le 28 février 1459, il épouse Marina Alvarez, fille du bachelier Juan Martinez, à Torrijos, à



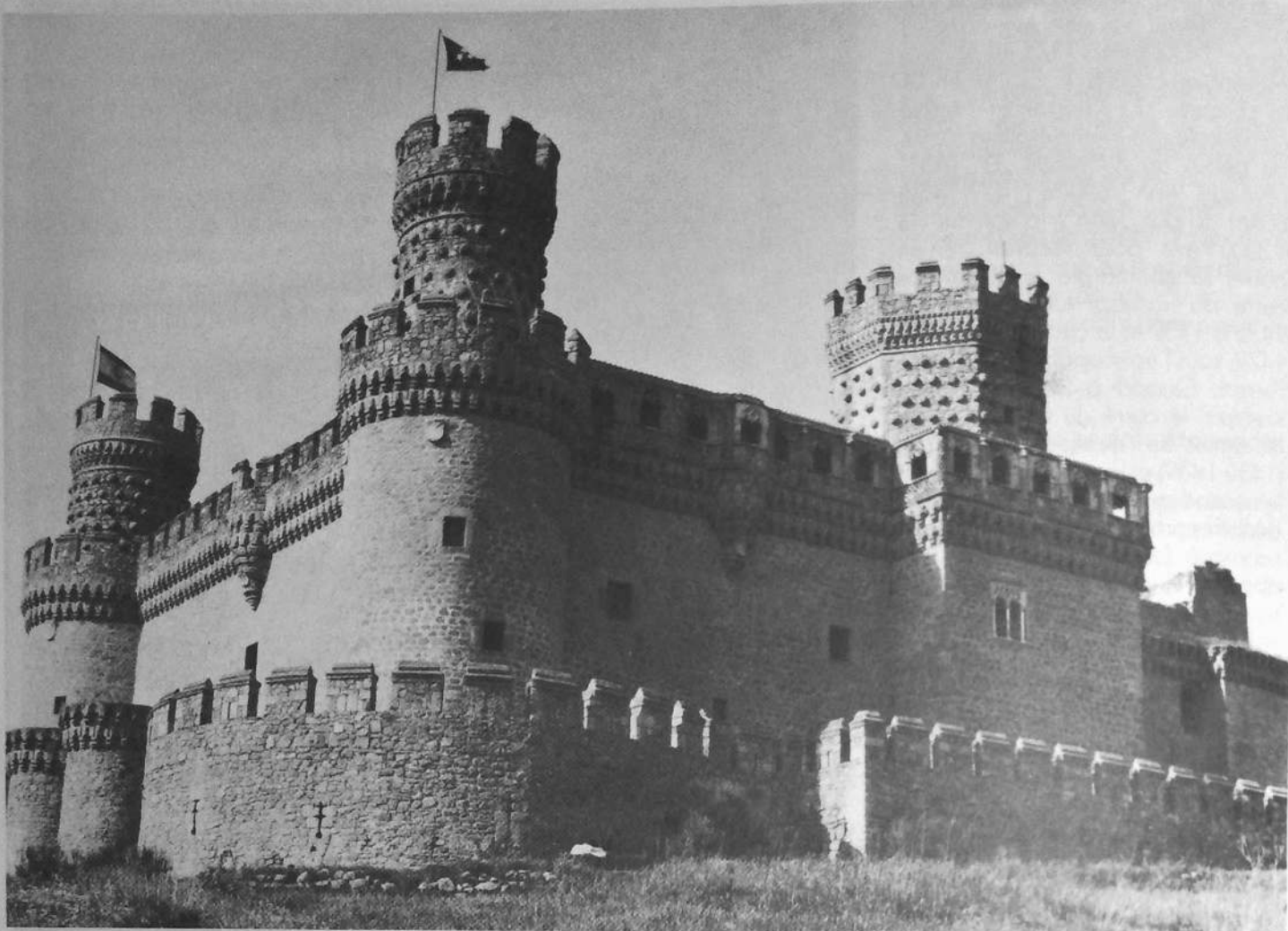
*Ségovie, monastère du Parral (occupé par les Franciscains) (D.R.).*

29 kilomètres au nord-ouest de Tolède, et son contrat de mariage nous apprend qu'il possède déjà 1000 florins d'or (50000 maravédís) et également une propriété à Manzabroz, petit village situé à cinq kilomètres à l'est de Sonseca à vingt-cinq kilomètres au sud de Tolède. Le petit ouvrier immigré est devenu déjà un personnage en vue. On ne sait pas grand chose de sa belle-famille si ce n'est que la sœur de sa femme, Maria, épousa un juif, Juan Alfonso Alhendino, dont elle eut un fils, Anton de Toledo (Antoine de Tolède) qui se convertit au catholicisme et fut un des personnages les plus importants de son temps, sur le plan social, à Tolède.

Juan Guas n'est pas désireux de limiter le champ de ses activités à la

seule ville de Tolède. De 1461 à 1463, il travaille à Avila (située à cent quarante kilomètres au nord-ouest de Tolède, à 1131 m d'altitude) sur le chantier du portail principal de la cathédrale. Un archivolt et deux statues de cette cathédrale sont de sa main ainsi, peut-être, que d'autres éléments de la cathédrale datant de cette période. Que fait-il au cours des années qui suivent? On ne le sait pas avec précision mais ce qui est certain, c'est qu'il consacre à nouveau une partie au moins des années soixante au chantier de la cathédrale de Tolède, toujours dirigé par le Flamand Jan van der Eycken/Hanequin de Bruxelles. Son nom apparaît dans des documents concernant ce chantier en 1461, 1466 et 1469. Sa réputation doit déjà être

\* Voir Dalc'homp Soñj n° 15



Château de Manzanares el Real transformé par Juan Guas à partir de 1475 (D.R.).

grande car, en 1471, il est nommé grand maître du chantier de la cathédrale de cette ville. Il dirige le changement du portail principal qui est déplacé sur le bras nord du transept et il réalise un autre portail dont on n'a conservé que la partie interne.

Mais c'est l'année suivante que va se présenter la chance de sa vie. Le 29 janvier 1472, il rencontre la princesse Isabelle, dans des conditions qui restent mystérieuses. On connaît seulement la date de cette rencontre mais on ignore ce qui y fut dit. Quatre ans plus tard, Juan Guas sera nommé *maestro mayor de las obras de los Reyes* (grand maître des chantiers royaux)...

La princesse Isabelle n'est pas n'importe qui. Demi-sœur du roi de Léon et Castille Henri IV, elle a épousé en 1469 Ferdinand, le fils du roi d'Aragon Jean II. A la mort d'Henri IV en 1474, Isabelle se saisit de sa couronne et quand Jean II d'Aragon meurt à son tour en 1479, Ferdinand lui succède. En 1479, les pays de la Couronne de Castille et ceux de la Couronne d'Aragon (incluant la Catalogne et le Pays Valencien) se trouvent donc associés par l'union

personnelle des deux souverains. Cette double monarchie durera jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, chaque partie conservant ses lois et ses institutions mais désormais il n'y aura plus qu'une seule politique et une seule diplomatie pour la plus grande partie de la péninsule. Seuls échapperont au pouvoir des «Rois catholiques» (c'est le surnom que donnera le pape au couple royal) le Portugal, la Navarre et les villes de Biscaye et le royaume de Grenade, dernier territoire au pouvoir des Musulmans. Le 2 janvier 1492, Grenade tombera entre les mains des Rois Catholiques et la Reconquête sur les Maures sera achevée. Le 12 octobre 1492, le navigateur génois Christophe Colomb soutenu et financé par les Rois Catholiques «découvrira» le Nouveau Monde. Le règne d'Isabelle et de Ferdinand qui durera près de quarante ans, correspondra à une période de formidable ascension de la puissance espagnole.

La rencontre de Juan Guas avec la future reine sera décisive pour sa carrière future. Il sera désormais introduit dans tout un réseau de relations et d'influences et travaillera non seulement pour le couple royal mais aussi pour les plus grandes familles d'Es-

pagne, comme la puissante Maison des Mendoza.

### Vingt années d'activité intense

A partir de 1472, on trouve Juan Guas à Ségovie, ville perchée sur un éperon rocheux à 1 000 m d'altitude, à soixante-cinq kilomètres au nord-est d'Avila. Il y travaille avec Bonifacio Guas, dont on ne sait rien par ailleurs, et avec un artiste local, Pedro Pulido, au chevet de l'église du couvent du Parral à la demande de Don Juan Pacheco, maître de Santiago. Il dirige surtout à cette époque avec le titre de *maestro* (maître) la construction du cloître de la cathédrale de Ségovie. Il devient alors de plus en plus difficile de reconstituer ses activités car il est présent sur plusieurs grands chantiers presque au même moment. On devait tenir beaucoup à lui car les documents du chantier de la cathédrale de Ségovie montrent que le chapitre de cette cathédrale avait accepté de lui payer ses voyages lorsqu'il revenait d'autres chantiers qu'il dirigeait hors de cette ville.



Juan Guas a beaucoup travaillé à Ségovie. On a des traces de son activité sur le chantier de l'église du couvent du Parral en 1485 et en 1487. D'autres documents montrent que divers tailleurs de pierre travaillaient sous sa direction en 1478, 1485 et 1486 au monastère dominicain de Santa Cruz à Ségovie. Le portail de l'église du monastère fut très probablement réalisé selon ses plans.

C'est en 1476 qu'il est nommé grand maître des chantiers du couple royal et il le restera jusqu'à sa mort. Isabelle et Ferdinand lui confient aussitôt la construction d'un édifice prestigieux à Tolède, un monastère dédié à Saint-Jean et où le couple royal souhaitait être inhumé plus tard. Ce sera San Juan de los Reyes (Saint-Jean-des-Rois), l'un des plus grands chefs-d'œuvre de l'art gothique espagnol tardif. La construction commence effectivement en 1477 et ne sera pas totalement achevée à sa mort en 1496.

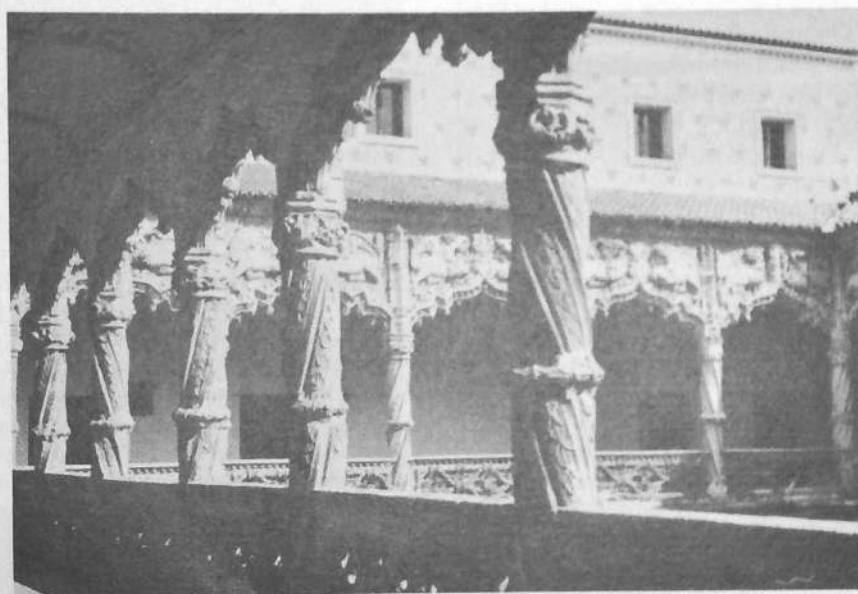
Malgré l'importance de ce chantier, Juan Guas s'occupe de beaucoup d'autres constructions. Un Mendoza, second comte de Tendilla et duc de l'Infantado, lui a demandé en 1475 de transformer un château fort un peu austère, construit en 1435 sur une colline, au pied de la Sierra de la Pedriza, à Manzanares el Real. Un semis de perles sur les tours et une habile décoration de la façade sud, combinant le gothique flamboyant et l'art mudéjar, hérité des Musulmans, transforment cette forteresse en un château gracieux à voir et agréable à habiter.

Cette réalisation en préfigure une autre, toujours pour le même seigneur. De 1480 à 1483, il prend une part essentielle à la construction du plus somptueux de tous les palais qui se construisent à l'époque, le Palais de l'Infantado, à Guadalajara. Ce palais a été défiguré à la suite de diverses modifications et surtout en grande partie détruit lors des combats de la Guerre Civile mais admirablement restauré depuis, au moins extérieurement, car les riches salons aux plafonds couverts de magnifiques lambris dorés ont disparu. Dans la décoration de la façade, on retrouve la fusion très réussie des formes et lignes mudéjar et de l'art gothique flamand.

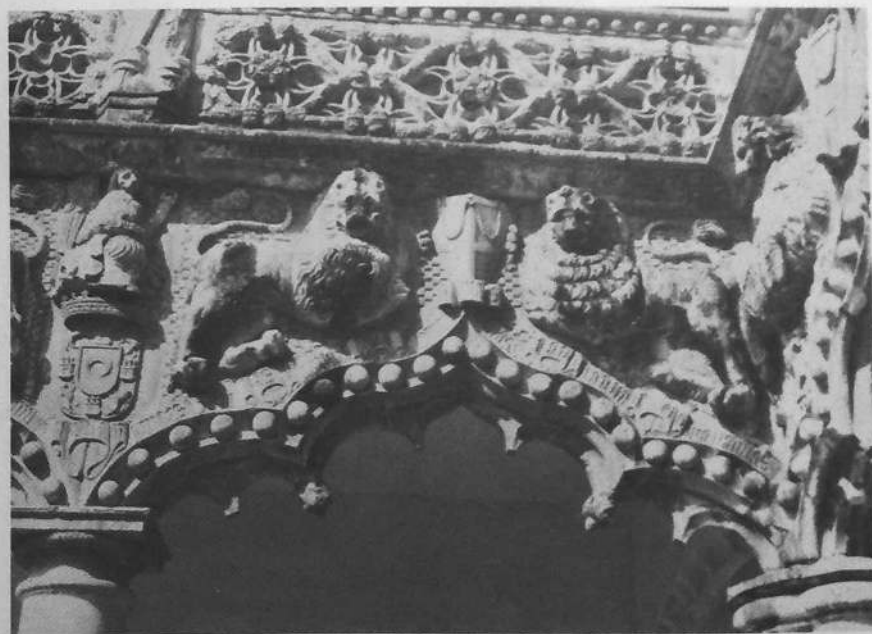
En 1483, Juan Guas se rend en voyage à Miranda et à Bilbao, au Pays Basque. La même année, on le trouve travaillant sur l'arrière-chœur de la cathédrale de Tolède avec les maîtres Martin Bonifacio et Anequin de Egas. La reine Isabelle l'envoie



*Guadalajara, palais de l'Infantado construit par Juan Guas de 1480 à 1483 (D.R.).*



*Guadalajara, palais de l'Infantado, vue du patio (D.R.).*



*Guadalajara, palais de l'Infantado, détail du patio (D.R.).*

aussi à Ségovie réparer les dégâts causés par la foudre à la chapelle Saint-Michel et dessiner la porte du cloître.

En 1484, Juan Guas remplace Martin Sanchez Bonifacio, sans doute souffrant, sur le chantier de la cathédrale de Tolède. La même année, il est à Ségovie où il continue de diriger les chantiers de la cathédrale et du monastère du Parral. Il intervient aussi sur le chantier de la chartreuse du Paular, au pied de la Sierra de Guadarrama, et c'est sans doute à lui que l'on doit le cloître que l'on peut voir aujourd'hui et dans lequel apparaissent aussi des formes provenant de l'art mudéjar de Tolède fondues avec des formes gothiques proprement flamandes.

C'est en sa qualité de Grand Maître des chantiers royaux qu'il dirige à partir de 1486 à 1487 la construction de l'Hôpital Royal de Guadeloupe, achevé en 1491 hélas disparu aujourd'hui (en ruines en 1841, il dut être abattu en 1856), et qu'il construit en 1493 le Palais du duc d'Albe à Alba de Tormes.

En 1487, il se rend deux fois de Ségovie à Valladolid, pour suivre le chantier de la chapelle du collège Saint-Grégoire, dont il dirige la construction avec le sculpteur Juan de Talavera. Tous les deux travaillent aussi en même temps au chantier du monastère de la Mejorada, à Olme-

do. Le style créé en grande partie par Juan Guas et combinant l'art mudéjar de Tolède et l'art gothique flamand, style connu désormais sous le nom de « style isabélin », du nom de la reine Isabelle, commence à être imité un peu partout et se répand à travers toute la Castille.

### Les dernières années

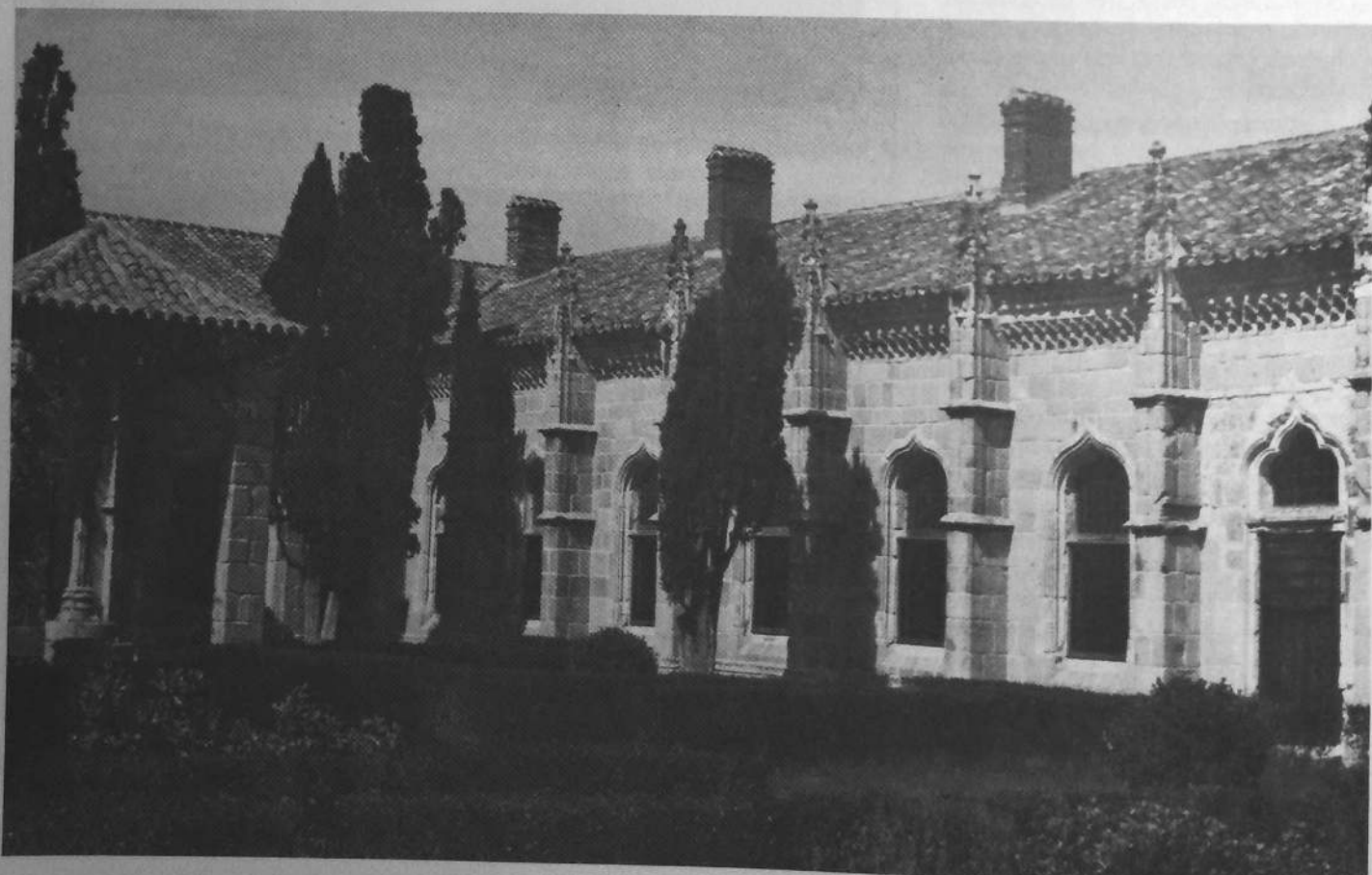
Le 11 octobre 1490, peut-être à la suite de graves ennuis de santé qui lui laissent entrevoir sa fin prochaine, Juan Guas rédige son testament et prend des dispositions pour sa sépulture. Mais il n'interrompt pas son intense activité. En 1490, en collaboration avec Egas, Martin Sanchez Bonifacio et les fils de celui-ci, il participe toujours au chantier de la cathédrale de Tolède. En 1491, les archives montrent qu'il reçut de l'argent pour réaliser le tombeau d'un religieux, mais il semble bien qu'il ne trouva pas le temps de réaliser cette commande. On constate aussi qu'il continua jusqu'à la fin de 1491 à conserver le titre et les émoluments de grand maître des travaux de la cathédrale de Ségovie, en dépit de ses absences répétées. En 1492 ou un peu avant, Juan Guas proposa avec Mendo de Jahenet des projets de tombeaux pour le duc de Cadix et des membres de sa famille, tombeaux en albâtre devant être installés dans la chapelle

du monastère de Saint-Augustin, à Séville.

En 1494, il remplace Hanequin Egas, très malade, comme grand maître de la cathédrale de Tolède mais ce n'est que durant l'été 1495, après la mort d'Egas, qu'il a la maîtrise totale du chantier. On sait qu'il percevait en 1494, quarante-deux florins de soldes, dont il devait reverser 3000 maravedis à Egas. En 1494, il s'engagea à finir dans un délai de quatre ans la construction de Saint-Jean-des-Rois, délai qu'il ne put tenir puisqu'il mourut avant.

Le 20 avril 1495, Juan Guas avait acquis dans la petite église de San Justo y Pastor, située à quelques centaines de mètres de la cathédrale, la chapelle du Christ à la colonne pour y installer sa sépulture. Il mourut avant son achèvement. La frise qui fait le tour de la partie supérieure porte cette inscription: « C'est l'honorable Juan Guas, grand maître de la sainte église de Tolède et grand maître des chantiers du roi Ferdinand et de la reine Isabelle et réalisateur de Saint-Jean-des-Rois, qui a demandé la réalisation de cette chapelle. C'est Marina Alvarez sa femme qui l'a menée à bien. Elle a été achevée en 1497 ». La décoration en est très simple. Une fresque murale représente l'artiste

*Chartreuse d'El Paular, cloître construit par Juan Guas (D.R.).*





agenouillé avec son fils et son épouse avec sa fille.

En janvier 1495, Juan Guas avait rencontré un voyageur allemand Jérôme Münzer, de Nuremberg, qui a raconté son voyage en Espagne et son passage à Tolède dans un ouvrage intitulé *Itinerium Hispanicum Hieronymi Monetarii*. La dernière de ses œuvres sur laquelle on possède un document, date de 1495. Il s'agit du projet d'escalier de Don Pedro Tenorio pour le cloître de la cathédrale de Tolède. On pense que Juan Guas mourut au début du mois d'avril 1496.

## Encore bien des mystères

Le musée du Prado à Madrid conserve un grand dessin à la plume, sur parchemin, représentant le projet de chœur de San Juan de los Reyes mais on ne sait pas s'il est vraiment de la main de Juan Guas car il y manque une réelle maîtrise de la perspective. Il se pourrait bien que ce dessin étonnant soit plutôt l'œuvre d'un des membres de la famille Egas, peut-être Henri qui poursuivit la réalisation des décorations extérieures de San Juan de los Reyes, après la mort de Juan Guas. On se demande aussi si Juan Guas n'a pas participé à la réalisation d'une partie du Palais de Medinaceli à Cogolludo. On a aussi dit qu'il avait participé à la construction du couvent de Saint-Thomas à Avila et on lui a également attribué le palais du séminaire de Baeza.

Mais le plus troublant, c'est la thèse soutenue en 1960 par J.-V.-L. Brans selon laquelle Juan Guas ne serait pas seulement l'un des plus grands architectes de son temps mais aussi un des plus grands sculpteurs de l'Espagne du XV<sup>e</sup> siècle. J.V.L. Brans pense en effet que Juan Guas et maître Juan, fameux sculpteur de cette époque sur la vie duquel on ne sait pratiquement rien, ne serait qu'une seule et même personne. On lui devrait dans ce cas notamment les magnifiques sculptures de l'église gothique Santa Maria de los Huertos à Sigüenza et celles de la cathédrale de la même ville et on aurait un nouveau portrait de l'artiste breton puisque le mystérieux maître Juan s'est représenté lui-même en prière dans l'église Santa Maria de los Huertos...

C'est aussi Juan Guas qui aurait réalisé ou au moins dessiné l'immense retable en albâtre de l'église de la chartreuse d'El Poular et son nom est évoqué encore dans beaucoup d'autres sites de Castille, ce qui témoigne de l'influence énorme qu'a exercée l'artiste breton en son temps.

Il faut espérer que de nouveaux travaux permettront dans les prochaines années de mieux connaître encore la vie et l'œuvre de Juan Guas. Celles-ci pourraient fournir la matière d'un grand livre, d'une superbe exposition, voire d'un film ou d'une série télévisée. Le 500<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Juan Guas en 1996 pourrait fournir aussi l'occasion d'émettre un timbre-poste à sa mémoire. En atten-

dant, tous les Bretons qui se rendent en vacances en Espagne, ont la possibilité de faire en trois ou quatre jours un merveilleux circuit de découverte sur les traces de Juan Guas, l'un des plus grands architectes de son temps.

### Principales œuvres attribuées à Juan Guas que l'on peut voir aujourd'hui.

Alba de Tormes (à 22 km au sud-est de Salamanque) : *Palais du duc d'Albe*, il n'en subsiste qu'une imposante tour.

Avila : *Cathédrale* (certains éléments), *Monastère Saint-Thomas*, sculptures du portail.

Baeza (Andalousie) : *Palais de Benavente* (Benavides ou encore Jabalquinto) superbe façade de style isabélin.

Guadalajara : *Palais de l'infantado*, construit de 1480 à 1483, en partie détruit en 1936, restauré depuis. *Église de San Ginés*, tombeaux du premier comte de Tendilla et de son épouse (très abîmés) de part et d'autre du maître autel.

Manzanares el Real : *Château* construit en 1435, réaménagé et décoré par Juan Guas à partir de 1435.

El Poular : *Chartreuse royale*. Le grand cloître et deux portails sculptés sont de Juan Guas, c'est sans doute lui qui a dessiné le grand retable en albâtre polychrome.

Segovia (Ségovie) : *cathédrale* (le cloître), *Monastère du Parral* (direction générale des travaux), *Monastère de Santa Cruz*, portail sculpté et autres éléments.

Sigüenza : *Cathédrale*, sculptures de Maître Juan ? *Église Santa Maria de los Huertos*, sculptures de Maître Juan ?

Toledo (Tolède) : *Cathédrale*, portail des lions, *Couvent San Juan de los Reyes* église et cloître. *Église San Justo y Pastor* chapelle funéraire (la fresque représentant Juan Guas et sa femme est malheureusement cachée par d'autres éléments surajoutés depuis).

Valladolid : *collège Saint-Grégoire*, chapelle.

Illustration en page 24 et page 25 (D.R.) :

Cette lithographie (de médiocre qualité) reproduit la fresque funéraire réalisée en 1497, un an après la mort de Juan Guas, sur le mur de la chapelle du Christ à la colonne dans la petite église de San Justo y Pastor à Tolède. Cette fresque très bien conservée n'est pas visible actuellement, d'autres éléments surajoutés depuis en masquant la vue.

Juan Guas est représenté en compagnie de son fils, face à son épouse Maria Álvares, accompagnée de sa fille. La présence d'un blason, comportant deux quartiers d'hermines, surmonté d'un compas indiquant son métier d'architecte, montre que Juan Guas avait dû être annobli par la reine Isabelle de Castille.

**Remerciements :** Cette recherche (sommaire) sur Juan Guas n'aurait guère été possible sans l'aide très précieuse de Loïc Ménanteau, Breton d'Ancenis, chargé de recherche au CNRS, en poste en Espagne depuis de nombreuses années. C'est à lui que l'on doit la découverte ou la redécouverte par les Bretons d'aujourd'hui du riche passé breton de Sanlúcar de Barrameda, de l'œuvre du sculpteur breton Lorenzo Mercadante à Séville, des origines bretonnes supposées des Guzman et de bien d'autres aspects des relations passées entre les Bretons et l'Espagne... Cette recherche a également bénéficié des prodigieuses ressources de la bibliothèque de la Casa Velasquez, Centre Culturel français situé dans la cité universitaire de Madrid.

### Bibliographie :

— *Allgemeine Lexikon der bildenden Künstler von der Antik bis zum Gegenwart*, Leipzig, 1922.

— José Maria de Azcarate :

*Sobre el origen de Juan Guas* in *Archivo Español de Arte*, XXIII, Madrid, 1950.

*La fachada del infantado y el estilo de Juan Guas* in *Archivo Español de Arte*, XXIV, Madrid, 1951.

*La obra toledana de Juan Guas* in *Archivo Español de Arte*, XXIX, Madrid, 1956.

*La arquitectura gotica toledana del Siglo XV*, Madrid, 1958.

— J.V.L. Brans *Juan Guas, escultor* in *Goya*, 1960, Madrid.

— Eduardo Bustamante Madrid *San Juan de los Reyes en Toledo Avila*, 1983.



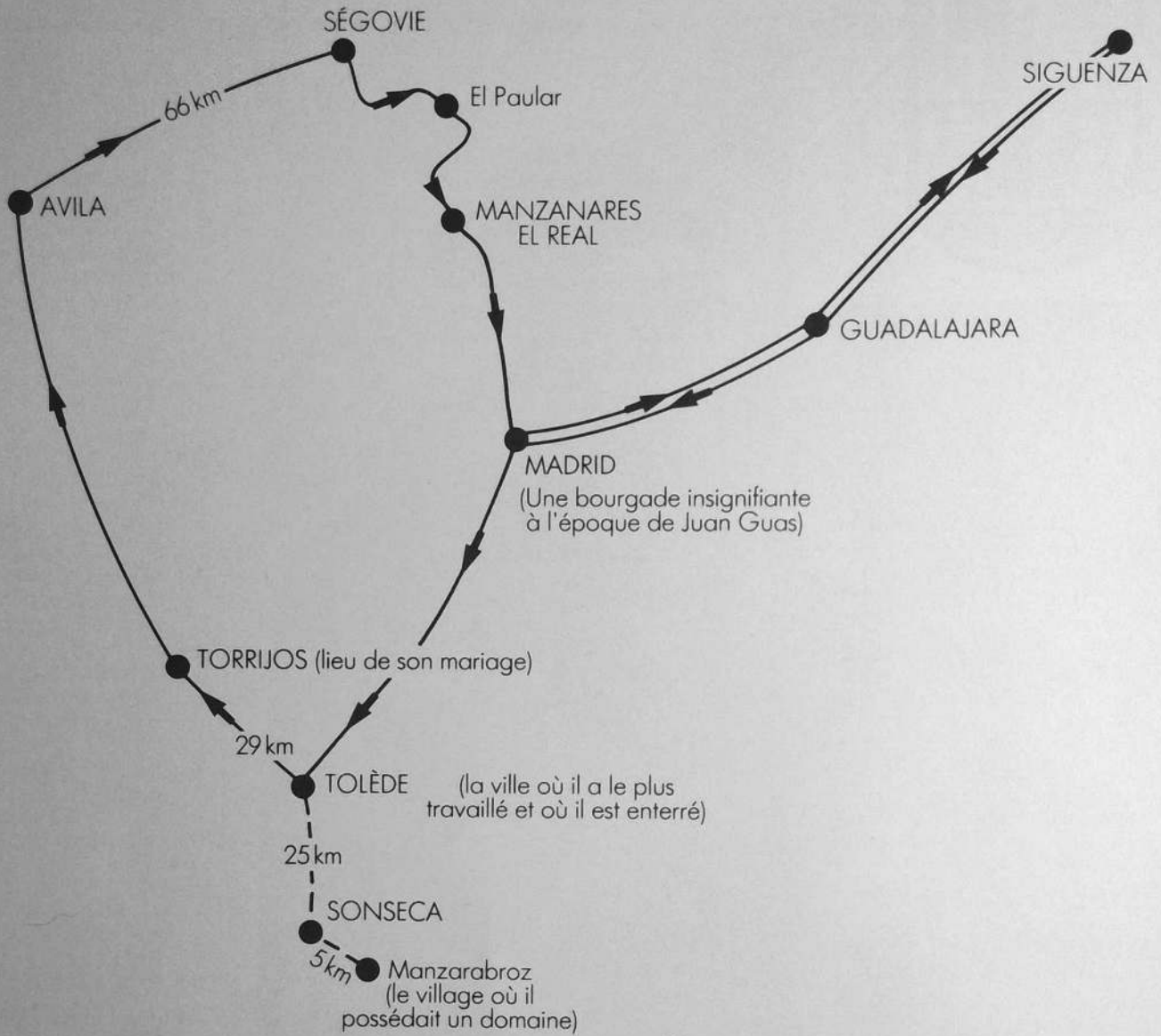




# LA CASTILLE DE JUAN GUAS

Suggestion de circuit à partir de Madrid

(Trois à quatre jours, 600 kms)



Échelle : 1/100 000<sup>e</sup>  
1 cm : 10 km





# Au sujet des Bretons en Espagne

Il a couru depuis deux cents ans bien des histoires et des légendes sur l'origine bretonne de certains personnages de l'histoire. On a ainsi prétendu que l'amiral Paul Jones, héros de la Guerre d'indépendance des États-Unis n'était pas né en Écosse mais à Auray. On a affirmé que le fameux imprimeur parisien de la Renaissance Simon de Colines était né à Collinée, en Bretagne. Certains ont même raconté que Napoléon était né en Bretagne... Beaucoup de ces histoires ne résistent pas à une étude un peu sérieuse mais certaines peuvent se révéler en partie ou en totalité exactes comme cette tradition très ancienne à Pipriac, près de Redon, qui faisait d'un enfant du pays, Jean Brulelou dit Brito (le Breton) un des pionniers de l'imprimerie dans les Flandres. Une enquête très sérieuse menée par des habitants de Pipriac et s'appuyant sur les travaux récents de plusieurs chercheurs hollandais notamment, a confirmé que Jean Brulelou, s'il n'avait pas inventé les caractères mobiles avant Gutenberg, comme certains avaient été jusqu'à le prétendre, avait bien été en revanche un des premiers grands imprimeurs de Bruges et des Flandres et sans doute le premier de l'histoire à avoir imprimé un livre en langue flamande.

Une autre énigme n'a pas encore été percée dans ce même domaine des débuts de l'imprimerie en Europe: Jean Joffré, imprimeur à Valence en Espagne, était-il d'origine bretonne comme certains auteurs l'ont affirmé?

En soi, la chose ne serait pas impossible. Les Bretons étaient nombreux dans la Péninsule Ibérique aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, on en possède de nombreux témoignages. Valence était le pays d'origine de saint Ferrier, venu mourir en Bretagne un siècle plus tôt après avoir poursuivi des prédications à travers toute l'Europe. L'imprimerie était apparue en Bretagne dès 1484 et des maîtres ou compagnons imprimeurs ont très bien pu quitter ensuite la Bretagne

pour aller pratiquer ce métier dans d'autres régions d'Europe où apparaissaient des opportunités de travail, comme l'on fait à cette même époque des artisans et des artistes de Bretagne et d'autres pays. Ce qui est certain c'est que parmi les premiers maîtres-imprimeurs de la Péninsule Ibérique, on trouve surtout beaucoup d'Allemands et d'Italiens.

L'existence historique de Jean Joffré ne fait pourtant aucun doute. De nombreuses pièces d'archives en témoignent. Un document établi à Valence en septembre 1498 le montre louant des caractères d'imprimerie en association avec un certain Sébastien d'Écosse et la veuve de l'imprimeur Lope de Roca. Le premier livre imprimé qui porte son nom et qui est daté avec certitude, est de 1502. Dès lors, son activité est importante et régulière et, à partir de 1510, il est de loin le premier imprimeur de Valence. La dernière œuvre connue imprimée par Jean Joffré est datée du 22 mars 1530. Son atelier semble avoir été ensuite repris par Francisco Diaz Romano qui commence à produire des livres imprimés à partir de 1531. Au total, on connaît 39 livres imprimés que l'on peut avec certitude attribuer à Jean Joffré.

Cette production est très variée. Elle est composée de livres imprimés en valencien, dialecte catalan qui était la langue officielle de cette partie du Royaume d'Aragon, en castillan et en latin. Le premier ouvrage, daté du 2 août 1502, est un ouvrage religieux en valencien: «*Oracio molt devota y deprecativa a la verge Maria*», de Mosen Borguonyo. Le suivant, daté du 15 octobre 1503, est bien différent. Il s'agit d'un ouvrage scientifique «*Arithmetica et Geometrica*», de Thomas Bradwardine. Sa dernière œuvre, en date du 22 mars 1530, est un volume de «*Sentences*».

Jean Joffré n'a pas été le premier imprimeur de Valence puisque le premier atelier créé dans cette ville l'a été

en 1473 mais il est certainement le plus important de son temps. En 1501, il ne restait plus qu'une presse en service à Valence, celle de Christophe Cofman (Kaufmann?), un Suisse alémanique originaire de Bâle. On peut remarquer que la carrière de Jean Joffré a coïncidé avec les débuts de l'Université de Valence et c'est probablement pour les étudiants et les enseignants de celle-ci qu'il a pu développer rapidement son entreprise.

Ce qui reste une énigme, c'est l'origine de Jean Joffré, comme l'appelaient les Valenciens, en latin Ioannes Joffredus ou Ianfredus. Dans son livre capital *A Descriptive Catalogue of Printing in Spain and Portugal, 1501-1520* (Cambridge University Press, 1978), F.J. Norton suppose au vu d'une mention latine, seul indice dont on dispose, qu'il était originaire de Briançon dans les Alpes mais une confusion a fort bien pu se produire en latin, compte tenu des fluctuations orthographiques courantes à l'époque, entre Briançon et Briocensis (briochin). La question reste posée et c'est avec intérêt que nous accueillerons et publierons tout nouvel indice permettant de présumer plus sûrement, confirmer avec certitude ou bien au contraire infirmer définitivement la thèse d'une origine bretonne.

B. L. N.

**A QUIMPER ET BREST  
LA LIBRAIRIE BRETONNE**  
C'EST  
**Ar bed Keltiek**  
2, rue Gradlon - Quimper  
Tél. 95.42.82  
Place Guérin (St-Martin - Brest)  
Tél. 44.05.38  
**TOUS LES LIVRES SUR LA BRETAGNE  
ET LES PAYS CELTIQUES.**  
**DISQUES CELTIQUES**

**L'AVENIR DE LA  
Bretagne**

B.P. 103 - 22001 SAINT-BRIEG - BREIZH

Mensuel - Abonnement annuel: 90 F.

**le peuple  
breton**



B.P. 301 - 22304 LANNION Cedex

Abonnement 12 numéros:  
80 F

# Marie, reine d'Écosse (1542-1587)

par Jakez Gaucher

L'histoire de Marie, « Queen of Scots », n'est pas simplement celle d'une reine qui régna en Écosse. Son histoire est un drame qui toucha les Maisons royales d'Écosse, de France et d'Angleterre: roman, intrigues et mystère furent ses compagnons pendant son règne qui ne dura que sept années...

Le père de Marie, Jacques V d'Écosse (James V, king of Scots) mourut à Falkland Palace, une semaine après la naissance de Marie au Palais de Linlithgow, le 8 décembre 1542. Comme cela arriva souvent dans l'histoire tumultueuse de l'Écosse, la couronne revint à un enfant trop jeune pour régner, alors que le pays avait besoin, à ce moment-là, d'un gouvernement fort... La naissance de Marie coïncidait avec une période de troubles et d'incertitudes politiques et religieuses.

En Écosse, la première vague de la Réforme avait abouti à la formation de deux partis en lutte pour le pouvoir. D'un côté, les protestants réformistes inclinaient pour une alliance avec l'Angleterre, celle d'Henry VIII, à présent à la tête de l'Église d'Angleterre, en opposition violente contre les catholiques. De l'autre côté, se trouvaient les partisans de l'Église catholique, regardant vers la France: les ennemis de nos ennemis ne sont-ils pas nos amis? Fait significatif, Marie de Guise, mère de Marie, à présent veuve, appartenait à la Maison royale de France. C'est ainsi que la monarchie écossaise, catholique, fut l'objet d'un soin attentif de la France et de l'Église qui voyaient en elle un allié contre Henry VIII d'Angleterre, et se trouva entraînée dans le conflit franco-anglais...



Armes d'Écosse.

Après la défaite de Solway Moss, en 1542, peu avant la naissance de Marie, les Écossais étaient bien affaiblis: de nombreux seigneurs écossais capturés lors de la bataille étaient prêts à changer de camp et à aider les Anglais, non seulement pour regagner leur liberté, mais surtout parce qu'ils n'aimaient pas la puissance de l'Église catholique. Tenant compte de ce ressentiment, Henry VIII demanda à ce que Marie fût envoyée en Angleterre: il voulait la marier à son fils Edward, le plus tôt possible... Il aurait ainsi gouverné l'Écosse à sa place!

Peu avant que Marie eût trois ans, le roi d'Angleterre envoya une armée pour aller chercher l'enfant en Écosse. Les abbayes de la frontière anglo-écossaise souffrirent de ces attaques anglaises, en particulier celle de Jedburgh. Une armée sous la direction

du comte de Hertford s'installa à Leith et bombarde le palais royal de Holyroodhouse, à Edinburgh.

L'abbaye de Saint-Andrews reçut aussi des boulets, tout simplement parce que c'était le quartier général du cardinal Beaton, francophile, qui, avec James Hamilton, comte d'Arran et Marie de Guise, dirigeait l'Écosse à la place de la reine-enfant, Marie.

Une telle confusion politique provoqua le meurtre du cardinal Beaton et la prise du château de Saint-Andrews par les forces de la Réforme. En 1547, le château tomba à son tour aux mains d'une armée française. John Knox, le futur artisan de la Réforme, fut fait prisonnier et envoyé aux galères. Bien qu'Henry VIII mourût en 1547, les forces anglaises traversèrent à nouveau la frontière, écrasèrent les Écossais à Pinkie, près de Musselburgh et installèrent leur quartier général à Haddington.

Les Anglais s'attachèrent à détruire tout ce qui tenait debout dans le pays qu'ils occupaient. De nombreux Écossais ne savaient quel parti prendre: ils n'aimaient pas le catholicisme mais ils aimaient encore moins les forces anglaises qui représentaient pourtant la cause protestante. Leur sentiment nationaliste fut exacerbé lorsqu'ils surent que leur jeune reine allait être mariée à Edward, prince de la mai-



son royale anglaise. Le comte d'Arran, gouverneur de l'Écosse, était faible et ne pouvait tenir la situation en main : les Écossais firent appel aux Français pour rejeter hors d'Écosse les armées anglaises, qui finalement se retirèrent. En contrepartie de quoi Marie dut quitter l'Écosse pour aller en France.

Elle s'embarqua à Dumbarton le 7 août 1548 pour la France, elle avait juste six ans... Sa mère, Marie de Guise gouvernera l'Écosse pendant son absence.

### Marie en France (1548-1561)

Avec l'arrivée de Marie en France, l'Écosse se tourna de plus en plus vers ce pays. Plusieurs Français tenaient des postes importants dans l'administration de l'Écosse. L'ancien gouverneur d'Écosse, le comte d'Arran avait reçu, en récompense pour sa participation au départ de Marie en France, le duché de Châtellerauld. Le conflit franco-anglais amena l'installation de garnisons françaises en Écosse, à Leith, Inchkeith, dans le Firth of Forth et Dunbar dans l'East Lothian.

L'Écosse et la France semblaient devoir sceller leurs relations, « l'Auld Alliance », par le mariage de Marie avec François, le Dauphin royal à la cathédrale Notre-Dame de Paris en 1558. L'année suivante, elle devint reine de France, épouse du roi François II. Cependant en décembre de l'année 1560, celui-ci mourut, laissant une veuve sans enfant, âgée de dix-sept ans.. Si elle avait eu des enfants, ceux-ci auraient régné à la fois sur la France et sur l'Écosse, donnant plus de poids à l'« Auld Alliance »... Mais l'Écosse, n'est pas la Bretagne: elle est distante de la France de près de 1 000 km, séparée par la Manche et par l'Angleterre. Tandis que la Bretagne avait frontière commune avec la France. On peut supposer que si l'Écosse avait jouxté la France, elle aurait subi la même sort que la Bretagne: l'Écosse aurait été « unie », c'est-à-dire annexée par son puissant voisin. Mais voilà: ce n'est pas la France qui joua au loup, mais un autre pays tout aussi puissant, l'Angleterre!

Au même moment, en Écosse, le fossé s'élargissait entre l'Église catholique et les Réformistes protestants. Le comte d'Arran se rangea du côté de la Réforme tandis que Marie de Guise se mettait naturellement avec les catholiques. Le port de Leith, tenu par les catholiques fut attaqué par les forces de la Réforme. De plus, l'Angleterre, à présent gouvernée par la reine Élisabeth, aidait directe-



Marie et le Dauphin de France (N.L.S.).

ment les protestants. Finalement un traité mit fin à cette situation, qui entraîna le retrait des troupes françaises et anglaises d'Écosse.

Marie était évidemment isolée en France: veuve, dans un pays étranger, elle voyait la situation se dégrader en Écosse, sans qu'elle puisse intervenir. De plus, la même année que la mort de son mari, en 1560, sa mère, Marie de Guise mourut. La famille de Guise voyait son influence diminuer à la Cour de France, dominée de plus en plus par Catherine de Médicis, la Reine Mère. Il était évident que Marie n'avait plus rien à faire en France: elle se décida à revenir en Écosse, pour recouvrer son trône légitime. Le 14 août 1561, elle s'embarquait à Calais.

Immédiatement, les partis écossais en présence mirent tout en œuvre pour se placer en meilleure position pour le retour de Marie. Le jeune comte d'Arran, fils de l'ancien gouverneur d'Écosse, prit aussitôt parti pour la France avec Marie. Un amour de jeunesse, effacé momentanément par le mariage de Marie, se réveilla

en lui: de grands espoirs germèrent, en vue d'un mariage possible avec la belle Marie... en dépit du fait qu'il ait été aussi le soupirant de la reine Élisabeth d'Angleterre! Celle-ci envoya une flotte patrouiller dans les eaux de la Forth ce pour empêcher Marie de débarquer. Mais une brume tomba sur le Firth of Forth, qui permit à la jeune reine d'Écosse de débarquer à Leith en août 1561. Elle ne se doutait pas que de nombreuses intrigues se nouaient déjà autour d'elle...

### Marie en Écosse (1561-1568)

L'Écosse avait bien changé depuis le départ de Marie, et surtout depuis 1559, avec la réforme religieuse prêchée par John Knox: cette Réforme était forte en armes et argent, fournis par l'Angleterre principalement à un groupe de seigneurs écossais, qui s'appelaient eux-mêmes les « Seigneurs de la Congrégation ». Ils avaient pris en main le gouvernement de la Régente, Marie de Guise, installé un Parlement écossais et remodelé l'Église d'Écosse selon les critères du protestantisme, basée sur

l'élection des pasteurs par l'assemblée des fidèles...

Aussi, devine-t-on aisément l'étonnement de la jeune Marie, âgée seulement de dix-huit ans, et qui avait été élevée à la Cour de France dans la foi catholique!

Malgré les sermons de l'impétueux John Knox, contre la jeune reine catholique, Marie montra une grande tolérance religieuse: elle espérait ainsi faire la paix avec les protestants écossais, tout en gardant des relations étroites avec les puissances catholiques d'Europe. Marie avait pour elle de grands atouts: sa beauté d'abord et son charme, une grande présence et son amour des grandes randonnées. Elle devint très populaire, surtout auprès des petites gens, qui la voyaient lors de ses voyages à travers le royaume: elle visita le Fife à chaque printemps des années 1562 à 66, passa l'été de 1562 à 64 à Inverness et Aberdeen, resta en Argyll et Ayrshire au cours de l'été de 1563, organisa des excursions d'automne dans le sud-ouest de l'Écosse en 1565 et 1566. Cette voyageuse infatigable avait installé son quartier général au palais d'Holyroodhouse et passa de nombreuses

heures à visiter le château de Stirling.

En fait, Marie voulait connaître l'Écosse, un pays qui lui était étranger, puisqu'elle l'avait quitté très jeune: elle voulait rattraper le temps perdu, et faire comme Anne de Bretagne, qui elle aussi avait voyagé en Bretagne pour apprendre à connaître son peuple et son pays, lors de ses «Tro Breizh».

Cependant, Marie, en revenant en Écosse, occupait une place inconfortable. Elle était aussi l'héritière légitime du trône d'Angleterre puisqu'elle était la petite fille de la sœur d'Henry VIII, Margaret Tudor, épouse de Jacques VI d'Écosse. Élisabeth d'Angleterre évidemment ne reconnut jamais Marie comme son successeur.

Les puissances catholiques essayèrent de trouver un époux pour Marie, catholique bien sûr, tandis que parallèlement, des deux côtés de la frontière, les Réformistes s'activaient pour lui trouver un mari protestant! Pour ces derniers, cela allait dans le sens d'un renforcement des relations anglo-écossaises. Élisabeth proposa même le comte de Leister, qui avait pourtant eu quelques relations avec... la reine elle-même!

## Lord Darnley et le meurtre de Riccio

Cependant les considérations politiques furent balayées quand Marie rencontra Lord Darnley, un jeune et beau garçon, de quatre ans plus jeune qu'elle. Darnley, de la famille Lennox, était étroitement lié aux familles royales anglaises et écossaises. Cela n'empêcha pas Marie de tomber amoureuse de cet homme, plus petit qu'elle, svelte aux yeux noirs. Leur mariage eut lieu le 29 juillet 1565, dans la Chapelle Royale d'Holyrood, suivi comme le note John Knox «de trois jours de bal, de danses et de banquets» (1)... Ce mariage fut une grave erreur et le début de tragiques événements.

La brèche ne faisait que s'agrandir entre les familles les plus importantes d'Écosse, divisées à présent en factions rivales. La Maison d'Hamilton, c'est-à-dire le comte d'Arran (Châtelherault), entra en rébellion contre le comte de Moray, un autre conseiller important et influent de la cour de

(1) John Knox, *History of the Reformation in Scotland*.

## John Knox

John Knox est sans doute le plus connu des chefs de la Réforme en Écosse, bien qu'il ne soit pas le premier à avoir introduit dans son pays les idées réformatrices. Après des études à l'Université de Saint-Andrews, il devint ecclésiastique et, sous l'influence de John Major, développa des vues réformistes qui déniaient la suprématie du pape. Il devint prêtre catholique, mais devant la corruption du clergé, il réagit: il fut, de ce fait, démis de ses fonctions et devint tuteur de la famille Douglas. Il continua à prêcher cependant, mais dut s'enfuir. Il fut capturé au château de Saint-Andrews par une flotte française venue aider Marie de Guise, la Régente et mère de Marie Stuart. Il fut conduit en France et envoyé aux galères pendant dix-neuf mois. Après sa remise en liberté, il partit pour l'Angleterre où la Réforme avait triomphé. Il gagna le respect de l'archevêque Cranmer et devint le chapelain de l'enfant Edward VI, le fils d'Henry VIII. Quand Edward mourut, Marie Tudor, «la catholique», devint reine et Knox partit pour Genève où il devint l'ami de Calvin, le célèbre réformiste. Il revint en Écosse en 1555: mais suite aux nouvelles persécutions dont les protestants étaient l'objet, il retourna à Genève. Son effigie fut brûlée à Edinburgh.

Le demi-frère de la reine Marie Stuart, le régent Moray, un réformiste, lui demanda de revenir. Knox arriva en Écosse en 1559 et prit une part

importante au développement de la cause protestante: il critiqua violemment Marie lorsqu'elle revint de France. Lorsque la reine fut forcée d'abdiquer en 1567, la voie était libre pour le pro-

testantisme écossais, dont John Knox devint le personnage central et éminent. Il mourut à l'âge de soixante-six ans, en 1572, date à laquelle l'Église presbytérienne d'Écosse sera officialisée.



Portrait de John Knox (1580).





Marie, reine d'Écosse, et Lord Darnley (N.T.S.).

Marie Stuart. Pourtant, la reine parvint assez aisément à écraser ce soulèvement à la tête de ses troupes.

Les historiens ont décrit Darnley comme un personnage ennuyeux et sans morale: il était aussi arrogant, impétueux, pensant plus à s'esquiver du palais royal pour aller le soir fréquenter les tavernes de Royal Mill! Marie avait peu de points communs avec son mari, qui fut tôt écarté des affaires politiques et du pouvoir royal; elle préféra se rapprocher de gens qui avaient de la chaleur et du charme, plus que des compétences politiques.

Très vite, d'autres seigneurs importants de la Cour furent déçus de ce comportement. Leur ressentiment fut d'autant plus vif qu'ils se focalisèrent sur David Riccio (ou Rizzio), musicien et secrétaire italien de la reine, qui exerçait sur elle une influence par trop voyante et importante. La jalousie et le tempérament violent de Darnley entraîna les autres à fomenter un meurtre.

Selon ses contemporains, Riccio était très laid, petit et bossu; pourtant il jouait bien du luth et chantait à merveille. Riccio fut assassiné par Darnley et ses complices, sous les yeux de la reine le 9 mars 1566. Marie était alors enceinte de six mois. Son fils James naquit le 19 juin 1566 et fut baptisé dans la foi catholique, ce qui déplut fortement aux protes-

tants écossais. Le meurtre de Riccio n'avait rien résolu...

Les nuages s'amoncelaient au-dessus de la tête de Marie, qui était plus poussée par les élans de son cœur que par la raison de la politique, hélas pour elle...

Elle ne réussit pas à se réconcilier avec Darnley et trouva sa consolation dans les bras de James Hepburn, le comte de Bothwell. Cette année 1567 fut une des plus critiques que Marie ait jamais connues et aussi, une des plus mystérieuses de l'histoire d'Écosse.

#### **Le comte de Bothwell et le meurtre de Darnley**

Marie avait pardonné à Darnley le meurtre de Riccio dans l'espoir que celui-ci s'en aille de la Cour. Elle récompensa plusieurs ministres protestants, pensant obtenir peut-être, par cet acte, une atténuation de la crise qui s'avérait imminente. Elle était sans doute au courant des intrigues qui se nouaient pour éliminer le mari dont elle était séparée.

Quelle que soit la vérité sur les faits qui suivirent, ce que l'on sait, c'est que Marie essaya une seconde fois de se réconcilier avec Darnley, et le rencontra au fond d'un jardin de Kirk O'Field, près de Holyrood, alors qu'il se remettait de maladie (la petite vérole ou la syphilis). C'est alors que la maison dans laquelle Darnley se trouvait fut secouée par une explosion: Darnley fut retrouvé dans le

jardin, dans la nuit du 9 au 10 février, étranglé!

Ce meurtre reste mystérieux. Bien sûr, beaucoup de gens en voulaient à Darnley pour son comportement, son effet néfaste sur la Cour d'Écosse. Toujours est-il que sa disparition rendait possible le mariage de Marie et de Bothwell. Celui-ci fut blanchi de toute accusation, dans le meurtre de Darnley et put aisément divorcer d'avec sa femme. Marie se maria avec Bothwell, trois mois après le meurtre de Darnley, le 15 mai 1567, selon les rites protestants, cette fois. Mais elle n'avait guère soigné sa réputation. Elle avait abandonné l'Église catholique, renforçant la nouvelle église protestante, l'Église presbytérienne en lui donnant un statut et une puissance nouvelle. Cette fois, les grandes familles écossaises étaient plus que jamais divisées à cause de la religion. Il fallait choisir son camp!

Une conjuration de seigneurs réunis des forces armées le 15 juin 1567 et attaqua le château de Borthwick, où Bothwell avait amené sa nouvelle épouse. Les mariés réussirent à s'échapper, essayant de se gagner des alliés, et affrontèrent les seigneurs rebelles à Carberry, près d'Edinburgh. Surprise! Pas une goutte de sang ne fut versée: Marie se rendit. Sa relation avec Bothwell était terminée: le mariage n'avait duré qu'un mois... Bothwell termina sa vie dans une prison danoise!

## Marie Stuart à Roscoff

C'est par les rapports du sieur de Brézé, chargé par Henri II, roi de France d'accompagner la jeune Marie âgée alors de six ans, que nous sommes renseignés sur l'escale que la reine d'Écosse fit à Roscoff, en Bretagne.

Celle-ci quitta le port écossais de Dumbarton pour arriver à la cour de France, l'été 1548. C'est sans doute pour des raisons météorologiques que le navire — la galère pour être précis — accosta « le 15<sup>e</sup> du mois d'août après une traversée de dix-huit jours de mer dans la tempête », inscrit de Brézé dans son rapport. Il note aussi qu'ils ont débarqué à Saint-Pol-de-Léon et non à Roscoff: la raison en est que Roscoff n'était à l'époque qu'un « faux bourg » de Saint-Pol, avec Pempoul et Pouldu.

De là, la reine, selon Albert Le Grand, dominicain à Morlaix, reprit la mer pour Morlaix, où elle arriva le 20 août, puis gagna par voie de terre la Loire et Nantes, la capitale du duché. De là, elle quitta la Bretagne et arriva à Saint-Germain, près de Paris, le dimanche 14 octobre 1548.

Le passage de Marie Stuart à Roscoff donna lieu à des témoignages plus ou moins fantaisistes, que Jean-Yves Tanguy, dans son livre « *Le port et havre de Roscoff ou histoire d'une vocation maritime* » a su analyser, pour ne laisser place qu'aux certitudes (1). Il est sans doute probable que Marie alla prier dans la chapelle de Saint-Ninien, qui existait déjà à l'époque. L'auteur cite en effet deux actes datés du 21 janvier 1538 faisant état de cette chapelle, actes conservés aux archives départementales de Kemper.

Quant aux deux maisons qui ont revendiqué le privilège d'avoir accueilli Marie Stuart, une analyse du style et de

l'architecture permet de dire que cette affirmation est fantaisiste: « la jeune Stuart, découvrit une chapelle éditée sur un terrain vague. Le Roscoff du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle n'avait encore que des maisons modestes et il est vraisemblable que Marie Stuart et sa suite séjournèrent pendant quatre ou cinq jours à Saint-Pol-de-Léon, jusqu'à leur départ pour Morlaix » (2).

Pour ce qui est des objets royaux offerts au clergé (deux chapelets, deux modesties et une vierge à l'enfant en argent), un examen a permis de les dater du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle: ils sembleraient plutôt provenir du sud de l'Espagne.

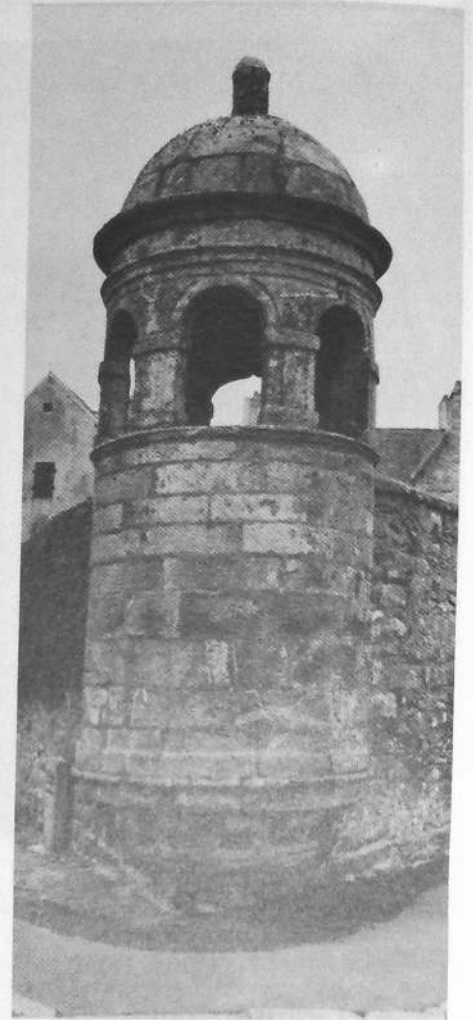
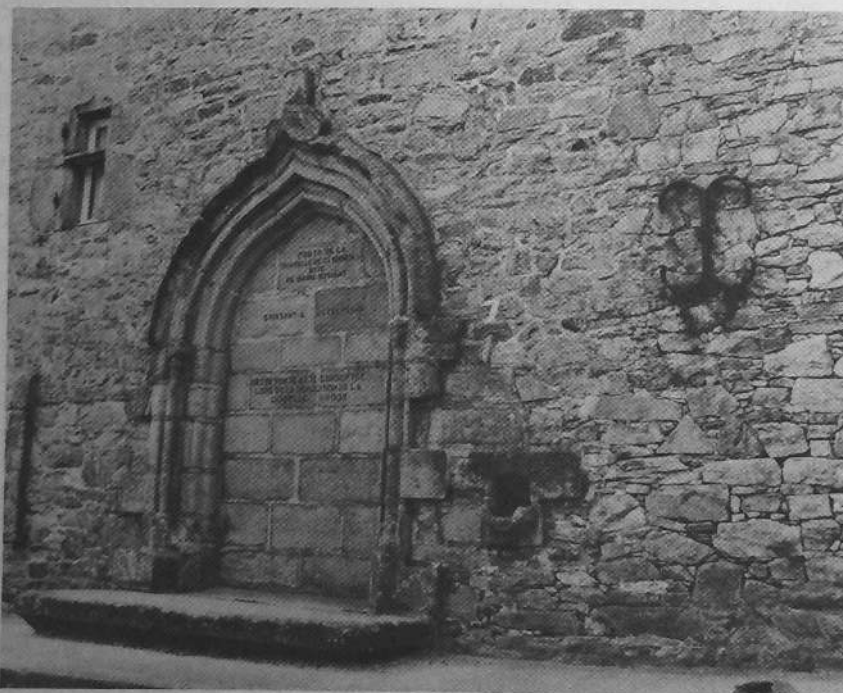
Enfin notons que deux cents ans plus tard, Charles-Edward, le dernier des Stuart, débarquait à Roscoff, fuyant son pays après la défaite de Culloden le 14 avril 1746. D'après les mémoires du duc de Luynes, le prince écossais débarqua le 10 octobre du navire français *Prince de Conti*, suivi de quelques seigneurs et descendit chez M. de Kerautem, qui lui donna son cheval et l'escorta jusqu'à Morlaix... Le passage en Bretagne de Marie Stuart fut donc accidentel et éphémère. Quant à Charles-Edward, il passa en coup de vent. Ces anecdotes n'ont donc pas grand intérêt pour la Bretagne qui n'intervint pas, étant déjà annexée par la France depuis 1532, dans le conflit triangulaire Écosse-Angleterre-France.

J.G.

(1) Tanguy, Jean-Yves, *Le Port et Havre de Roscoff ou histoire d'une vocation maritime*, 1975, Éditions des Paludiers, La Baule.

(2) Citation de l'auteur du livre, page 29.

Ci-dessous, porte de la chapelle St-Ninien, dite « de Marie Stuart ». Cette porte a été conservée lors de la démolition de la chapelle en 1932 (Roscoff).



Ci-dessus, échauguette dite « touraille de Marie Stuart » (Roscoff).

## Marie abdique

Marie fut d'abord conduite seule à Edinburgh où la foule rassemblée insulta la reine. Elle resta deux jours emprisonnée au château de Lochleven où elle fit une fausse-couche de jumeaux. Même dans les moments les plus difficiles, Marie pouvait compter sur ses fidèles. Nombreux étaient les Écossais qui répugnaient à couper les racines de la monarchie et à la priver de tout pouvoir et de toute autorité. Les conjurés forcèrent la reine d'Écosse à signer son abdication et à nommer un Conseil de Régence pour son fils. Le 29 juillet 1567, Jacques VI était couronné roi à Stirling.

Quelques mois plus tard, en mai 1568, les partisans de Marie préparèrent son évasion. Tous les ingrédients d'un mélodrame étaient là: le brave garçon séduit par les charmes de la reine, une clé volée, une traversée romantique du loch, sous un déguisement...

Le jeune page s'appelait Willy Douglas, de la Maison des Douglas, qui possédait le château où Marie était enfermée. Willy déroba les clés des mains de son maître et s'enfuit



## La fuite en Angleterre et la fin

Seulement onze jours s'étaient écoulés depuis son évasion de Loch Leven; Marie s'embarqua vers le sud, vers Soway. Elle traversa l'Angleterre, espérant trouver auprès de la reine d'Angleterre un appui qu'elle n'eut jamais. Marie ne revit plus jamais l'Écosse et resta en captivité: elle ne fut plus qu'un pion dans la vie politique, dans cette « Comédie Humaine » qui se jouait autour d'elle...

La fin de sa vie fut sans doute un enfer: on la changea plusieurs fois de « résidences », Carlisle, Bolton, Chatsworth, Sheffield, South-Wingfield, Coventry, Tutbury, Chartley et finalement Fortheringhay. On lui avait réduit le nombre de visites, on censurait sa correspondance et tout son environnement était strictement contrôlé. Elle n'était plus une invitée mais une simple prisonnière.

Devenue un personnage encombrant, ou inutile pour la cour d'Angleterre, Marie, reine d'Écosse, fut finalement condamnée à mort, par Élisabeth, qui signa à regret — ses conseillers l'avaient pressée de signer — son exécution. Le 8 février 1587, la hache tombait sur le cou de Marie, dans une salle du château de Fortheringhay. Plus tard, son fils Jacques VI d'Écosse, devenu Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre fera transférer son corps à l'abbaye de Westminster, en 1612. L'Écosse n'était plus gouvernée que de Londres: le traité de 1707 mettra fin à son indépendance par l'Acte d'Union.

Jakez Gaucher



Marie, reine d'Écosse, portrait peint quelques années après sa mort (S.N.P.G.).

avec la reine déguisée en paysanne dans la campagne: Willy la laissa alors, revint fermer à clé les portes du château et cacha la clé, tandis que la reine Marie s'embarquait sur le Loch, entourée de ses fidèles.

Évêques, comtes et seigneurs se rassemblèrent autour de Marie, et formèrent une armée de cinq à six

mille hommes: la rencontre décisive se déroula à Langside, près de Glasgow. Face à cette imposante armée, on trouvait la faction anti-catholique conduite par les Seigneurs de la Congrégation, avec à leur tête le roi nouvellement couronné, James VI (Jacques VI). Quoique plus nombreux sur le champ de bataille, les catholiques furent battus et Marie dut avouer sa défaite...

### Petite bibliographie pour mieux connaître « Mary, Queen of Scots »

- *Mary Queen of Scots*, Pitkin Pictorials Ltd, London
- *Mary Queen of Scots*, Antonia Fraser, 1959.
- *The first trial of Mary, Queen of Scots*, Gordon Donaldson, 1969.
- *Mary, Queen of Scots*, Gordon Donaldson, 1974.
- *Marie Stuart*, Paule Henry-Bordeaux. - Perrin, libr. acad. - (Présence de l'histoire).
- *Marie Stuart*, Pierre-Antoine Lebrun, Robert Dumont - Publications de l'U. de Rouen, 1972 - 144 p. ; 24 X 16 cm.
- *Marie Stuart*, Schiller, Friedrich von. - Aubier-Montaigne, 1941 - 448 p. - (Collection bilingue). Éd. bilingue français allemand.
- *Marie Stuart*, Marcelle Vioux. - Fasquelle, éd., 1946, 312 p.
- *Marie Stuart*, Stefan Zweig. - Grasset et Fasquelle, 1984. - 23 X 14 cm. - (Diamant).

# Marc'harid Gourlaouen et Dorig Le Voyer

## deux pionniers de la renaissance culturelle bretonne

par Yann Bouessel du Bourg

● Elle était née à Douarnenez le 3 février 1902, à l'état-civil, *Marguerite-Marie Gourlaouen*, fille aînée d'un marchand de bière. Elle restera seule à la maison après la mort de sa mère à s'occuper de ses frères et sœurs et aussi à aider son père à tenir son commerce, renonçant sans doute à fonder une famille elle-même.

Son père et sa mère parlaient breton entre eux et français à leurs enfants. Ainsi elle apprit ensemble les deux langues, mais il lui faudra tout de même s'aider, selon son expression, « *de grammaires et de dictionnaires* » pour parachever un jour sa connaissance du breton jusque-là purement orale.

Comment avait-elle connu *Gwalarn*? Je ne sais, mais elle y a été abonnée depuis le premier numéro, alors qu'il était encore « supplément » de *Breiz Atao*.

Elle ne s'intéressait pas tout d'abord aux idées défendues dans le journal ayant même au début tendance à les tourner en dérision, puis elle finit par être gagnée par un idéal qui devait devenir *la raison d'être et le bonheur de son existence*, mais sans s'engager cependant sur le terrain politique. Là n'était pas sa vocation.

Sa vocation c'était l'enseignement. Elle avait rêvé d'être institutrice, et c'est avec enthousiasme qu'en 1932, un peu après sa fondation, elle va prendre la direction de la première école de breton par correspondance *Skol Ober l'École de l'action*, succédant à Kerlann appelé à d'autres occupations.

Véritable entreprise d'éducation à l'échelle de tout un peuple qu'on a privé de sa mémoire et à qui on cherche à arracher sa langue, appelée à suppléer à la carence totale d'un enseignement officiel, public ou privé, dont le but avoué ou caché est la destruction de tout ce qui constitue la personnalité bretonne. Version bretonne et moderne de ce que furent les *Hedge Schools* irlandais en des circonstances analogues.

Elle restera à sa tête pendant quarante-cinq ans (de 1932 à 1977) se confondant avec elle, consacrant tout le temps que lui laisse son commerce à corriger sans relâche les copies d'élèves de plus en plus nombreux et assurant la bonne marche et le développement de l'organisation.

Labeur humble et obscur mais combien nécessaire! A toute une génération elle a appris ou réappris sa langue, guidé les pas des futurs écrivains, *affermi dans les cœurs la foi bretonne avec les mots bretons*. Sans Marc'harid Gourlaouen on peut affirmer qu'une floraison littéraire telle que la Bretagne en a connu dans les années trente et quarante n'aurait pas été possible. Elle et *Skol Ober* en ont été les racines.

Elle ne s'arrêtera jamais, sauf une fois, en 1944, quand on la jettera, petite et frêle, dans un camp de concentration, à « Marguerite » à Rennes pendant une quinzaine de jours.

« *Personne ne m'a jamais dit pourquoi j'ai été arrêtée* », remarquerait-elle avec humour dans une de ses lettres, « *Ni pourquoi on me relâche quelques temps après...* ». Sans jugement ni excuses!

A peine libérée elle reprendra sa tâche, quotidienne, invincible, jusqu'en 1977 où le poids de l'âge, les rhumatismes qui lui rendaient l'écriture de plus en plus pénible alors que le nombre des élèves allait de jour en jour en s'accroissant, la contraignirent à remettre la direction de *Skol Ober* à Vefa de Bellaing bientôt suivi par Riwanon Kervella.

Un dernier affront devait être réservé à cette catholique fervente.

Lors de ses obsèques, le 2 juin, le curé de Douarnenez refusa le service en breton qu'elle avait expressément demandé par écrit dans son testament: *oferenn e brezhoneg penn-da-benn*, en dépit de la présence à la cérémonie de prêtres bretonnants.

Aujourd'hui elle repose dans le cimetière de sa ville, non loin du grand Laennec et de Yann Ezel, Anna Griffon, Jakez Riou, ses amis d'autrefois qu'elle a rejoint en une autre existence.

Et aujourd'hui ce sont quarante-neuf correcteurs actifs, dévoués et toujours bénévoles, groupés autour de leur jeune et dynamique directrice Riwanon Kervella, fille de l'écrivain et grammairien Frañsez Kervella-Kongar, lui-même un des soutiens les plus fidèles de « *Skol Ober* », qui continuent cette tâche essentielle qu'elle a poursuivie pendant tant d'années, seule ou presque seule, dans le clair obscur de sa lampe.

● *Dorig Le Voyer* est mort, le beau sonneur, militant breton de la première heure,

fondateur dans les années 30, avec Hervé Le Menn et Marcel Audic de la KAV, et en mai 1943 de *Bodadeg ar Sonerien* (BAS) dont il restera président jusqu'en 1960. Pennsoner de la clique des « Bagadoù Stourm » du *Strollad Broadel Breizh* (P.N.B.) il est certainement un des hommes qui ont le plus contribué à redonner à la jeunesse bretonne la fierté, l'esprit de combat, et à l'arracher au faux-brillant du folklorisme.

Maître luthier à Ploërmel puis à Rennes il sut moderniser les instruments traditionnels qu'il fut pendant longtemps le seul capable de fabriquer en Bretagne, introduisant le *binioù braz*, plus martial que le *binioù kozh*, sorte de cornemuse bretonne à trois bourdons mais d'une tonalité différente de celle de la cornemuse écossaise.

Il nous a quitté subitement le 12 juin dernier, alors qu'il venait d'abandonner Rennes pour s'installer définitivement dans sa maison de Carnac où il comptait passer ses derniers jours, à l'âge de soixante-treize ans.

Inhumé le lendemain dans l'intimité familiale, lui, l'homme des cérémonies exhaltantes, des défilés brillants, sans que la plupart de ses anciens amis aient pu le conduire à sa dernière demeure.

### Précisions

Dans le dernier numéro de D.S., dans l'article sur la gauche fédéraliste bretonne, il fallait lire (p.30, première colonne): « *Pelo de Betton* », « *Léon Thibault* (gauche indépendante); une chronique des femmes fédéralistes **apparaît** (deuxième colonne); *Bilan*: front rouge (troisième colonne). Au bas de la deuxième colonne de la page 32, il fallait lire « *Marchal* » (et non *Maréchal*). Les documents émanant de la collection particulière de Claudine Mazeas. L'extrait de lettre de la page 30 était à prendre sur le mode humoristique fréquent dans les correspondances de l'époque: G. Mazeas était loin d'être un marxiste « *stricto sensu* ».

Le livre, « *les pseudonymes des Bretons, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle* » (*Studi* 32) (1) qui vient de paraître, nous permet de rectifier deux erreurs: Per Goulven n'était autre que Paul Gaignet, Ronan Klec'h et Rickwaert n'étant qu'une seule et même personne également.

J.J.M.

(1) J. Malo Renault



# La ferme archéologique de Melrand

par Joëlle CHALAVOUX

Les vestiges du village déserté, étudiés dans le cadre de la Ferme Archéologique de Melrand, s'étendent dans une lande dont le nom témoigne de cet habitat ancien: elle est nommée *Lann Gouh Velrand*, la lande du vieux Melrand (près de Baud en Morbihan).

Ce toponyme appelle immédiatement plusieurs questions: le bourg de Melrand, c'est-à-dire le centre de la paroisse, était-il réellement installé sur ce plateau dominant la Sarre, avant d'être implanté dans la vallée. Quand et pourquoi aurait eu lieu ce déménagement? S'il ne s'agissait que d'un hameau, de toute façon quand et pourquoi fut-il abandonné...?

Ces questions ne sont qu'une partie de la réflexion des archéologues face à ce site qui est actuellement l'objet d'une mise en valeur durable, liée au développement d'un centre d'archéologie médiévale expérimentale.

## Le site archéologique: historique des recherches

Certains vestiges du village sont assez faciles à repérer, lorsque la lande est entretenue, car il s'agit de murets enfouis sous l'accumulation d'humus qui apparaissent donc sous forme de talus. Les premières fouilles qui ont dégagé ces murets sont celles de Aveneau de la Grancière, érudit morbihannais, qui avait repéré un grand nombre de villages désertés de ce type. Il a publié le résultat de ses recherches en 1902 dans le bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, et il interprétait ses découvertes comme les restes d'un oppidum gaulois.

Il a fallu attendre la reprise des fouilles par Patrick André, en 1977, pour que ce village soit bien situé à la période médiévale. Les recherches qu'il a développées alors pendant quatre années s'inscrivaient dans un programme de la Direction des Antiquités de Bretagne consacré aux villages médiévaux désertés bretons

(ref. Patrick André — Archéologie Médiévale, XII (1982) p. 155-174).

La datation que donne Patrick André repose sur deux données: l'identification de la céramique (céramique « onctueuse » du Finistère sud et céramique de Saint-Jean-La-Poterie) et sur une analyse radiocarbone effectuée sur des charbons de bois provenant de la fouille d'une maison: elle a fourni la date de 990 ( $\pm 60$  ans) après J.C.

Ces fouilles lui ont également permis de mettre à jour et d'étudier une dizaine de bâtiments organisés autour d'une place et enclos par un mur. Les bâtiments qui ont conservé un foyer étaient des maisons dites mixtes, c'est-à-dire que hommes et animaux vivaient sous le même toit. Ce type d'habitat est reconnu sur d'autres sites médiévaux de Bretagne et du sud-ouest de l'Angleterre. Les murs semblent avoir été peu élevés, surmontés de toits à couverture végétale, probablement du chaume.

Joëlle Chalavoux est responsable de la Ferme Archéologique de Melrand.

Les foyers sont construits à même le sol entourés de pierres plantées sur chant, à peu près au centre de la maison, mais légèrement décalés vers la partie haute. Aucune trace de hotte ou de cheminée n'a été retrouvée et la fumée devait être évacuée à travers une simple ouverture dans le toit.

La maison mixte est en général associée à une économie reposant sur les céréales et l'élevage; ceci a été confirmé par les recherches de Patrick André puisque les objets découverts en fouilles sont: les fragments des marmites dans lesquelles la nourriture cuisait au coin du feu, des meules tournantes servant à broyer des céréales, et des fuseaux qui restaient les fuseaux utilisés pour filer la laine.

Tous ces éléments, fort intéressants, ont permis de donner naissance au projet d'aménagement du site, et c'est dans ce cadre qu'en 1986 ont été entrepris un débroussaillage intensif et une opération de nettoyage et de consolidation des vestiges.

## Les recherches à venir

Ce débroussaillage a permis de mettre en évidence que l'on ne connaît à peu près que la moitié du village qui est apparemment constitué d'autres bâtiments et d'autres enclos.

D'autre part, le décapage de l'intérieur de l'un des bâtiments, réalisé en période humide, a permis d'identifier des trous de poteaux, fosses et fossés dont le remplissage est parfois recouvert par les murs de la maison : il s'agit alors de structures antérieures à la construction en pierre.

Ces éléments, donnant au village une plus grande ampleur dans l'espace et dans le temps, nous obligent à redéfinir les buts et les limites de l'étude archéologique.

Les immenses progrès réalisés ces dernières années dans l'analyse des traces de l'activité humaine recélées dans les sédiments archéologiques nous permettent également d'aborder la recherche avec plus d'efficacité. En effet, le laboratoire d'Anthropologie de Rennes, actuellement dirigé par Jacques Briard, développe activement cette discipline, avec de jeunes chercheurs spécialisés dans l'étude des pollens fossiles (palynologie) et de la nature des sols (pédologie) à l'aide de techniques physico-chimiques, en liaison également avec le laboratoire d'Archéométrie dirigé par Loïc Langouët.

En 1987, deux objectifs sont donc poursuivis :

— **l'analyse des vestiges** : une prospection électrique doublée de prélèvements systématiques de sol doit permettre une première étude des enclos s'étendant entre les maisons et les murets. D'autre part, la fouille de la « place » autour de laquelle s'organisent les bâtiments étudiés, consistera en un grand décapage. Il s'agit de prolonger le décapage réalisé en 1986 et arbitrairement limité au périmètre d'une maison : nous pouvons donc espérer trouver, soit d'autres fosses ou trous de poteaux dont le plan, sur une grande surface sera (peut-être) plus facile à interpréter, soit des trajets de circulation... Ce chantier se déroule du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août 1987.

— **l'expérimentation archéologique** : l'analyse des vestiges nous mène à des hypothèses souvent abstraites et difficiles à vérifier. L'archéologie expérimentale est une discipline développée à l'origine pour les périodes préhistoriques où les chercheurs ont mis au point des méthodes permettant de reconstituer la fabrication d'objets en pierre, puis en métal, la construction de tentes et de huttes, etc... Les expérimentations concernant la période médiévale sont beaucoup plus récentes et beaucoup moins nombreuses.

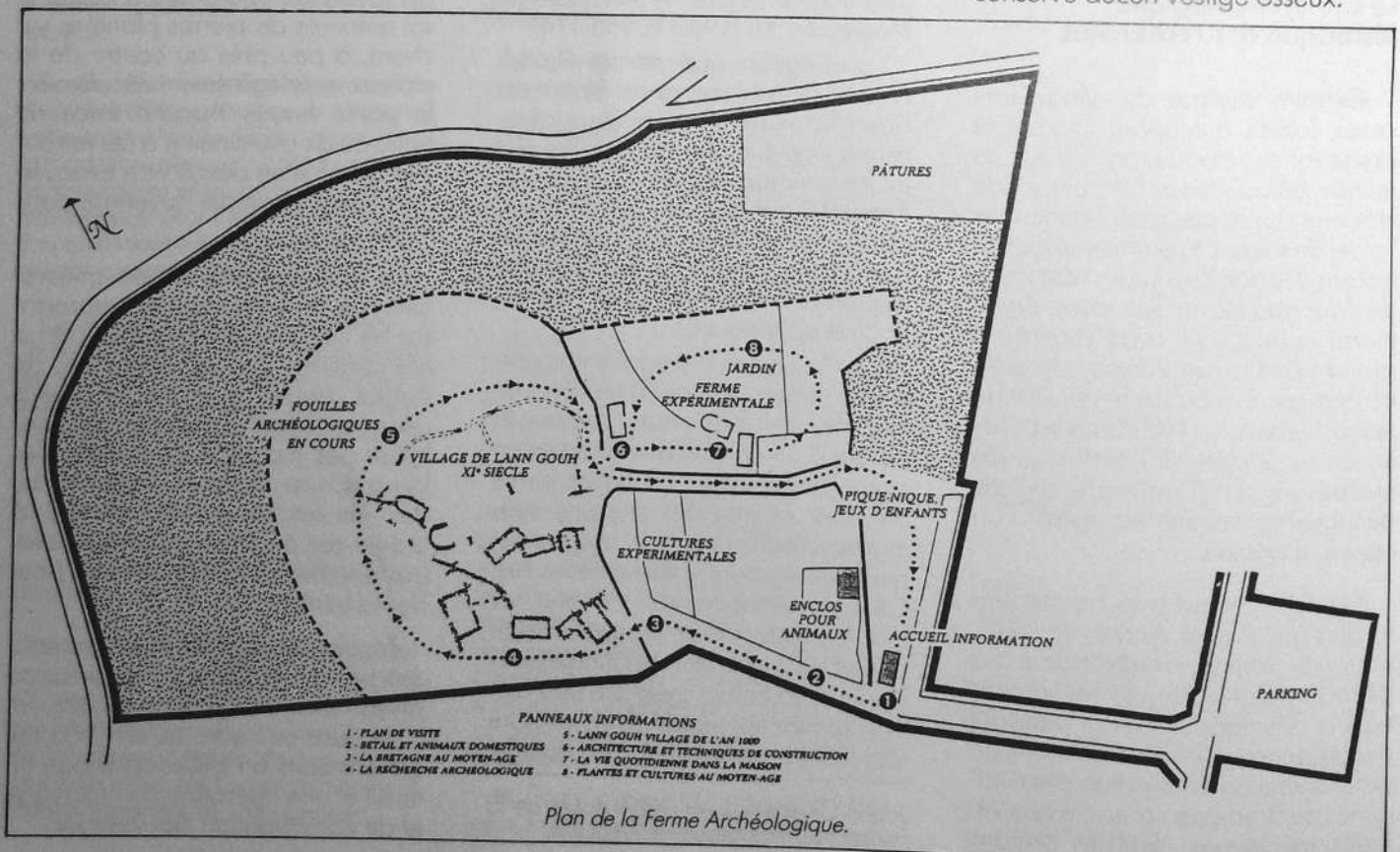
Le Centre Archéologique de Melrand met en pratique cette démarche, tant pour les techniques de culture et d'élevage que pour la reconstitution de l'habitat, de l'architecture et de la vie quotidienne.

La vie des hommes au Moyen Age dépend d'une économie essentiellement agricole, leur vie quotidienne est donc liée à l'exploitation de la terre et ne peut être étudiée que dans le cadre du terroir.

## La reconstitution de la vie agricole

L'étude du terroir nécessite de nombreuses études se fondant essentiellement sur l'étude des sols ; cette recherche est très récente et la première étape consiste à étalonner les références nécessaires à l'interprétation des analyses. Ce travail est très peu spectaculaire, mais ses résultats seront fructueux à long terme.

Dans l'immédiat, nous avons utilisé les travaux des historiens pour recréer un environnement compatible avec un habitat médiéval : le bois est nettoyé afin de redonner son rôle vital à la forêt ; le potager (en cours de réalisation) présente les plantes citées dans les inventaires d'abbayes médiévales. Les animaux accueillis à la Ferme Archéologique de Melrand sont les descendants de races anciennes en voie de disparition. Une étude plus poussée sur des collections d'ossements d'animaux est actuellement en cours. Ces ossements proviennent de sites bretons côtiers où le calcaire des coquillages contenus dans le sédiment archéologique a évité la dissolution du calcium des os. A Melrand, le sol, étant trop acide, n'a conservé aucun vestige osseux.







Vue aérienne de Lann Gouh.

### L'univers domestique

Il comprend bien sûr la maison, mais aussi l'enclos qui, d'après les textes, cernait, autour des bâtiments une aire où étaient protégées les richesses de la famille : potager, ateliers, stockages divers... Les palissades ayant apparemment un rôle plus juridique que réellement défensif.

Les reconstitutions de la Ferme Archéologique de Melrand présentent donc trois bâtiments permettant d'illustrer de façon concrète les hypothèses concernant les techniques de construction d'une part (charpente, couverture...), et concernant l'aménagement intérieur d'autre part.

Deux de ces bâtiments sont donc enclos de palissades à l'intérieur desquelles sont (ou seront) installés le potager, le tas de fumier, le bois, le poulailler...

### L'animation pédagogique

La mise en valeur du site et de la recherche qui s'y développe a créé un outil pédagogique que de nombreux enseignants ont déjà utilisé. Outre de nombreuses visites, certaines écoles se sont directement investies dans une activité constructive. Citons par exemple, l'école d'horticulture du Talhouët à Hennebont, celle de Kerplouz à Auray, le lycée agricole du Gros Chêne de Pontivy, ou l'école primaire de Saint-Yves Bubry, le collège de Grandchamp, l'école internationale de Genève...

Il est en effet exceptionnel pour les enfants, comme pour les adultes d'aborder l'histoire de façon aussi concrète.

Pour compléter l'activité de terrain, la Ferme Archéologique offre l'accès à une abondante documentation.

Le fonctionnement sera bientôt beaucoup plus confortable que celui qu'ont connu les classes pionnières puisqu'un bâtiment va bientôt être construit à proximité du site, « caché », de façon à ne pas rompre le charme de l'évasion dans le temps. Ce bâtiment abritera le travail de recherche de l'équipe permanente, une bibliothèque et une grande salle d'activité ouverte aux groupes qui effectueront un séjour à la Ferme.

### La réalisation de cet aménagement

Elle est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique de la Vallée du Blavet, avec l'aide de l'État et du Département. La commune a acquis le terrain nécessaire, également avec l'aide de l'État. En 1986, la mise en œuvre a été assurée par la Société d'Aménagement du Morbihan, avec le sou-

tien scientifique de la Direction des Antiquités de Bretagne.

La suite des travaux étant souvent liée à l'activité pédagogique, est effectuée dans le cadre de l'Association de la Ferme Archéologique de Melrand, créée pour assurer le développement et la gestion de ce Centre d'Archéologie expérimentale. Cette association a récemment reçu une aide considérable de la Fondation des Pays de France pour reconstituer l'unité d'habitation autour des bâtiments, et les laboratoires Yves Rocher ont accepté d'apporter leur soutien à l'entretien des cultures.

Cette aide tournée vers l'avenir, permet d'espérer que tous les efforts concertés pour la création de la Ferme Archéologique de Melrand, seront soutenus, afin de franchir l'étape difficile qui nous sépare encore de l'autofinancement.

Joëlle Chalavoux

### Bibliographie

- Agache R., 1982, « Revoir notre passé : de la fouille à la reconstitution archéologique ». Bulletin de la Société de Préhistoire du Nord et de la Picardie, n° 10.
- André P., 1982, « Un village breton du XI<sup>e</sup> siècle, Lann Gouh, Melrand », Archéologie Médiévale XII, p. 155-174.
- Bertrand R. et Lucas M., 1975, « Un village côtier du XII<sup>e</sup> siècle en Bretagne : Pen Er Malo en Guidel (Morbihan) », Archéologie Médiévale V., p. 73-101.
- Chapelot J. et Fossier R., 1980, « Le village et la maison au Moyen Age », Hachette Paris.
- XXX, 1970, « Archéologie du village déserté », 2 volumes, Armand Colin (Cahiers des Annales, 27), Paris.



Construction d'une palissade par des élèves du Lycée Agricole de Pontivy.

# La veuze nantaise

par Yves Defrance

Alors que les pratiques populaires instrumentales en Bretagne sont occultées, depuis la naissance du mouvement breton, par la forte personnalité du couple biniou-bombarde, une cornemuse jouée seule a survécu dans le pays nantais jusque dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Faute de militants culturels pour en sauvegarder la pratique dans son milieu social original, cette cornemuse céda la place à ses rivaux : violons, accordéons et autres instruments issus des harmonies et fanfares, clarinettes et cornets à piston. Ainsi l'abandon des instruments à bourdon suivit le même processus que celui entamé, parfois un siècle plus tôt, dans certaines régions de France. Comment interpréter ces deux îlots résiduels de la cornemuse dans l'ouest de l'hexagone ? Quels sont les rapports organologiques et historiques entre le biniou et la veuze ? Y a-t-il filiation dans un sens ou interaction dans les deux ? A quelle aire culturelle participent ces deux cornemuses bretonnes ? Autant d'interrogations auxquelles nous tenterons d'apporter dans ce court article quelques éléments de réponse.

Sous le terme générique de « veuze nantaise » nous désignons l'ensemble des cornemuses recensées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans le pays nantais élargi à la quasi totalité de la Loire-Atlantique. Bien que les statistiques et les rapports officiels sur les « mœurs et usages » des habitants de ce département aient tendance à localiser la pratique populaire d'une cornemuse seule, appelée *vèse* ou *vèze*, sur la micro-région guérandaise, il est désormais admis que cette pratique connut une aire d'extension, certes mouvante, mais qui comprend un domaine géographique beaucoup plus vaste. Les témoignages sont relativement nombreux au XIX<sup>e</sup> siècle et, malgré les « pillages » de descriptions pittoresques de voyageurs, observateurs et auteurs de glossaires, il est possible de reconstituer une trame assez solide de l'évolution de la pratique populaire de la veuze durant cette période.

Plus sporadiques sont les informations concernant les régions limitrophes, qu'elles soient bretonnes, angevines ou vendéennes. Alors que nous disposons d'une quinzaine d'instruments répertoriés sur le pays nantais, la documentation organologique s'étiolle autour de ce pôle dominant de survie extrême, tant dans l'espace que dans le temps.

De plus, et l'obstacle est de taille, les appellations de *bouzine*, *pibole* et plus fréquemment *vèze* s'appliquent depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, au moins à toute cornemuse sans distinction régionale ou organologique. Il n'est que de lire un Rabelais ou, mieux encore puisqu'il évoque le pays rennais, un Noël du Fail pour s'en convaincre. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, certains auteurs établissent une différence entre les *musettes* et les *vèzes* ou *cornemuses*. Le critère de sélection s'applique au mode d'alimentation du réservoir d'air, soufflet actionné par le bras

pour les premières, poumons de l'instrumentiste pour les secondes. Toute cornemuse à bouche est alors nommée *vèze*. Ainsi le biniou bas-breton répond-il à la traduction de *vèze* dans les dictionnaires du XVIII<sup>e</sup> (1). De même rencontre-t-on quantité de descriptions de *vèzes* dans des récits portant sur les provinces françaises sans qu'un véritable lien, autre que linguistique, ne les unisse. C'est donc avec un maximum de précautions qu'il nous faut envisager l'interprétation des textes. L'accumulation d'informations écrites, datées et localisées, plutôt que de nous conforter dans nos hypothèses, ne laisse pas de nous interroger. Citons à titre indicatif quelques exemples révélateurs.

Un registre paroissial de Plomeur, daté de 1673, fait état de l'existence d'un certain « Laurent Le Moing demeurant au manoir de Kergoz au Guilvinec, moulurier et sonneur de *vèze* » (2).



Un manuscrit de 1816 fait mention de l'usage d'une vèze à Féré, nord-Ille-et-Vilaine, à l'occasion des fêtes de mardi-gras et jusque dans les années 1780 (3).

C'est une cornemuse seule que Le Gonidec entend en Bas-Léon dans les rites nuptiaux du XVIII<sup>e</sup> siècle finissant: «*Les danses se font toujours soit au son de la musette soit à la voix*» (4).

C'est encore en soliste qu'un joueur de cornemuse est vu en tête d'un cortège de noce en 1818 dans les faubourgs de Josselin (5).

Au pardon de la Saint-Michel à Guingamp en 1848 «*... la musique était composée d'un biniou, de deux violons, d'une clarinette et d'un cornet à piston*» (6).

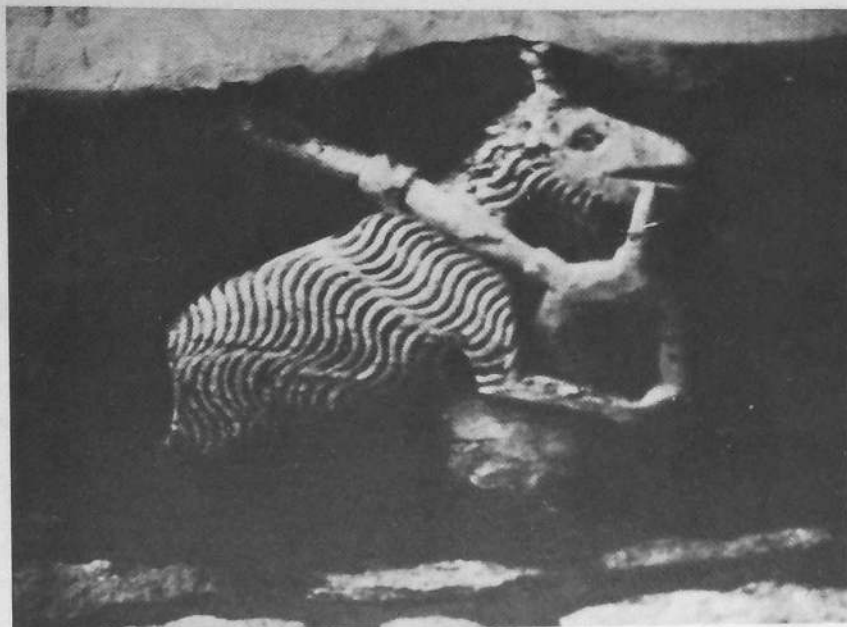
S'agit-il du même instrument? Il est bien difficile de se prononcer. D'autant qu'une pratique courante consiste à utiliser indifféremment les termes hautbois, flûte, flageolet, musette, vèze ou biniou sans préciser s'il s'agit d'un hautbois ou d'une cornemuse. Les études des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sur l'instrumentarium en France ne sont que d'un faible recours: l'expression «*cornemuse de berger*» laissant plus que toute autre planer de lourdes incertitudes (7).

Au stade actuel de nos recherches, les seuls points fiables semblent se réduire à la synthèse d'informations écrites et iconographiques combinées aux résultats d'une enquête orale et enrichie d'une analyse organologique rigoureuse. Vu les conditions difficiles d'enquête sur des terrains où les mutations successives ont effacé toute trace de pratique vivante, les dimensions géographiques d'une étude en profondeur se trouvent réduites à une monographie sur la Loire-Atlantique. Voici quels sont les premiers acquis de cette vaste investigation.

— La pratique populaire de la veuze dans les milieux sociaux qui l'ont générée s'est éteinte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec quelques prolongements jusqu'à la Première Guerre Mondiale et au-delà pour de très rares cas.

— Contrairement aux violoneux paysans puis aux accordéonistes routiniers, les *veuzous* ne furent jamais très nombreux (presque jamais plus d'un par canton). La majorité de ces personnages, souvent originaux, occupait une place marginale dans la société paysanne pré-industrielle.

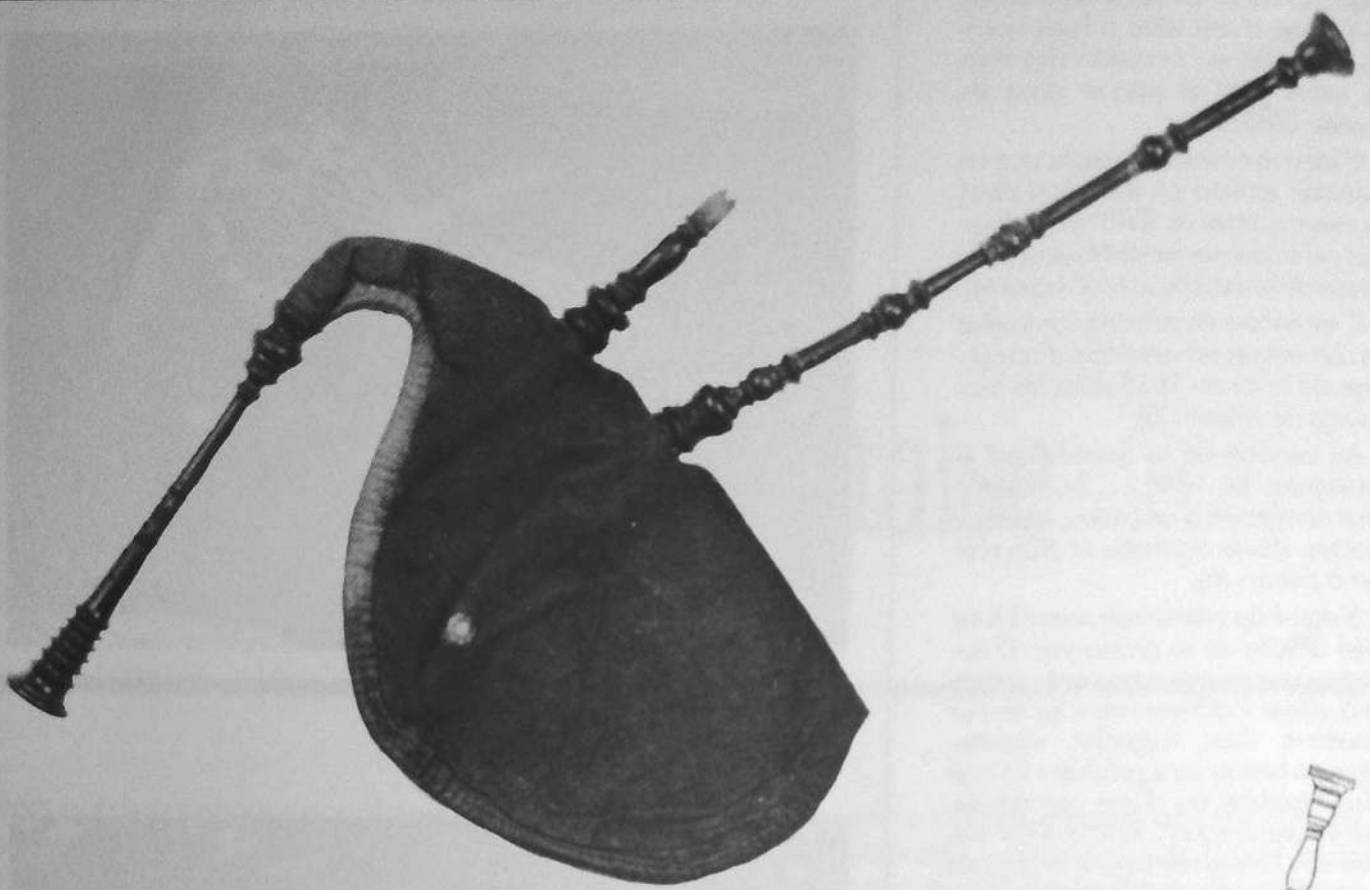
— Les veuzes collectées et dont les mensurations ont été prises avec beaucoup de précision par l'association «*Sonneurs de Veuze*» relèvent d'un type de cornemuse répandu



Sablère de la chapelle Saint-Cado à Careil en Guérande (doc. Ass. des Sonneurs de veuze).



Sonneur, détail d'un cortège (doc. Ass. des sonneurs de veuze).



Le biniou de Halgand (doc. Ass. des sonneurs de veuze).

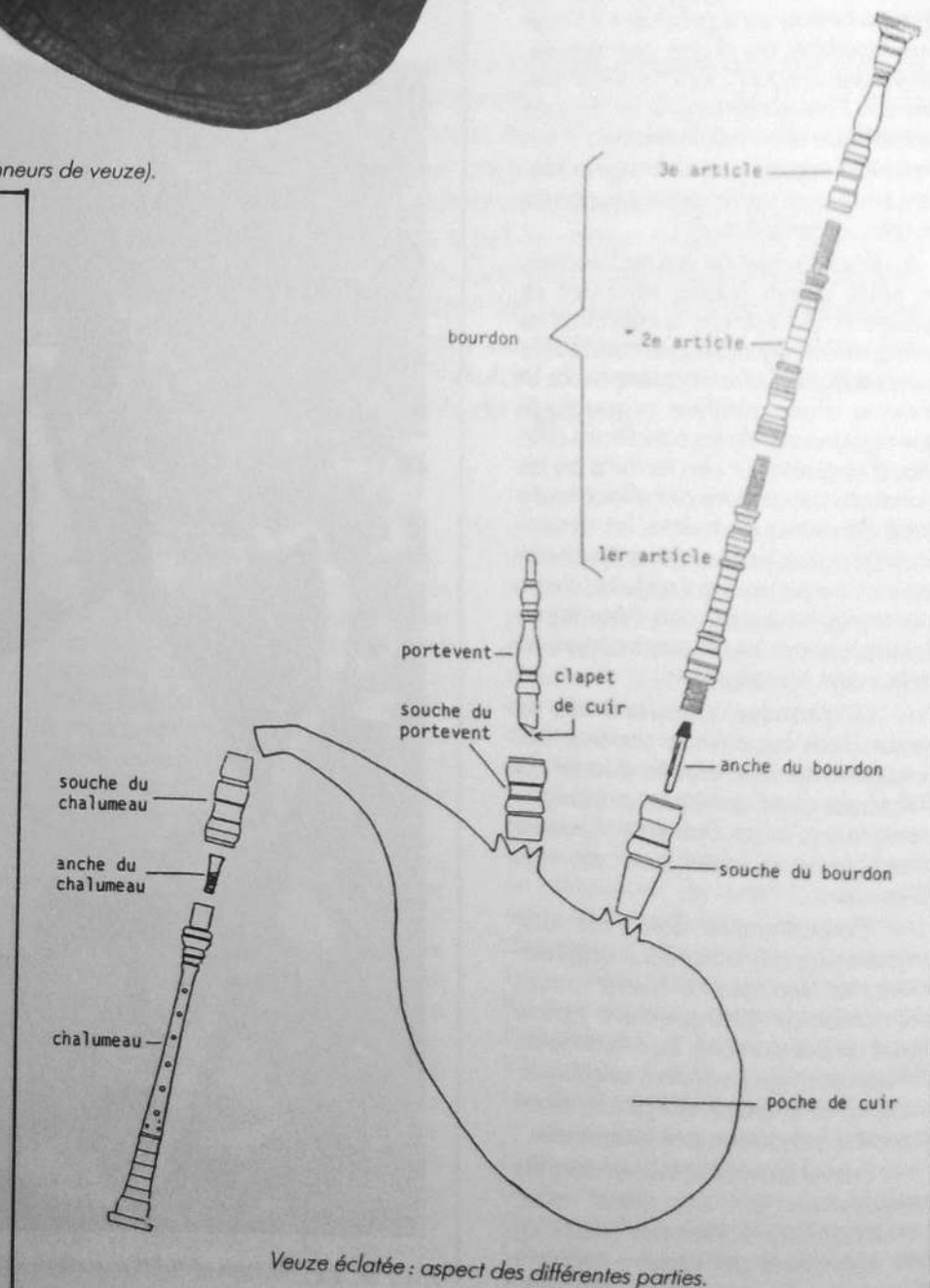
dans toute l'Europe de l'Ouest dès le XV<sup>e</sup> siècle et dont des rapprochements contemporains sont possibles avec divers modèles de Galice, d'Écosse et du Centre de la France (*gaitas*, *bagpipes*, *cornemuses* de la Creuse, du Berry, Nivernais, Bourbonnais, Morvan...).

— Il s'agit d'un type de cornemuse répondant aux traits pertinents suivants :

- mode d'insufflation buccal.
- anche double pour le chalumeau, simple pour le bourdon.
- bourdon unique porté sur l'épaule ou le bras et donnant l'octave inférieure de la fondamentale du chalumeau.
- chalumeau de perce conique et d'une longueur d'environ treize pouces donnant, les six trous devant bouchés, une note fondamentale oscillant entre *do*<sub>2</sub> et *la*<sub>2</sub>.
- chalumeau mélodique percé de dix trous.

Les deux trous inférieurs sont destinés à favoriser la vibration du pavillon et à donner une couleur de timbre riche en harmoniques. Le trou supérieur à l'arrière implique un doigté spécifique où le passage à l'octave de quelques notes de l'échelle n'est pas exclu.

\*  
\*\*



Veuze éclatée : aspect des différentes parties.



Malgré les similitudes entre la veuze et d'autres cornemuses européennes, les exemplaires auxquels nous avons eu affaire se démarquent nettement des autres modèles. Les bagpipes possèdent depuis longtemps trois bourdons. Les gaitas connaissent des modèles à deux bourdons. Les cornemuses du Centre ont un chalumeau mélodique encastré dans un boîtier qui supporte un petit bourdon ténor parallèle. Enfin l'esthétique des moulurages des pièces de bois tourné (souches, porte-vent, chalumeau et surtout bourdon de trois parties) démarque nettement la veuze nantaise de ses homologues. Aussi peut-on avancer sans risque que la veuze telle que nous la connaissons, sous sa forme ultime depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, est restée à un stade d'évolution organologique qui en fait un des archétypes fondamentaux de la cornemuse à anche double.

En cela la *biniou bihan* ne serait qu'une veuze aux dimensions réduites par la nécessité de sonner à l'octave supérieure de la bombarde. Rien ne dit qu'il n'en fut pas autrement aux époques antérieures à la Révolution. Les documents iconographiques et plastiques bas-bretons, à travers notamment la statuaire religieuse, aussi imprécis soient-ils, laissent à penser que les dimensions de ce qui était déjà nommé le *biniou* étaient beaucoup plus grandes que

celles que nous lui connaissons depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'hypothèse d'une cornemuse aux proportions proches de l'actuelle veuze et qui aurait connu une prospérité jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, dans toute la Bretagne et débordant largement dans les provinces de l'Ouest de la France est séduisante. La coexistence d'un petit *biniou* suraigu, accompagnateur de la bombarde et d'une cornemuse de hauteur égale à celle du hautbois breton paraît vraisemblable dans une période transitoire de remplacement de l'un par l'autre.

Dans cette perspective, la veuze ne serait pas le « grand *biniou* » ainsi nommé par les folkloristes au début du siècle, mais à l'inverse le *biniou* devrait être perçu comme une « petite veuze ».

## Bibliographie

- (1) Cf., Grégoire de Rostrenen, *Dictionnaire françois-celtique*, Vatar, Rennes, 1732.  
— Cillart de Keramoul, abbé C.V., *Dictionnaire françois-breton ou françois-celtique du dialecte de Vannes*, Leide, 1744.  
— Le Pelletier, Dom Louis, *Dictionnaire de la langue bretonne*, Paris, Delaguette, 1752.
- (2) Cf. *Musique Bretonne*, mars 1982, n° 24, p. 5.
- (3) Cf. Buffet Henri, *En Haute-Bretagne*, Librairie Celtique, Paris, 1954, p. 254.
- (4) Cf. Le Gonidec, J.F., « Notice sur les cérémonies des mariages dans la partie de la Bretagne connue sous le nom de Bas-Léon », *Mémoires de l'Académie Celtique*, II, 1808, p. 370.
- (5) Cf. Stothard, C., *Letters written during a tour through Normandy, Brittany and other parts of France in 1818*, Longman, Hurst, Rees, Orme, Brown, London, 1820, p. 222.
- (6) Cf. *Le Messager Breton*, 12 octobre 1848.
- (7) Cf. Mersenne Marin, *Harmonie Universelle contenant la Théorie et la Pratique de la Musique*, Paris, 1636.

## Les sonneurs de veuze

L'association des sonneurs de veuze s'occupe depuis plusieurs années de pratiquer et de promouvoir cette cornemuse, notamment par un livret paru en 1979 : « Quelques éléments sur la tradition populaire de la veuze dans le Pays Nantais » aujourd'hui épuisé mais bientôt réimprimé.

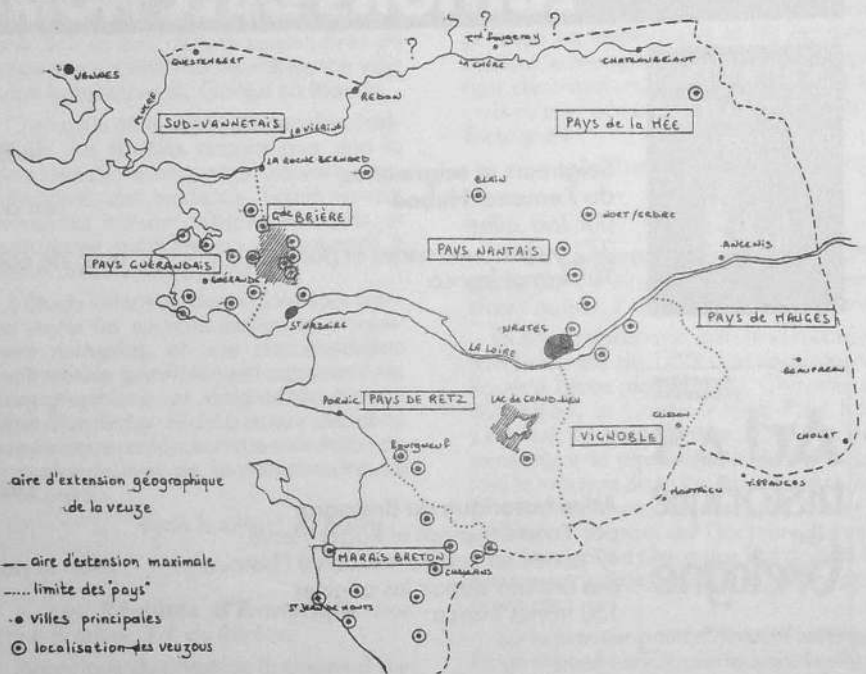
L'association a également créé une exposition pouvant être louée pour toute manifestation. Elle s'occupe actuellement du projet d'un double 33 tours qui sortira fin 1987, et anime ou organise des animations scolaires, festoû-noz, conférences.

Pour tout contact :

Association des Sonneurs de veuze

Ti Keltiek, 3 rue Harrouys — 44000 Nantes.

Tél : 40.74.26.78 ou 40.81.31.46



Sonneurs de veuze au stage du C.N.C.C., juin 1985 à Nantes.

**L'Association Dalc'homp Soñj** a le plaisir d'annoncer à ses lecteurs qu'elle lancera à partir de son prochain numéro — numéro 21, cet automne — une souscription pour la publication d'un livre qui fera peut-être date dans le monde de l'édition bretonne. Cet ouvrage aura pour titre **Histoire chronologique des pays celtiques** et couvrira, en parallèle, l'ensemble de l'histoire du monde celtique, donnant date par date tous les faits historiques (politiques, culturels, sociaux, artistiques) de la Bretagne, de Cornouailles, du Pays de Galles, d'Irlande, d'Ecosse et de l'île de Man. Cet ouvrage est l'œuvre de Jakez Gaucher, vice-président de **Dalc'homp Soñj**, bien connu de nos lecteurs et de plusieurs journaux bretons (la revue Breizh, L'Avenir de la Bretagne, Armor). Enseignant à Guérande, il est spécialiste des Pays celtiques et des ethnies d'Europe. Jakez Gaucher a consacré près de trois années à la rédaction de cet ouvrage, qui comprend de nombreuses illustrations, des cartes de l'auteur, ainsi que les nombreuses informations essentielles à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, trop méconnue, des pays celtiques. Rendez-vous donc à l'automne pour la souscription de **Histoire chronologique des Pays celtiques**, qui devrait paraître dans quelques mois.

**L'Association Dalc'homp Soñj** a récemment ouvert une bibliothèque au Conservatoire de Soye en Plæmeur. Cette bibliothèque, ouverte à tous, possède actuellement près de 700 titres mais afin d'accroître rapidement le stock, nous faisons appel aux généreux possesseurs d'ouvrages, livres et revues sur la matière bretonne et celtique, en breton, français ou autres langues celtiques qui seraient prêts à s'en déposséder au profit de notre nouvelle bibliothèque. Nous assurerions alors la prise en charge du port. Merci d'avance pour votre compréhension et future collaboration.

Pour tout renseignement : **Dalc'homp Soñj** - 36, rue Emile Zola, 56100 Lorient - Tél. 97.64.11.38 ou 97.85.22.01

## EDITIONS DALC'HOMP SONJ



**Seigneurs et seigneuries du Kemenet Heboé**  
par Job Jaffré  
272 pages avec cartes et photos  
105 francs franco

**Pâques 1916**  
**la Révolution irlandaise**  
Dossier réalisé  
par des historiens irlandais  
et bretons  
avec de nombreuses illustrations  
60 francs franco



**Atlas historique de Bretagne**  
par Yann Poupinot et Roger Hervé  
17 cartes en couleur retraçant l'histoire  
des Bretons depuis les origines  
150 francs franco

**Les chances culturelles de la Bretagne**  
par Pierre Bernard  
bilan et perspectives culturelles  
en Bretagne  
45 francs franco



**Bretagne en tête à tête**  
par Michel Deligne, préface Youenn Gwernig  
Caricatures et biographies critiques de personnalités du mouvement breton  
et du monde politique breton depuis un siècle  
75 francs franco

**CATALOGUE COMPLET SUR DEMANDE**  
**ADHEREZ A L'ASSOCIATION DALC'HOMP SONJ !**



— **Les Pseudonymes des Bretons XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle**, par Jean Malo-Renault, C.R.D.P. — C.R.B.C., 134 pages, 25 F.

Le centre régional de documentation pédagogique de Rennes vient de faire paraître un petit ouvrage de 134 pages qui constitue le premier volume d'une importante étude sur Les Pseudonymes des Bretons, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, par Jean Malo-Renault. Après une préface, un avertissement et une introduction de l'auteur, qui occupent une vingtaine de pages et que l'on lira avec profit, ce premier volume recense par ordre alphabétique plus de 3000 noms de plumes et pseudonymes utilisés par des auteurs de livres ou d'articles en Bretagne depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui et il donne pour chacun d'eux la véritable identité des auteurs. Le second volume, qui devrait paraître d'ici quelques mois, donnera en sens inverse la liste alphabétique des auteurs avec les pseudonymes utilisés par chacun d'eux.

Ce petit ouvrage, publié sous la forme d'un numéro de la revue *Studi* éditée sous la responsabilité de la section de celtique de l'Université de Bretagne occidentale, à Brest, est l'aboutissement d'un très long travail d'enquête. En dépit de quelques menues erreurs et de certains mystères que l'auteur n'est pas parvenu à percer, on reste admiratif devant la sagacité et la perspicacité dont il a fait preuve en réussissant à percer la véritable identité de près de trois cents utilisateurs de pseudonymes.

L'auteur qui est aujourd'hui dans sa 87<sup>e</sup> année ne craint pas les «travaux de bénédictin» et il est sans doute aussi aujourd'hui un des meilleurs connaisseurs de la «matière bretonne». Successivement bibliothécaire à Toulouse, à Montpellier, puis de 1937 à 1954, responsable de la bibliothèque municipale et de la bibliothèque universitaire de Rennes, il a ensuite entrepris l'établissement d'une *Bibliographie rétrospective de la Bretagne de 1480 à 1960*, pour la réalisation de laquelle il a dépouillé durant trente ans des milliers de livres et revues. Cet ensemble de quelques 150000 fiches (consultable à la BM de Rennes et au CRBC à Brest) rend quotidiennement service à de nombreux étudiants et chercheurs.

Son étude sur Les Pseudonymes des Bretons, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle devrait à son tour devenir un instrument de travail très utile pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs et tous les professionnels du livre. Il a véritablement sa place dans toutes les bibliothèques et tous les centres de documentation des cinq départements bretons.

Michel Tréanton.

— **Les Druides**, par Françoise Le Roux et Christian J. Guyonvarc'h, Ed. Ouest-France, 448 pages.

Cet ouvrage fondamental est certainement l'étude la plus complète, la plus claire, la plus solidement charpentée jamais réalisée sur ce sujet en aucune langue. On reste médusé devant un pareil océan d'érudition.

Ces insuffisances des historiens du passé tenaient principalement à ce fait qu'ils tiraient leur connaissance des témoignages des auteurs classiques, grecs et latins,

témoignages d'étrangers, forcément superficiels ou incomplets, souvent emprunts de partialité. Sans négliger leur importance Françoise Le Roux et Christian Guyonvarc'h ont puisé à la source la plus profonde, celle de la littérature de l'ancienne Irlande qui, seule, permettait de pénétrer par l'intérieur au cœur du mythe, saisissant le druide, par delà les contingences du temps et de l'espace, *en ce qu'il a d'essentiel et d'éternel*.

Clef de voûte et pierre d'angle de l'ancienne société celtique, société d'un caractère éminemment spirituel, il en imprègne tous les aspects, sans que son caractère sacré lui permette d'exercer jamais un pouvoir temporel direct.

L'accent est mis par ailleurs sur l'organisation interne de cette classe sacerdotale, hiérarchique et fonctionnelle, et son caractère purement celtique, sans aucun lien comme on l'a souvent cru et répété, avec quelque religion mégalithique préexistante. Elle forme avec celle des guerriers et celle des producteurs de biens matériels l'une de ces trois classes constitutives de l'ancienne société indo-européenne telle qu'on la retrouve du Gange en Irlande.

C'est cette primauté traditionnelle et religieuse des druides encore plus que la communauté de langue qui assurera, pendant toute son existence, l'unité fondamentale du monde celtique, *non pas un centralisme politique ou administratif* à l'instar de celui des Romains.

L'étude attentive des «*Correspondances entre les sources insulaires, uniquement textuelles, et une documentation continentale, généralement monumentale, iconographique et épigraphique*», en dépit d'un hiatus de dix à douze siècles ne peuvent que renforcer notre conviction de la profondeur et de la permanence de cette unité.

Yann Bouëssel du Bourg

— **Les Révoltés d'Armorique** par Yann Brékilien, Ed. du Rocher.

Armorique du passé ou Bretagne d'aujourd'hui? Éternel retour. Deux lectures sont possibles de cet ouvrage, roman passionnant qui nous plonge dans une des périodes les plus ignorées et les plus méconnues de notre histoire, nous restitue une page déchirée de notre mémoire.

La Conquête de César n'a pas marqué la fin de la Gaule celtique, et encore moins celle de l'Armorique. Si les classes dirigeantes, les citadins ont pu adopter rapidement les modes de vie du vainqueur, l'immense masse de la population des campagnes profondes, les «rusticani», conservera encore sa langue, sa religion, sa civilisation pendant des siècles tandis que se développent, tout au long du Bas-Empire, avec la dégradation de plus en plus marquée de la vie économique, l'appauvrissement général, la dictature cruelle du fisc, de vastes mouvements de révolte. «La Bagaude» (d'un mot celtique: «baga», «cri de guerre» et «combat») vient périodiquement, comme une vague, battre les remparts de l'ordre établi, révolte au caractère à la fois social et national, contre les Romains et contre les nantis, conduite par des chefs prestigieux et dont l'épicentre se déplace de plus en plus vers

le cœur armoricain de la Celtia, en relation constante avec les Bretons de Grande-Bretagne qui viennent lui apporter encadrement et appui, jusqu'à la proclamation en 408 d'une Armorique indépendante: «*chassant les magistrats romains et mettant en place chez elle une administration nationale*».

Indépendance éphémère, il est vrai, puisqu'elle ne durera pas plus de dix ans, mais qui préfigure l'avènement d'un état breton, après que l'afflux des émigrants d'outre-Manche aura renforcé et revivifié l'élément celtique dans la péninsule. Témoignage éclatant de la «continuité celtique en Armorique» telle que les travaux récents de Dillon, Chadwick et surtout Léon Fleuriot l'ont établi.

C'est cette grande épopée bagaude que Yann Brékilien nous fait revivre dans ces pages, avec tant d'émotion et d'intensité qu'il nous semble que nous nous trouvons nous-même sur la scène, parmi les acteurs de ce drame, et ces personnages que nous y cotoyons, dont nous avons partagé les espérances et les épreuves, célébré le triomphe et les amours peupleront désormais notre mémoire. A quand un livre sur l'épopée des premiers Rois de Bretagne?

Yann Bouëssel Du Bourg

— **La Conjuration Bretonne de 1792**, par le Contre-Amiral Paul Romé, en vente chez l'auteur, 7 rue Duperré 29200 Brest.

En écrivant son livre, intitulé «La conjuration bretonne de 1792», et sous-titré «La Rouërie héros malheureux, Chêvetel ami calomnié», le Contre-Amiral Paul Romé s'est fixé un double objectif: d'une part, remémorer la noble figure du héros breton, le marquis de la Rouërie, le père de la Chouannerie, et, d'autre part, tenter de réhabiliter le nom du Docteur Chêvetel, inscrit en bonne place par la tradition historique sur la liste honnie des traîtres et des renégats.

Sur le premier point, l'objectif est atteint. En un exposé concis, alerte, sans fioritures, se limitant aux faits essentiels, l'auteur campe avec bonheur un personnage hors pair, truculent, chevaleresque, enthousiaste jusqu'à l'exaltation, qui suscite l'admiration et la sympathie par la grandeur et la folie de son rêve inouï, une tendresse émue par le tragique de son destin. Reprenant une étude antérieure de Job de Roince, il insiste fort justement sur le rôle de premier plan tenu par son héros lors de la guerre d'Indépendance des États-Unis sous le nom de Colonel Armand, guerre dans laquelle son engagement précéda celui de La Fayette, et où il acquit auprès des «Insurgents» une popularité aussi grande que celle de ce dernier et une même considération de la part de Washington, qui le nomma Brigadier général et Commandant de la cavalerie américaine. L'Histoire se devrait de restituer au héros breton sa part de gloire injustement occultée par celle trop enflée du héros «national».

L'intérêt majeur du livre est le récit de cette pitoyable mais sublime épopée que fut la Conjuration bretonne de La Rouërie, mise sur pied en 1790, au lendemain du décret sur la Constitution civile du clergé, avec pour objet «*de contribuer essentiel-*

lement et par les moyens les plus doux au retour de la monarchie, au salut des droits de la province, celui des propriétés et l'honneur breton». Investi par le comte d'Artois du commandement de la province, le marquis procéda à une remarquable organisation d'une force militaire destinée à prêter main forte à l'armée des émigrés. En raison de la défaite à Valmy des troupes de Brunswick, l'ordre d'intervention ne fut pas donné. Décidé néanmoins à déclencher l'insurrection, La Rouërie ne fut pas suivi par ses amis.

Le docteur Chèvètel, médecin de Danton, acquis aux idées révolutionnaires, fort de l'amitié confiante que lui portait le marquis, réussit, à la faveur de services financiers rendus, à entrer dans la confidence du complot. Jouant un double jeu, il s'affilia à la conjuration, bien qu'en condamnant les objectifs, à seule fin d'en connaître les secrets et de les dévoiler à Danton, qui, nommé ministre de la justice, le chargea de l'arrestation des conjurés. Loin de soupçonner la trahison de son ami, La Rouërie en fit son émissaire auprès des Princes. Courant la Bretagne de refuge en refuge, en janvier 1793, il se fait héberger au château de la Guyomarais, entre Lamballe et Plancoët. Victime d'une inflammation de poitrine, il est emporté en quelques jours par la maladie, et son corps enterré à proximité par les soins de ses hôtes. Informé de ce décès, Chèvètel livre à la justice la famille et les serviteurs de Guyomarais ainsi que d'autres membres de la conjuration. Ce sont vingt-sept personnes au total qui seront jugées par le Tribunal Révolutionnaire; douze d'entre elles, dont trois femmes, seront guillotines.

L'historien G. Lenotre, auteur de l'ouvrage de référence sur le marquis de La Rouërie, édité par Armor-Édition, a des mots très durs pour incriminer Chèvètel, ce traître à l'amitié: «*Si l'on réfléchit... qu'il lui fallut mentir sans trêve, jouer sans faiblir un moment la plus odieuse comédie, on en arrive à penser que cet homme incarnait vraiment le génie de la trahison, car on ne voit guère d'autre exemple d'un rôle aussi répugnant soutenu avec autant de persévérance et d'habileté.*»

Le second objectif visé par Paul Romé était de blanchir la mémoire unanimement décriée de Chèvètel. Non seulement il lui accorde des circonstances atténuantes, mais, écrit-il dans son Avant-propos: «*Je... plaide pour l'acquiescement pur et simple. Dans mon esprit, Chèvètel, à qui on a fait un procès politique, est, avant tout, victime de la calomnie.*» «*Mais, ajoute-t-il, je laisse au lecteur le soin de prononcer lui-même le verdict à l'issue de mon enquête.*»

Le récit des événements par l'auteur est parfaitement objectif et ne se différencie guère du texte de Lenotre. Mais, n'apportant aucun fait nouveau de nature à justifier sa thèse, son opinion relève d'une interprétation et d'une sensibilité toute personnelles. Le mémoire écrit par Chèvètel et invoqué en sa faveur n'est rien d'autre qu'un habile plaidoyer pro domo ou la marque d'une conscience délabrée. Non seulement sa trahison à l'égard de son ami est manifeste, mais sa mise en œuvre par la pratique d'un subtil double jeu est particulièrement abjecte. Tout au plus, pourrait-on admettre que son attitude n'est pas mue par un instinct sanguinaire, mais s'expliquerait par une extrême pusillanimité

jointe à une adhésion quasi mystique aux idéités prônées par la Révolution.

Il reste, cependant, que Paul Romé a fait œuvre pie en remémorant l'un des drames les plus émouvants de l'Histoire bretonne, et en sortant de l'ombre l'un de ses héros les plus attachants, le marquis de La Rouërie, «*personnage hors du commun... et néanmoins parfaitement méconnu.*» Quant à la controverse que ne manquera pas de provoquer la thèse de l'auteur, elle ne saurait être que bénéfique à une meilleure connaissance de notre Histoire.

François Herry

— **Promenades en Cornouaille. Promenades en Léon**, par François Menez, Ed. Calligrammes.

Le livre de François Menez, «*Jardins enchantés de la Cornouaille*», paru en 1927, était devenu introuvable lorsqu'en 1985 les éditions Calligrammes de Quimper prirent l'initiative de le rééditer sous le titre de «*Promenades en Cornouaille*». Hormis cet ouvrage, qui connut par le passé un franc succès, le reste de l'œuvre de François Menez était demeuré inédit, et c'est l'honneur de cet éditeur d'en avoir entrepris la publication intégrale. Pour le moment, un deuxième livre, «*Promenades en Léon*», a été publié; d'autres sont promis qui seront consacrés au Trégor, aux rivières bretonnes, etc.

Nous ne saurions trop en féliciter et remercier Calligrammes, car, nous l'affirmons sans ambages, la lecture de ces deux ouvrages nous porte à classer leur auteur au rang des plus grands écrivains bretons. Dalc'homp Sonj se devait de le faire connaître à ses lecteurs, car son œuvre, «*voué aux terroirs de la Bretagne*», ne se limite pas à guider les merveilleuses promenades auxquelles elle nous invite, mais, chemin faisant, ne cesse de nous rappeler au souvenir de l'Histoire événementielle, anecdotique, économique, sociologique, artistique ou littéraire.

Replacées dans le cadre géographique de leur terroir, les grandes figures du passé prennent plus de relief et revêtent plus d'humanité, qu'il s'agisse des saints éponymes, des personnages historiques, tels le roi Gradlon, René Madec, Anne de Pompery, Kerguelen, Margot de Clisson, de brigands ou aventuriers, tels La Magnanne, La Fontenelle, Sébastien Le Balp, Marion du Faouet, de créolats et missionnaires, tels François de Coetlogon, Michel Le Noblez, «*ar beleg fol*», Julien Maunoir, le «*Tad mad*», de corsaires, tels Cornic, Coantelem, et combien d'autres.

Il fut une époque obscurantiste où la Bretagne, et particulièrement la Basse-Bretagne, n'était guère flattée par ses visiteurs écrivains. Yeats, l'anglais, y avait rencontré «*un peuple de crépuscule*», pour notre Châteaubriand, «*la joie même y est un peu triste*», quant à Michelet, il n'y avait vu que «*des plaines de roc, de grandes landes tristement parées de plantes jaunes*». Par les Bretons d'ailleurs, la Cornouaille n'était-elle pas perçue comme «*un pays rebutant et de mœurs triste*», le «*Kerne paour*», le «*Kerne du*»? Et que dire du Léon, cette austère et froide contrée hantée par la mort et le péché? N'y est-on pas «*plus triste aux nocés... qu'en Kerne aux enterrements*», selon le propos d'un recteur cornouillais?

François Menez a fait litière de tous ces poncifs, sans toutefois, effacer les différences. Pour lui, «*La Cornouaille se caractérise par (un) ruissellement de lumière et de couleur*», «*L'homme en Cornouaille est, à l'égal de la nature, fougueux, plein de sève, débordant d'une vie gaie et brutale*». Que si, en Léon, vit une race grave et rude, intransigeante et parfois mercantile, ne sont-ce pas ces mêmes hommes qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, ont fait jaillir de leur sol une floraison extraordinaire d'églises, chapelles, calvaires, arcs triomphaux, ossuaires, avides qu'ils étaient d'alimenter leur foi native à un festin de prières, d'art et de poésie?

Le propos de l'auteur n'était point de peindre de manière exhaustive les innombrables sites et localités touristiques de ces deux terroirs, mais, à partir de quelques exemples désignés par son penchant personnel, de montrer combien Cornouaille et Léon sont terres de beauté et d'inspiration poétique, en harmonie et symbiose avec l'âme de ses habitants. Par la magie d'une écriture éminemment lyrique, il recrée chez le lecteur l'émotion du promeneur étreint par cette admirable nature.

Quasiment toutes ses descriptions sont des pages d'anthologie. Citons-en, par exemple, le remarquable chapitre consacré aux îles léonardes, de Molène à Ouessant, à la vie poignante des Ouessantines «*sevrées d'amour dans leur solitude d'insulaires et leurs longues attentes du mari courant la mer*»... Et aussi ces autres textes qui témoignent de la fascination exercée par Morlaix et ses «*vieilles rues capricantes*», par Saint-Pol-de-Léon, «*la ville sainte*», par Guingamp «*mystique et guerrière*», par Quimper qui «*repose dans son cadre d'harmonieuses collines comme un bouquet dans le creux d'un beau sein*», par le val de l'Elorn, «*ruban d'eau vive dont s'égayait le Léon des Calvaires*», la pointe de Penmarc'h où «*les vagues se pressent en hurlant... comme une cavalerie d'Apocalypse*», la cascade de Saint-Herbot, «*ces grandes eaux de Cornouaille*», qu'il serait bon aujourd'hui de rendre à son état d'origine, etc., etc.

Peut-on recevoir de plus pressante invitation au voyage que de ces pages vibrantes d'amour et de poésie, qui, désormais, brilleront au palmarès des lettres bretonnes? Ainsi se justifie cette foi de Renan en son rêve de parousie: «*Un paradis perdu est, toujours, quand on veut, un paradis reconquis*».

François Herry

Librairie

**Tir na n'Og**

LIVRES

DISQUES sur

ARTISANAT LA MER

LA BRETAGNE

LES PAYS CELTES

3, boulevard Joffre - Tél. 97.21.83.92

56100 LORIENT



● Jusqu'au 18 octobre, au Musée de Saint-Brieuc, exposition sur **quelques peintres de la Bretagne avant l'impressionnisme (1850-1880)**: **La lumière dans la peinture des paysages**.

● Une nouveauté marquante: **l'écomusée de la Bintinais**, à Rennes, véritable résumé de la vie dans le pays de Rennes du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. A visiter absolument.

● Journée sur **l'histoire de la médecine en Bretagne**, le samedi 17 octobre, à Nantes-Rens: Institut Culturel de Bretagne, B.P. 66 A, 35031 Rennes Cédex, tel: 99.38.98.88.

● La mode est aux **parcs de loisirs**... On ne compte pas moins d'une quinzaine de projets pour la Bretagne qui trouve ainsi une nouvelle «vocation». Parmi ces projets, citons l'un des plus stupides, **Ty Polis**, qui a pour but de reconstituer près de Fougères un «village breton» à partir de fermes, de chapelles achevées à travers tout le pays puis déménagées vers le site choisi! Une démarche qui va à l'encontre de la muséographie moderne... Il existe tant de richesses architecturales en Bretagne qu'il est, pour le moins, inutile de recréer ce qui existe déjà!

● Ouverture du musée de site de **Lan-dévenec** qui offre un témoignage sur la vie monastique d'il y a quinze siècles.

● Ouverture du musée de la mer de **Plouguerneau**: mis en place par l'association Karreg Hir, il présente la vie maritime de la côte du Léon. Ouvert tous les jours, les week-ends en hiver.

● Stages de **lutte bretonne** du 10 au 21 août et 24 août au 4 septembre. Rens: Ti ar Gouren 29218 Berrien, tél: 98.99.99.44.

● 3<sup>e</sup> **Rencontre des Poètes de Bretagne 1987**, les 21 et 22 novembre, à Plouzané (rens. Mairie 29263 Plouzané).

● Conférence sur les **langues les moins répandues du 6 au 30 août à Skylge (Frise)**. Rens: Galed Diwan 29214 Tre-glouou.

● Stages de formation de **sonneurs de couple** organisés par le Cercle Celtique de Rennes, 1 rue du Nivernais 35000 Rennes, tél: 99.33.96.09.

● Selon une estimation de Fañch Broudic parue dans Brud Nevez, il y aurait 800 000 personnes qui comprennent le breton et 550 000 à même de le parler — A quand un véritable **recensement**?

● Au musée des Jacobins, à Morlaix, deux expositions jusqu'au 5 octobre: **Paul Sérusier** (rétrospective), **Jean Deyrolle** (Peintures figuratives, peintures abstraites).

● **Le Pays de Fougères** est une excellente revue présentant l'histoire, la vie économique, la culture de cette partie de la Bretagne. Rens: 6 rue de la Fourchette 35300 Fougères.

● Jusqu'au 14 septembre, au Musée des Beaux-Arts, de Rennes, exposition sur la création: **Première idée, œuvres préparatoires, œuvres achevées**.

● Le CELIB se prononce pour un **DEUG de breton** et demande que le Conseil Régional et les Conseils généraux prennent en charge les écoles Diwan.

● Quatre millions de francs ont été consacrés à la restauration du château de **Fougères**. Les travaux ont permis de découvrir des restes de l'ancien château en bois: une aubaine pour les archéologues.

● Du 14 au 30 novembre prochains, **Carrefour des Régions d'Europe** avec la Bretagne, la Gronginge et la Galice. Divers événements sur ce thème auront lieu à travers la Bretagne.

● Ouest-France a fait paraître deux pages, les 23 et 24 juin, sur le **millénaire de la France**. On pouvait notamment voir une «magnifique» carte en couleurs montrant les extensions successives de la France. Curiosité de cette carte: la Bretagne s'y trouve avec pour qualité «Comté de Bretagne» — 1532! Il ne serait pas étonnant de lire un jour dans les livres d'histoire français que la Bretagne n'a jamais existé... Quant à savoir qu'elle a été indépendante pendant des siècles, c'est absolument inconcevable dans l'esprit des historiens français, obnubilés par la «France éternelle».

● Visite en juin dernier, d'Alphonse de Bourbon, duc d'Anjou, à Nantes. A cette occasion, Olivier Guichard a encore trouvé le moyen de promouvoir «ses» Pays de Loire. Comme chacun le sait, «les anciennes provinces qui constituent aujourd'hui les Pays de Loire ont été très liées aux Capétiens» (sic)... Une fois de plus, O. Guichard mérite le «prix Bécassine».

**Abonnez-vous!  
Koumanantit!**



**Librairie  
BREIZH**

Tout ouvrage  
sur l'histoire de la Bretagne  
et des Pays Celtiques

également: disques, revues, instruments de musique

17, rue de Penhoet - Rennes  
(pres de la place Ste Anne)  
Tél. 99 790187

**EAP  
CAVAL**

REVUE TRIMESTRIELLE  
Histoire. Ethnologie. Tradition.  
Vie quotidienne. Langue et culture  
bretonnes au Pays Bigouden.

Boite postale n°42  
Téléphone: 98.87.62.99.  
29120 PONT-L'ABBÉ.

**RADIO  
PAYS**

*La voix des Bretons  
de Paris 89,4 mhz*

6, place de la Madeleine  
75008 PARIS

**TRADITION  
VIVANTE**

**ABONNEZ-  
VOUS!**



SINOM...

Vous avez manqué ses interviews en profondeur, ses articles de fond sur les instruments et les traditions, ses reportages, ses actualités, ses critiques de disques, livres et revues, ses partitions et tablatures, ses adresses utiles, ses petites annonces.

**TRADITION VIVANTE** — Un service de vente par correspondance de disques et livres d'ici et de là, à se procurer via internet en France (demandez notre catalogue).

**UN JOURNAL VIVANT  
POUR UNE MUSIQUE VIVANTE**

Abonnement (4 numéros) 75 F (99 FF étranger) 1, impasse du Puits Fleuri, 55100 LORÉTT FRANCE Tél: 97839398

— **Urgelaouennistorele brezhoneg?**

Mar deo talvoudus ho kelaouenn evit studian an istor ez eo ken talvoudus all evit e gelenn. A-bouez bras eo ar skeudennoù evit kelenn da vugale yaouank. Kendalc'hit eta gant ho striv evit skeudennaouin ar pennadoù liesseurt.

Ha tu a vefe brasaat lodenn ar brezhoneg? Da c'hortoz evel-just e vo savet ur gelaouenn a studioù istorele brezhoneg.

A galon  
H. Kerrain

— **Fédéralisme breton**

Dalc'homp Soñj poursuit avec régularité, sérieux et éclectisme l'exploration de l'Histoire de Bretagne. C'est avec un grand intérêt, en particulier, que j'ai lu, après l'article sur M. Marchal, l'article de Jean-Jacques Monnier sur la gauche fédéraliste bretonne entre les deux guerres. Il est important, en effet, de rappeler qu'il y a eu avant la dernière guerre une tendance «bretonniste» de gauche luttant contre le racisme et le fascisme du P.N.B. car cela permet de réfuter les déclarations sur le caractère originellement réactionnaire du mouvement breton colportées par certains dans le but affiché d'accréditer l'idée qu'avec leur parti commence l'histoire de la gauche bretonne en Bretagne. Il peut paraître un peu contestable de rapprocher les analyses de la Ligue Fédéraliste de celles de la gauche bretonne des années 65-85 à moins qu'on ne cherche à apporter une légitimité historique à cette dernière. Par les deux dates-butoir choisies (65-85) on pense naturellement à une imitation régionale de la gauche parlementaire française qui a passé son temps à osciller entre les yeux doux aux sociaux-démocrates et la dévotion à la succursale du stalinisme français comme ancrage à gauche (complexe d'identité!).

Il semble plutôt qu'il faille analyser ces errements dans le contexte plus général de l'infiltration du mouvement ouvrier par les cléricaux et de la lutte qu'ils y mènent pour concurrencer le communisme et les tendances traditionnelles du «socialisme» français des radicaux aux libéraux. Or c'est précisément à ces composantes-là que s'adresse le manifeste en 1938.

On ne peut que regretter que Jean Jacques Monnier n'ait pas traité plus longuement du contenu de la doctrine fédéraliste et de la reconstruction de la société future telle qu'elle s'exprime dans le manifeste; celle-ci, en effet devait être l'œuvre des producteurs eux-mêmes librement organisés dans leurs syndicats. Le manifeste peut être regardé, toute proportion gardée, comme une adaptation, à partir du fait ethnique, des enseignements du fédéralisme libéral et du syndicalisme révolutionnaire ou anarcho-syndicalisme. Basée sur le principe de la double fédération — des communes et des métiers — cette théorie s'oppose en

effet à toute construction étatique, donc autoritaire, de haut en bas et, par là même, au rôle du parti avant-garde éclairée du prolétariat et seul gardien de la révolution. Le lien spirituel avec les conceptions de la Commune est clairement exprimé dans le texte. Le fédéralisme libéral plonge ses racines dans l'œuvre de Proudhon et s'est concrétisé dans les réalisations de la Commune, de la Fédération Jurassienne, de la première Internationale, des Soviets libres de 1917 ou des collectivités en Catalogne pendant la guerre d'Espagne. Signalons quand même que c'est le Breton Jean-Louis Pindy, ami de Bakounine, fondateur de la section de Brest de l'Internationale (la seule en Bretagne), inspirateur de la «Commune de Brest», gouverneur et incendiaire de l'Hôtel de Ville en mai 1871 qui, en présentant le rapport sur les sociétés de résistance devant le quatrième congrès de l'Internationale à Bâle le 15 septembre 1869, fit entrer ces principes dans l'Histoire du mouvement ouvrier. C'est là la base des structures syndicales. Pour situer le sujet et mettre en évidence la différence fondamentale entre la conception autoritaire héritée en particulier du marxisme et caractérisée par le parti et celle, libérale, du syndicalisme révolutionnaire, je terminerai en citant Albert Camus «... *Le syndicalisme parlait de la base concrète, la profession, qui est à l'ordre économique ce que la commune est à l'ordre politique, la cellule vivante sur laquelle l'organisme s'édifie tandis que la révolution césarienne part de la doctrine et y fait rentrer de force le réel. Le syndicalisme comme la commune est la négation au profit du réel, du centralisme bureaucratique et abstrait... Le jour précisément où la révolution césarienne a triomphé de l'esprit syndicaliste et libéral la pensée révolutionnaire a perdu en elle-même un contrepoids dont elle ne peut, sans déchoir, se priver.*» (L'Homme Révolté). Il est difficile de voir l'identité de ce point de vue avec la conquête de quelques strapons électoraux.

P.V. Kerloc'h  
Quimper.

— **Druides et Francs-Maçons**

J'apprécie particulièrement les articles sur l'histoire «non contemporaine» de la Bretagne qui ont, à mes yeux, une qualité primordiale à savoir leur richesse en citations ou illustrations de documents originaux.

Dans le numéro 18, j'ai été surpris par l'article de Monsieur Raoult qui raconte une histoire fort intéressante mais sans citer ses sources ce qui la rend soit incomplète soit peu crédible.

En effet, il aurait été intéressant de parler des relations existantes entre John Toland, Jean Th. Desagliers et Newton, parties intégrantes de ce monde intellectuel d'où naquirent la franc-maçonnerie en 1717 et la néo-druidisme comme l'affirme l'auteur de cet article.

Celui-ci, d'autre part, écrit en page 2:

— «*On en tire aisément la conclusion que de même qu'il existait déjà des loges maçonniques isolées avant 1717...*».

Peut-il, comme dans la première partie de son texte, en apporter preuve(s) et à partir de quel(s) document(s)?

Ce courrier n'a aucune volonté polémique. Il ne cherche qu'à attirer votre attention sur l'extrême vigilance qu'il faut exercer afin d'avoir des textes historiques renseignés, et à enrichir les quelques connaissances que j'ai de la question.

B. Homer  
Crépy-en-Valois

C'est bien la première fois depuis que j'ai effectué mon travail sur les druides contemporains qu'on me pose une question relative aux rapports entre la Franc-Maçonnerie et le druidisme. Je remercie M. Homery de l'avoir posée.

J'avoue en effet que j'aurais dû être le premier étonné à l'époque (1980), et depuis, du peu de réaction suscitée par ma thèse eu égard à ce point précis. Même mon directeur de thèse, le professeur Jacques Brengues, éminent maçonnologue et très au fait des origines de la Franc-Maçonnerie, n'a rien trouvé à y redire. On aurait pu s'attendre aussi à d'éventuelles réactions de la part des différentes branches maçonniques ayant ou non actuellement pignon sur rue... Rien! La raison en est simple, c'est que personne n'avait lieu de contester des propos qui correspondent à des réalités historiques connues des spécialistes.

Le néo-druidisme de 1717 s'est développé parallèlement et en même temps que la Franc-Maçonnerie «spéculative» de la grande Loge d'Angleterre. La preuve qu'il y avait déjà des loges maçonniques avant 1717, c'est précisément le fait que cette Grande Loge a été constituée, pour commencer, par la réunion de quatre loges maçonniques de Londres qui donc existaient déjà auparavant (voir mon livre *Les Druides*, p. 48). Mais il y a bien d'autres témoignages d'existence de loges maçonniques ailleurs qu'à Londres et de bien plus anciennes. L'objet de mon article n'était pas de prouver l'existence de ces loges ni de faire une analyse exhaustive des rapports de la Franc-Maçonnerie avec le Druidisme. On en trouvera de nombreux détails çà et là dans mon ouvrage déjà cité. Mon article de Dalc'homp Soñj n'était qu'une sorte de condensé résultant à très grands traits mon ouvrage et attirant l'attention du lecteur sur un certain point qui à ma connaissance n'a été relevé que par M. Jean Markale (*Le Druidisme: Traditions et Dieux des Celtes*. Paris, Payo, 1985., à la page 280), bien qu'il ait commis lui-même à propos de mon texte une erreur d'interprétation que je lui ai signalée. Mais cela est une autre histoire, ou un autre aspect de la même histoire...



Il est un fait certain, c'est que dès qu'on examine d'un peu près les origines de la Franc-Maçonnerie, on trouve des druides partout... Je suis allé enquêter au siège de la Grande Loge de Londres où j'ai d'ailleurs été très fraternellement accueilli. J'ai pu y consulter divers documents et j'ai constaté les nombreuses interférences de la Franc-Maçonnerie anglaise avec les diverses sociétés druidiques de l'époque en Grande-Bretagne. Je pense qu'on n'a pas encore tout dit ni tout écrit sur les origines de la Franc-Maçonnerie.

Il n'était pas dans mon intention de consteller de références bibliographiques rébarbatives un article sans prétention scientifique fait simplement pour sensibiliser les lecteurs au phénomène sociologique du druidisme contemporain.

Notre aimable correspondant pourrait avantageusement consulter un exemplaire original de ma thèse à la Bibliothèque Nationale à Paris ou à la Bibliothèque de l'Université de Haute-Bretagne (Rennes 2) ou Municipale de Rennes, ou encore de Dinard. Celle-ci contient toute la bibliographie nécessaire, hélas souvent difficile d'accès, pour les spécialistes et les chercheurs.

Ce que je peux ajouter, ou seulement rappeler pour ceux qui ont déjà lu mon ouvrage, c'est qu'on connaît l'existence du « Bosquet » druidique (*grove*, en anglais, le pendant de *lodge*/loge) *Cor Emrys* (« Cité d'Ambroisie ») d'Oxford attestée en 1066. Le Bosquet *Mount Haemus* ou *Grove of Antiquity*, toujours à Oxford en 1245, existait encore en 1717 et John Aubrey en était membre

au moment de l'appel de John Toland lancé le 21 septembre 1716 (un an et un jour avant la date fixée, selon la tradition druidique) du haut de la colline de Primerose Hill à Londres. Ces informations proviennent des archives du *Druid Order* de Londres, ayant eu l'honneur d'être à la fois l'ami du *chief-druid* Mac Gregor Reed et de son successeur le Dr Maughan ainsi que de Ross-Nichols, qui me les ont fraternellement communiquées.

Encore quelques réflexions si vous le permettez : tout s'est passé comme s'il y avait au début du XVIII<sup>e</sup> siècle en Grande-Bretagne deux courants ésotéristes d'égale importance se disputant la suprématie. L'un, constitué par les « bosquets » druidiques, était le plus contestataire en tant que représentant l'ancienne société celtique face à la société dominante constituée des descendants des envahisseurs anglo-saxons ou normands d'une part et contre l'Église Anglicane établie, héritière, qu'elle le veuille ou non, de l'Église Catholique Romaine qui sut si bien démanteler à la fois les antiques chrétientés celtiques et le druidisme païen, Église Anglicane si étroitement associée au pouvoir en place. L'autre courant était représenté par les loges maçonniques. Chaque courant cherchait à ce moment à rassembler ses troupes dans une sorte de compétition ou de lutte d'influence. La franc-maçonnerie accepta de transiger avec le pouvoir et avec l'Église dominante, ce que le druidisme ésotériste refusa par principe. La franc-maçonnerie réussit ainsi habilement à se faire accepter et devint

par conséquent une institution de l'establishment tandis que le druidisme ésotériste était de fait marginalisé.

Quelques temps plus tard le néodruidisme mutualiste de Henry Hurle (*Ancien Ordre des Druides*, A.O.D.) et le néodruidisme gallois seront beaucoup plus diplomates. C'est ainsi que la Gorsedd galloise compte, en son sein, ne fût-ce qu'à titre honorifique, plusieurs membres de la famille royale du Royaume Uni (o.c., p. 91) dont la Princesse Elizabeth devenue depuis Reine d'Angleterre, ainsi que le Prince Philip (imaginons un instant un Président de la République Française, ou quelque ministre, « initié » druide par la Gorsedd de Bretagne...). On ne s'étonnera donc pas de savoir que les Postes Britanniques ont pu consacrer une série de timbres-postes aux druides gallois et on comprendra aussi pourquoi le nouveau Prince de Galles fut investi comme tel à Caernarvon en la présence très officielle de l'Archidruide du Pays de Galles.

Comme chacun sait, il en fut très différemment en Bretagne.

Rappel de l'ouvrage de référence : Raoult (Michel). *Les Druides : les sociétés initiatiques celtiques contemporaines*. Monaco, Éditions du Rocher, 1983. 345 p. (Documents Rocher). 90 F, en vente auprès de Dalc'homp Sonj.

Michel Raoult

#### • Errata

N° 19, page 8, photo en haut, il fallait bien entendu lire : « Quai de la Fosse à Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle ».

## On recherche...

Cette rubrique est ouverte à tous ceux qui recherchent des ouvrages, des revues, des cartes postales, des gravures... etc., neufs ou anciens, ayant un rapport avec la Bretagne et les pays celtiques, ainsi qu'à ceux qui désirent vendre ou échanger de tels objets, il est demandé pour chaque annonce de joindre un timbre à 2,20 F pour les réponses. Achetés et vendeurs éventuels sont ainsi mis en contact direct (s.v.p. toujours rappeler le numéro de l'annonce dans votre courrier).

- N° 84 : recherche tout numéro de **Buhez Breiz** (1919-1924?).

- N° 85 : recherche tout numéro de **Feiz ha Breiz** de 1900 à 1906, 1912, 1921.

- N° 87 : recherche **Les revendications des paysans de la sénéschaussée de Plouermel d'après les cahiers de doléances de 1789**, par E. Corgne, Rennes, 1938.

- N° 811 : recherche **Le Paradis breton** de J. Corlay et R. Micheau, Ololé, 1944.

- N° 812 : recherche **Au temps où les bêtes parlaient breton** par Benjamin Rabier, Ololé, 1944.

- N° 90 : recherche **Les vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne**, tome 1, par Léon Dubreuil, imprimerie Oberthur, Rennes, 1915.

- N° 93 : recherche **La Vicomté de Rohan**, Du Halgouet, Prud'homme, Saint-Brieuc, 1921.

- N° 94 : recherche **Le Duché de Rohan et ses seigneurs** par Du Halgouet, Prud'homme, Saint-Brieuc-Paris, 1925.

- N° 95 : recherche **Mœurs et Coutumes de Bretagne**, par Frain, 3 volumes, Rennes, fin XIX<sup>e</sup>.

- N° 96 : recherche **Sturier Yaouankiz et Sturier Bleimor**, d'août 62 jusqu'à la fin.

- N° 97 : recherche toute affiche politique bretonne (entre-deux-guerres, après-guerre) plus particulièrement Breiz Atao et MOB

- N° 102 : la société historique "Sauvegarde du patrimoine culturel du Mené" désire retrouver tous documents photographiques ou manuscrits, cartes postales anciennes, relatifs à l'histoire de cette région, pour achat ou prêt.

- N° 104 : recherche ouvrage religieux en breton, tout dialecte, toute époque.

- N° 105 : collectionneur breton recherche insignes militaires bretons, toutes armes, y compris FFI, gendarmerie, police, pompiers.

- N° 110 : recherche **Quiberon, la bataille et le martyre** (1895) par le chanoine Le Garrec, Ed. Lafolye et J. de Lamarzelle.

- N° 112 : recherche cartes postales même modernes sur les **mégalithes bretons**.

- N° 141 : recherche **Le revenant du tertre Feuillet**, par André Reuze, Ed Colbert, Paris, 1942.

- N° 142 : recherche **Les Bretons migrants**, par Pierre Berruer, Presses de la Cité, 1977.

- N° 143 : L'archiviste de la Fédération de Gouren recherche tout document rare ou inédit sur le **Gouren** (lutte bretonne) : cartes postales, affiches, textes, vieilles photos, etc. pour achat ou prêt.

- N° 144 : vends **Recherches sur les Etats de Bretagne**, la tenue de 1736, par A de Boutiez de Kerarguen, 2 tomes, 1875.

- N° 152 : ouvrages de Maurice Duhamel **Musiques bretonnes** (1913) et **Chants populaires de la Basse-Bretagne** (1913 ou 1914).

- N° 153 : recherche **Histoire militaire de Redon**, par J. Trevedy.

- N° 154 : recherche **An Imitation Jesus Christ** "laquet e brezonnec a nevez flam, gant Euzen Ropars, belec eus a Barrez Lothey, Brest e ty intanvez Malassis ha R. Malassis, 1707, in 8<sup>o</sup>" : approuvé par les docteurs en théologie le 27 octobre 1689" ou une édition plus récente.

- N° 155 : recherche **l'Irlande dans la crise universelle 1914-1920** (Paris, Librairie Félix Alcan, 1921), par Yann Morvan Gobiet (Louis Tréguiz).

- N° 156 : recherche cartes postales anciennes et modernes sur **Hennebont et Pont-Scorff**.

- N° 158 : recherche tout ouvrage sur la **broderie bigoudenne**.

- N° 159 : recherche **Plomodiern en Porzay**, par Jacques Thomas, Imprimerie Cornouaillaise, 1966.

- N° 161 : recherche cartes postales anciennes sur **les chevaux en Bretagne**, trait, postier, (étalons, poulinières, attelages).

- N° 171 : vends **Prédéguen brehonec ar Simbol en Apostoled** dre E. Diot, 1854, 700 pages.

- N° 172 : vends **Histoer Santel**, de Buléon, 1911, 200 pages.

- N° 185 : recherche **Complot pour une république bretonne** de Ronan Caerleon.

- N° 191 : recherche sur la **descendance actuelle** des souverains bretons : tableaux généalogiques, articles, livres, etc.

- N° 192 : recherche **Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits** du Morbihan, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique, publiée par la direction régionale de Rennes de l'INSEE.

- N° 193 : recherche **ouvrage traitant des lieux d'inhumation des grands personnages de Bretagne**.

- N° 194 : recherche tout document, livres, photos, cartes postales sur **Huelgoat et son canton**.

- N° 195 : recherche tout ouvrage sur **les Maisons de Rohan** et une **généalogie complète sur la Maison des princes de Bretagne** et leurs descendants.

- N° 201 : recherche **le numéro 58** des *Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes du Nord* (1924).

- N° 202 : recherche tous documents sur les communes suivantes : **Plouezec, Lanloup, Tremeven, Pléhédel, Lannebert et Goudelin**.

Nous conseillons vivement aux personnes intéressées d'adhérer à l'association des *Multicollectionneurs de Documents bretons et celtiques* : 2, allée de Cancale, 35000 Rennes, Tél. 99.63.22.60.

## ● Questions

— de **Yann Saig Karadeg** (Le Havre) (A20): Effectuant des recherches généalogiques et patronymiques, j'aimerais obtenir un certain nombre de renseignements. Je désire en savoir le plus possible sur les personnages suivants:

**Caradog** (Caracatus d'après Tacite), Caratacos, Karataokos, chef gallois en lutte contre les légions romaines en 52 avant notre ère.

**Caradawc**, fondateur du royaume de Gwent (sud-est du Pays de Galles), aujourd'hui le Morganwg (Glamorgan).

**Saint-Karadeg**, moine gallois du XII<sup>e</sup> siècle.

**Louis-René de Caradec de la Chaloisais** (1701-1785), Procureur Général au Parlement de Bretagne.

Qui connaît d'autres personnages ayant porté ce patronyme? Existe-t-il d'autres lieux que les suivants portant le nom de Caradec et quelle en est l'origine?

**Saint-Caradec Tregomel.**

**Saint-Caradec Loudéac.**

**Kergaradec**, près de Brest.

**Kergaradec** en Plougasnou.

**Carantec.**

— de **Alain Raullet** (Saint-Brieuc) (B20):

**François**, arrière-petit-fils d'**Alphonse XIII** et fils d'Alphonse, duc d'Anjou et de Cadix, (ce dernier étant cousin germain de **Juan Carlos I**, roi d'Espagne), possède le titre-surprise de **Duc de Bretagne**. Cet octroi de titre a assurément une justification historique et légale. Ma supposition serait que la « gestion » du dit-titre soit arrivée en Cour d'Espagne via **Philippe V**, petit-fils de Louis XIV, devenu roi d'Espagne en 1700. Qu'en est-il?

— de **Alain Raullet** (Saint-Brieuc) (C20): Sauf erreur de ma part, certaines personnes (famille **Le Goarnic** notamment) possèdent l'identité de « citoyen européen de nationalité bretonne ». Quel en est l'historique? Quelle en est la réalité?

— de **Gwenael Emelyanoff** (Paris) (D20):

Emaon o klask titouroù a-zivout ar gelaouenn *l'Union Agricole et Maritime*, embanet e Kemperle etre 1884 ha 1942. Dedennet on dreist-holl gant ar bloavezhioù 1914-28, pa veze renet ar gelaouenn gant Leon Ar Berr (Abalor). Klask a ran, a-hend-all, dastum titouroù diwar-benn **Leon Ar Berr** (1874-1947) ha **Loeiz Gourlet** (« Bodpern » (Moelan 1877 - Kemperle 1947). Trugarez en a-raok.

Je recherche tout renseignement sur le journal *l'Union Agricole et Maritime*, particulièrement entre 1914 et 1928, ainsi que sur **Léon Le Berre** (« Abalor ») et **Loeiz Gourlet** (« Bodpern »). Merci d'avance.

— de **Patrick Cadorel** (Rezé) (E20):

Quelqu'un pourrait-il me donner l'origine des mots suivants:

Gallois **Alaw**: air, tune, melody, dont le correspondant en cornique est **ylow**: music, tune, melody.

Le mot est absent en breton moderne. Existait-il cependant en vieux ou en moyen-breton? Si oui quelle serait sa forme en breton moderne?

Même question pour le gallois

— **nwyddf**: goods-marchandises

— **nwy**: gas-gaz

Si ces mots ne sont pas attestés aux diffé-

rentes époques du breton, ne pourrait-on pas cependant les bretonniser dans le cadre d'un enrichissement du vocabulaire?

(F20) Dans *l'Encyclopédie Générale du Pays Basque* (publiée en castillan), on peut lire dans le volume V, publié en 1974, que « Breton » est un nom de famille d'origine française que l'on trouve en Biscaye et en Alava... Certains Basques ont peut-être ainsi des origines bretonnes et descendent de pèlerins de Compostelle venus d'Armorique ou bien de marins, à moins qu'il ne s'agisse à l'origine d'un sobriquet témoignant de toutes façons de relations anciennes de cette région avec la Bretagne (relations bien attestées par ailleurs dans les archives). On sait par exemple que les Bretons fréquentaient une certaine paroisse à Bilbao, à la fin du Moyen Age.

Dans le même ouvrage, il est indiqué que la vallée béarnaise de Baretous dans les Pyrénées a été appelée dans certains écrits « Valle de Bretons » (vallée des Bretons).

Certains lecteurs de D.S. connaîtraient-ils d'autres indices de la présence ou du passage des Bretons autrefois dans cette partie des Pyrénées et au Pays Basque?

(G20) **Le roi breton Arastagne, compagnon de Charlemagne et de Roland a-t-il existé?**

Il y a cinq cents ans, on n'écrivait pas l'histoire avec autant de sérieux et de rigueur qu'aujourd'hui et on ne peut évidemment prendre à la lettre certaines anecdotes. Dans les *Grandes Chroniques de Bretagne*, il est question d'un roi breton, Arastagnus, qui se joint avec huit mille hommes à pied à l'armée de Charlemagne en expédition contre les Maures de l'autre côté des Pyrénées. Il est accompagné du comte de Nantes, Hoël, avec deux mille hommes, et même du fameux comte de Cornouaille, Gradlon. L'histoire hélas se termine mal pour les Bretons...

Alain Bouchart écrit: « *Charlemagne donna à Arastagne, roy de Bretagne pour remunerer lui et ses Bretons des services qu'ilz avoient fait en cette conquête, le royaume de Navarre et toute la terre des Basques a tousiours. Mais dont il ne joiyt guerres de temps, car bientost après, il fut en la bataille de Roncevaux... Hoël et Arastagne y moururent...* ».

(H20) **Quelle part ont pris les Bretons à la reconquête de la Péninsule Ibérique?**

Selon de nombreux historiens (par exemple Marcelin Defourneaux dans « *Les Français en Espagne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles* », P.U.F., 1949), des Bretons ont pris part à plusieurs reprises à la lutte de reconquête de la Péninsule Ibérique par les Chrétiens sur les Musulmans. Ainsi, en 1147, lors de la reprise de Lisbonne aux Maures par une armée chrétienne, celle-ci aurait été composée de Portugais, d'Anglais, d'Aquitains, de Flamands et de Bretons (probablement des forces navales). En 1087, sous le règne d'Alphonse VI, lors d'une grande expédition participèrent le Duc de Bourgogne et de nombreux seigneurs du Poitou, on trouve aussi des Bretons dont Garsuire (Garzhir), fils de Roland, baron de Retz (cf Dom Morice, *Preuves*, t. (col. 478).

En 1199-1212, lors de la quatrième croisade, une nouvelle grande armée chrétienne

franchit les Pyrénées. Elle est menée par des prélats, barons et chevaliers venant d'Aunis, de Saintonge, du Poitou, du Maine, d'Anjou et de Bretagne. Un contingent breton important est dirigé par l'évêque de Nantes Geoffroy. Curieusement les contingents français se retirèrent avant la grande bataille décisive des plaines de Tolosa, qui vit la victoire des chrétiens. L'évêque de Nantes, lui, ne revint pas et fut remplacé dans son diocèse l'année suivante par un autre prélat...

Ces quelques faits ne sont que des bribes d'une histoire qui fut sans doute beaucoup plus riche et plus complexe mais sur laquelle aucun historien ne semble s'être penché jusqu'ici du côté breton. Des lecteurs de D.S. pourront-ils apporter de nouveaux éléments sur la participation des Bretons à la Reconquête (qui s'est achevée avec la chute de Grenade en 1492)?

(I20) **L'imprimeur vénitien Giovanni Britto était-il d'origine bretonne?**

Les Britto (breton) sont légion en Europe au Moyen Age. Ce nom est resté un nom de famille très répandu au Portugal (et, par suite, au Brésil) sans que l'on puisse affirmer qu'il ait réellement un lien avec la Bretagne. Cette question peut aussi se poser pour un imprimeur de Venise du XVI<sup>e</sup> siècle, Giovanni Britto (Jean le Breton, littéralement) qui publia en 1543: « *La conjuration de Gheldressi contre la Citta d'Anversa composta de Giovanni Servilio (pseud.) e volgarizzata per Francesco strozzi. Con le guerre fatte pa la Fiandra ne l'anno MDXLIII. Per fino aldi d'hoggi* ».

## ● Réponses

Concernant une demande de M. **Yves Hourmant** sur la descendance actuelle des souverains bretons:

— de **Alain Raullet** (Saint-Brieuc):

Suite à votre recherche concernant la **descendance actuelle** des souverains bretons, je me suis permis d'enquêter à l'aide d'ouvrages personnels où il apparaît que les « héritiers » de la Duchesse Anne sont actuellement les **Habsbourg-Lorraine** — le chef de la maison étant à ce jour l'Archiduc Othon d'Autriche — et leurs collatéraux Teschen et Altenbourg; les Bourbon-Parme, Bourbon-Sicile et Toscane étant aussi de la lignée sans oublier la Maison de Savoie.

J'avoue mon sourire à cette petite revanche de l'Histoire face aux « magouilles » qui ont présidé au complot d'annulation en 1491 quant au mariage (1490) d'Anne et de Maximilien 1<sup>er</sup>, Empereur Romain (1493-1519) dont les **Habsbourg-Lorraine** sont les descendants dynastiques.

**Toutes ces familles citées sont toujours présentes en 1987. En cherchant, on fait parfois des découvertes telles que l'Aiglun et Louis XVII sont aussi, par leurs mères, des descendants de la Duchesse Anne.**

— de **Yann Bouëssel du Bourg** (La Haie d'Izé):

Dans le n° 9 de la revue Sked (p. 306 et 307), J. Le Quentrec a dressé un tableau des Princes du sang de Bretagne depuis Anne I jusqu'à François Joseph-Othon de Habsbourg descendant direct par les femmes.



## Dalc'homp Soñj, association historique bretonne

Dalc'homp Soñj est aussi une association qui :

- soutient et diffuse la revue tout en contrôlant la gestion ;
- organise à partir de comités locaux de multiples activités (conférences, visites, concerts...) dont le but est de participer à la vulgarisation de l'histoire de Bretagne et à faire connaître l'association et la revue.
- chaque adhérent peut participer à la vie de l'association soit à travers les comités locaux, soit en distribuant la revue, soit en aidant à l'administration, etc...
- chaque automne a lieu l'assemblée générale rassemblant tous les adhérents et qui exerce un contrôle sur la gestion, les orientations, etc.
- l'association comprend actuellement 350 adhérents.
- Présidente : Pascale Guillou.

### Comités locaux

Le but des comités locaux est de contribuer à vulgariser l'histoire de Bretagne au niveau local : tout en restant dans cette ligne générale, ces comités décident eux-mêmes de leur action, des activités à entreprendre et la plus large autonomie leur est laissée par rapport à la revue et à l'association au niveau national ; ils contribuent à faire connaître la revue et l'association au niveau local. Pour les personnes intéressées, prendre contact avec :

**Pays de Guérande** : Jakez Gaucher, Ti Waroc'h, La Madeleine, 44350 Guérande, tél. 40.61.93.66

**Pays Nantais** : Jean-Jacques Guillien, 44, bd du Val de Chézine, 44800 Saint-Herblain, tél. 40.76.03.60

**Pays de Léon** : Maryvonne Cadiou, 5, bd des Français-Libres, 29200 Brest, tél. 98.44.03.90

**Cornouaille** : Iwan Kaloneg, 2, rue de Béarn, bât. M3, numéro 54, 29000 Quimper, tél. 98.53.70.54

**Pays de Pontivy, Tost er Sar** : Thierry Le Corre, Kerhoh, 56130 Melrand

**Vannes** : Thierry Lescop, place de Requero, bourg Pol, 56190 Muzillac

**Pays de Redon** : Loik Camus, Le Temple en Carentoir, 56200 La Gacilly

**Port-Louis, Riantec** : Philippe Le Squer, 6, rue des 4-Vents, 56670 Riantec, tél. 97.33.85.30

**Pays de Lorient** : Jacques-Yves Le Touze, 36, rue Emile-Zola, 56100 Lorient, tél. 97.64.11.38

**Pays de Rennes** : Guillaume Bêchard, 2, allée de Cancale, 35000 Rennes

**Région Parisienne** : Alain Souffes-Després, 69, route des gardes, 92190 Meudon, tél. 46.26.48.80

**Moyenne** : Iwan Guéhennec, 39, rue du Val de Mayenne, 53000 Laval

**Belgique** : Jean-Pierre Conan, Kerdraon, rue du Vallon 107, 13200 Genvat, Belgique, tél. (02)235.83.43 - 653.52.42

### Anciens numéros disponibles



N°10: 15 Frs



N°11: 15 Frs



N°12: 15 Frs



N°13: 15 Frs



N°14: 15 Frs



N°15: 15 Frs



N°16: 15 Frs



N°17: 20 Frs



N°18: 20 Frs



N°19: 20 Frs

A commander à Dalc'homp Soñj: 8 francs de port pour 1 exemplaire, 15 francs jusqu'à 4 exemplaires, 20 % au-delà

Bulletin d'**adhésion** à renvoyer rempli à **Dalc'homp Soñj** (36, rue Emile Zola, 56100 An Oriant/Lorient) (l'abonnement de la revue est compris dans l'adhésion).

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

**adhère** à l'association Dalc'homp Soñj et verse :

- 1 an (4 numéros) 100,00 F  
 2 ans (8 numéros) 180,00 F  
 Soutien 8 numéros 200,00 F

préciser : \* adhésion \* réadhésion  
 \* abonnement à partir du prochain numéro  
 \* réabonnement

Date ..... Signature :

(libellez votre paiement au nom de Dalc'homp Soñj)

Bulletin d'**abonnement** à renvoyer rempli à **Dalc'homp Soñj** (36, rue Emile Zola), 56100 An Oriant/Lorient) (l'abonnement compte 4 numéros).

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

**s'abonne** à la revue Dalc'homp Soñj et verse :

- |  |                      |               |
|--|----------------------|---------------|
|  | Bretagne et Hexagone | Hors Hexagone |
| <input type="checkbox"/> 1 an (4 numéros)  | 70,00 F              | 90,00 F       |
| <input type="checkbox"/> 2 ans (8 numéros) | 140,00 F             | 180,00 F      |
| <input type="checkbox"/> Soutien 8 numéros | 160,00 F             | 200,00 F      |

\* abonnement à partir du prochain numéro  
 \* réabonnement

Date ..... Signature :

(libellez votre paiement au nom de Dalc'homp Soñj)

JEAN KERHERVÉ

# L'ÉTAT BRETON

aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles  
*les ducs, l'argent et les hommes.*



TOME I

EDITEUR  
maloine

En vente à Dalc'homp Sonj:  
480 Frs les 2 tomes, franco de port.